

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PARTICIPATION CITOYENNE ET COHÉSION SOCIALE :
LE CAS DU QUARTIER DE LA PETITE-BOURGOGNE À MONTRÉAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
VIRGINIE DESFORGES

OCTOBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier mon directeur de recherche, Juan-Luis Klein, pour m'avoir fait découvrir de nombreux textes intéressants, m'avoir poussée dans l'analyse, transmis une méthode pour organiser un mémoire de recherche, ainsi que pour toute sa patience. Je remercie aussi les deux évaluateurs de ce mémoire Mme Catherine Trudelle et M. Bernard Pecqueur, pour leurs commentaires et suggestions.

Je souhaite remercier les étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont passé également beaucoup de temps à me conseiller et avec qui j'ai passé de très bons moments, notamment Patricia Leon, WilfredoAngulo et Leila Ghaffari.

Un grand merci aux membres de l'équipe de la Coalition pour leur aide, leur disponibilité, ainsi que pour avoir su partager leur dynamisme et leur motivation.

Je tiens également à remercier tous ceux qui ont participé au projet du Sentier de la Bourgogne et qui ont accepté de me donner de leur temps pour cette étude.

Enfin, je ne remercierais jamais assez ma famille et mes amis pour leur soutien inconditionnel, leur bon conseil et leur inestimable patience.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	viii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I CRISE DE LA COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE.....	5
1.1 La recherche d'un nouveau consensus social au cœur de la globalisation	6
1.1.1 De l'État providence au choix néolibéral	6
1.1.2. De la solidarité locale à la cohésion nationale.....	11
1.2. Une société en émergence	16
1.2.1. La cohésion sociale nationale, repartir sur de nouvelles bases ? 16	
1.2.2. Une société civile en quête d'un équilibre du pouvoir démocratique	20
CHAPITRE II CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	28
2.1. Questions, hypothèses et objectifs principaux et secondaires	28
2.2. Le modèle des initiatives locales et les thèmes de la recherche	30
2.3. Démarche méthodologique	38
2.3.1. Cadre spatio-temporel	38
2.3.2. Observation participante	39
2.3.3. Entretiens semi-dirigés	41

2.3.4. Recension des écrits.....	42
CHAPITRE III LA PETITE BOURGOGNE, UN QUARTIER MIXTE	
SOCIALEMENT ET CULTURELLEMENT EN QUÊTE D'UNITÉ	43
3.1 La Petite Bourgogne, un quartier du Sud-Ouest.....	43
3.2 Un développement économique et urbain favorisé par l'ouverture du canal de Lachine	46
3.3 La Petite Bourgogne, un quartier socioterritorialement fracturé	50
3.4 La table locale de concertation, la Coalition/Quartier en santé, et son projet le Sentier de la Bourgogne	57
3.4.1 La Coalition, porteuse du projet de Quartiers 21	57
3.4.2 Quartiers 21	58
3.4.3 Le Sentier de la Bourgogne	59
CHAPITRE IV LE SENTIER DE LA BOURGOGNE, UN PROJET	
D'AMÉNAGEMENT PORTÉ PAR DES ORGANISMES LOCAUX AUTOUR	
DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	64
4.1. Genèse d'une initiative locale	65
4.1.1. Contexte historique et socioterritorial.....	65
4.1.2. Une initiative des organismes locaux.....	66
4.1.3. Organisation	69
4.2. Mobilisation des acteurs locaux autour des citoyens.....	71
4.2.1. Une large consultation, fruit d'une image positive de la Petite-Bourgogne	72
4.2.2. Une réelle volonté de développer le rôle actif des citoyens	76
4.2.3. La participation étudiante.....	83
4.3. Résultats des projets du Sentier de la Bourgogne	87
4.3.1. Pergola du Café/Marché citoyen.....	87
4.3.2. Rue Chatham.....	89
4.3.3. Parc des Jazzmen	92

4.3.4. Parc Vinet	95
4.3.5. Un parcours piétonnier sécuritaire et vert	98
4.3.6. Pistes cyclables	101
4.3.7. Le Sentier de la Bourgogne	103
CHAPITRE V LE TERRITOIRE LOCAL, UNE CONSTRUCTION SOCIALE	107
5.1. Validité de nos hypothèses secondaires	107
5.1.1. Facteurs qui ont favorisé ou limité la mobilisation des citoyens à l'initiative locale du Sentier de la Bourgogne	108
5.1.2. La concertation et le leadership	115
5.2. La participation citoyenne, vectrice de cohésion sociale	119
5.2.1. Le cas étudié selon le modèle des initiatives locales	120
5.2.2. Une cohésion socialement construite	123
CONCLUSION	124
ANNEXE A - FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	127
ANNEXE B – GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES INTERVENANTS	130
ANNEXE C - GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES CITOYENS	133
ANNEXE D – LISTE DES ACTIVITÉS D'OBSERVATION PARTICIPANTE	135
ANNEXE E –TABLEAU DES ENTREVIUES RÉALISÉES AVEC DES ACTEURS DU SENTIER DE LA BOURGOGNE	137
ANNEXE F – TABLEAU DES RÉSULTATS PAR SOUS-PROJETS	139
BIBLIOGRAPHIE	142

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Les échelons de participation citoyenne	23
Figure 2.1 L'effet structurant des initiatives locales.....	31
Figure 3.1 La Petite-Bourgogne à Montréal	45
Figure 3.2 Carte de la Petite-Bourgogne	46
Figure 3.3 Murale <i>Jazz born here</i> à l'angle des rues Des Seigneurs et St-Jacques	48
Figure 3.4 Concentration des personnes dont la langue parlée le plus souvent à la maison est une langue non-officielle, Sud-Ouest de Montréal, 2011	52
Figure 3.5 Fonctions du cadre bâti dans la Petite-Bourgogne	54
Figure 3.6 Schéma des polarités sociales de la Petite Bourgogne	55
Figure 3.7 Parcours du Sentier de la Bourgogne	61
Figure 4.1 Progression de la réalisation du Sentier de la Bourgogne	70
Figure 4.2 Maquette du jeu Aménag'inaire	75
Figure 4.3 Transformation de la rue Chatham	81
Figure 4.4 Transformation du parc Vinet.....	82
Figure 4.5 Partenaires du Sentier de la Bourgogne	86
Figure 4.6 Panneau d'interprétation historique	100
Figure 5.1 Schématisation du processus induit par l'initiative locale du Sentier de la Bourgogne.....	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1. Types de participant en fonction des types d'actions **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 5.2. Facteurs favorisant ou limitant la participation citoyenne 114

Tableau 5.3. Résultats positifs et limités de la concertation locale **Erreur ! Signet non défini.**

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CCDV	Centre culturel Georges-Vanier
CDEC	Corporations de développement économique communautaire
CÉDA	Comité d'éducation aux Adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri
Coalition	Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DSP	Direction de santé publique
Éco-quartier	YMCA/Éco-quartier du Sud-Ouest-Verdun
ÉTS	École de technologie supérieure
HLM	Habitation à loyers modiques
OMHM	Office municipal d'habitation de Montréal
PEP	Programme Économique de Pointe Saint-Charles
PSO	Prévention Sud-Ouest
PTI	Plan triennal d'intervention
QI	Quartier de l'Innovation
RÉSO	Regroupement Économique et Social du Sud-Ouest
TEF	Table enfance-famille

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance des résidents de la Petite-Bourgogne. Depuis la crise du fordisme, ce quartier du Sud-Ouest de Montréal a subi de profondes transformations économiques et démographiques. Avec la fermeture des usines dans la zone du canal de Lachine, une large partie de la population s'est déplacée dans les nouvelles zones d'emplois de Montréal, et des milliers d'habitations ont été démolies pour faire place au projet des « 20 000 logements » du maire Jean Drapeau. Ce projet de restructuration urbaine a créé une fracture dans l'histoire du quartier et réduit sa cohésion. Sans identité territoriale, si ce n'est l'image négative projetée par les médias au sujet de ce quartier, ses résidents occupent peu les espaces publics et ne s'investissent pas dans la vie commune.

La table locale de concertation de ce quartier, partant de ce constat, a décidé de mettre en place un projet d'aménagement et d'animation de quatre espaces publics avec tous les acteurs locaux, dont les citoyens, afin de recréer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance au quartier. Dans ce mémoire, nous analyserons le lancement de cette initiative locale ainsi que les conditions qui ont favorisé la participation citoyenne à ce projet d'aménagement urbain.

Mots-clés : Cohésion sociale, participation citoyenne, territoire local, initiative locale, leadership, concertation, actions collectives, mobilisation des ressources

INTRODUCTION

Comment générer la cohésion sociale ? Quels sont les différents liens sociaux qui la favorisent ? Sur quels éléments reposent-ils ? La cohésion sociale est essentielle pour qu'une société fonctionne. Mais lorsqu'une société connaît de grandes transformations, comme celle provoquée par la crise du modèle fordiste, la cohésion sociale est fragilisée. C'est pourquoi il est nécessaire d'observer et de rechercher les fondements des liens sociaux.

En 1893, dans sa thèse de doctorat sur la division du travail (Émile Durkheim), le fondateur de la sociologie française soulignait que la solidarité ne disparaît pas dans les sociétés modernes, qu'elle se transforme et qu'il faut par conséquent s'efforcer d'en comprendre la logique, ne fût-ce que pour pouvoir en consolider ses fondements. (Paugam, 2015, p. 8)

Avant les années 1980, l'inclusion sociale était garantie par le travail et la cohésion sociale reposait, entre autres, sur l'emploi, et la perspective du plein emploi. Aujourd'hui, le taux de chômage est élevé et l'emploi n'assure plus l'inclusion sociale. À une plus large échelle, la crise du fordisme, et par conséquent l'érosion du providentialisme keynésien, a remis en cause les bases de la cohésion sociale que nous connaissions. L'inertie politique face à ce problème majeur a engendré une fracture entre les représentés et leurs représentants. Comme conséquence de cela, de plus en plus d'acteurs locaux proposent, expérimentent et mettent en œuvre des initiatives pour tenter de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur territoire. Ces actions procurent, à leurs initiateurs, une capacité d'action qu'ils ne

connaissaient pas sous l'État keynésien centralisateur. D'où, la volonté qu'une part plus importante dans le développement des territoires soit jouée par la participation citoyenne. Pour nous, celle-ci est d'autant plus importante qu'elle favorise un dialogue entre les représentants et les représentés, mais aussi entre les citoyens, ce qui pourrait s'avérer un processus de reconstruction des liens sociaux. « La participation semble l'une des clefs possibles pour agir, dans la mesure où il s'agit d'inverser les spirales de désocialisation, d'isolement et de repli, de retisser des liens, de donner des prises aux exclus » [Bacqué, Rey, Sintomer, 2005, p.29]. Néanmoins, cette multiplication des acteurs agissant à diverses échelles territoriales complexifie les rapports territoriaux et sociaux. D'autant plus à l'échelle des villes, où la cohésion sociale est plus fragilisée. Ces dernières concentrent de plus en plus les activités économiques, la population et les fractures socioéconomique entre ces « anciens quartiers industriels dévitalisés avec les nouveaux centres économiques riches » (Fontan, Klein et Tremblay, 2005).

Pour étudier un processus de reconstruction des liens sociaux, nous avons analysé le cas du Sentier de la Bourgogne dans le Sud-Ouest de Montréal. Ce projet, initié par la table locale de concertation du quartier, cherche à générer la cohésion sociale en mobilisant les citoyens autour de l'aménagement participatif de quatre espaces publics. À travers l'observation de cette expérience, ce mémoire a pour objectif de montrer la relation entre la participation citoyenne et la cohésion sociale.

Le mémoire est organisé de la façon suivante. Le chapitre un, revient sur les enjeux liés à la globalisation et rend explicites les transformations majeures qu'elle a provoquées sur l'organisation et les valeurs de notre société. Cela nous mènera à nous questionner sur la crise sociale et politique que nous

connaissions à l'échelle des États, ainsi qu'à chercher les nouvelles bases sur lesquelles des solutions se mettent en place à une échelle plus locale. Ceci nous conduira à faire le point sur les débats scientifiques qui entourent la cohésion sociale, la crise de la démocratie représentative et la participation citoyenne. Pour finir, nous nous intéresserons à quelques caractéristiques institutionnelles qui font du Québec un terrain de recherche instructif pour la refondation des liens sociaux dans le contexte de la société globalisée.

Le chapitre deux présente le modèle conceptuel qui a guidé notre recherche empirique sur le cas du Sentier de la Bourgogne. Ce modèle recense les différents facteurs qui font qu'une initiative locale devienne une mobilisation large d'acteurs locaux. Nous nous appuierons sur ce modèle conceptuel pour formuler nos hypothèses, questions et objectifs. Pour finir, nous justifierons nos choix méthodologiques.

Le chapitre trois resitue les étapes historiques de la construction territoriale de la Petite-Bourgogne, depuis son essor économique et démographique au 19^e siècle avec l'industrialisation du Sud-Ouest de Montréal jusqu'aux problématiques sociales actuelles, en passant par sa restructuration urbaine dès les années 1960. Ce chapitre permet de comprendre les raisons qui ont poussé les acteurs du quartier à mettre en place une initiative locale telle que le Sentier de la Bourgogne.

Le chapitre quatre, après avoir décrit plus en détail le projet du Sentier de la Bourgogne, met en évidence les éléments qui lui ont permis de voir le jour. Par la suite, nous ferons ressortir l'organisation qui a permis de gérer le projet, les

actions mises en place pour mobiliser les acteurs locaux ainsi que des contributions inattendues, comme celle d'un groupe d'étudiants par exemple. Pour finir, nous constaterons pour chaque espace public étudié, l'implication des citoyens et des acteurs locaux, et présenterons les résultats concrets que cette expérience a eus sur l'amélioration du milieu de vie dans le quartier.

Dans le chapitre cinq, nous discuterons les résultats de la recherche à partir des hypothèses émises dans le chapitre deux. Ceci nous amènera à faire ressortir les facteurs qui ont favorisé ou limité la participation citoyenne et la concertation dans le cadre du projet étudié. Puis, nous schématiserons les étapes par lesquelles le Sentier de la Bourgogne a réussi à générer une vaste mobilisation des acteurs locaux et à réaffirmer une conscience territoriale, et, partant, une volonté des citoyens de s'impliquer dans la vie du quartier.

CHAPITRE I

CRISE DE LA COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis les années 1980, pour conjurer la crise économique provoquée par l'obsolescence du système fordiste, les gouvernements occidentaux ont adopté une politique de laissez-faire économique. Les compétences socioéconomiques, autrefois assurées par un État-Providence, sont réduites et redistribuées en partie aux instances régionales et locales, tandis que la majorité du pouvoir est accaparé par les instances globales liées au marché. Les lourdes inégalités que ce système entraîne engendrent des conflits sociaux qui remettent en cause la cohésion sociale. Si la réponse institutionnelle et gouvernementale semble ne pas répondre aux besoins de la société civile, un deuxième courant émerge initié par la mobilisation des citoyens (Chaygneaud-Dupuy, 2016). Ces derniers, au travers de diverses initiatives majoritairement locales, trouvent des solutions à leurs problèmes et essayent ainsi de reprendre le contrôle de leur milieu de vie. Ce cadre contextualise les diverses dimensions des problèmes vécus par les résidents de notre terrain d'étude. L'équipe responsable de l'aménagement des espaces publics a mis de l'avant un processus de participation citoyenne pour répondre à ces problèmes. Dans une première partie de ce chapitre, nous présenterons l'évolution du contexte sociopolitique global dans lequel s'inscrit notre territoire d'étude. Ensuite, nous analyserons les fondements du lien social en relation

avec l'émergence d'une démocratie participative. Puis, nous aborderons la spécificité québécoise en regard de la participation citoyenne inclusive.

1.1 La recherche d'un nouveau consensus social au cœur de la globalisation

Le passage de la société fordiste à une société globalisée a entraîné de profondes mutations sociales, économiques et politiques. Pour répondre à la concurrence économique globale, les États ont fait le choix d'adopter des stratégies néolibérales. C'est ce que nous allons analyser dans cette partie.

1.1.1 De l'État providence au choix néolibéral

Cette sous-partie, nous permet de faire le lien entre l'adhésion à la doctrine néolibérale et l'augmentation des inégalités territoriales.

1.1.1.1 L'État providence, un compromis social remis en cause ?

La crise socioéconomique majeure de 1929, provoquée par une surproduction, a trouvé un bon palliatif avec la généralisation du modèle fordiste, lequel favorise l'augmentation des salaires et donc du pouvoir d'achat des travailleurs, ce qui engendre de nouveaux consommateurs. Ceci permet

l'émergence d'une société de consommation ainsi que la croissance de la classe moyenne (Montpetit, 2015, p. 5; Klein, 2008).

Pour relancer l'économie et mettre fin au chômage massif, les gouvernements s'appuient sur les théories de Keynes. Selon cet économiste britannique, c'est la relance de la demande qui permet un accroissement de l'offre. Les gouvernements vont donc prendre des mesures financières et sociales afin de favoriser la consommation, ce qui permettra la relance économique. L'État devient donc un acteur principal dans un système économique qui reste libéral, mais dans lequel il régule l'offre et la demande et favorise les compromis sociaux en limitant ses effets pervers et en assurant un certain niveau de sécurité et de bien-être social à l'ensemble de la population (Klein, 2008). Cet État que nous qualifions d'État-Providence devient alors la base d'une solidarité entre les différentes classes sociales. C'est le principe du contrat social et de la recherche d'une justice sociale selon Rousseau (1762).

Afin de se protéger et de protéger leurs biens, les personnes s'accordent sur une relation contractuelle par laquelle les individus s'engagent à accepter diverses fonctions et obligations en échange des avantages offerts par la coopération sociale.¹

Jusqu'au choc pétrolier de 1973, et des crises économiques qui lui font suite, la logique keynésienne d'intervention de l'État fait consensus, autant en ce qui concerne sa capacité économique que ses bienfaits sociaux. Et si la majorité des États tentent diverses politiques de relance après les « trente glorieuses », un nouveau courant émerge et s'impose, le néolibéralisme. Cette doctrine, appliquée d'abord dans le Chili de Pinochet à partir de 1975, et dont les gouvernements Thatcher et Reagan dans les 1980 sont les figures

¹<http://la-philosophie.com/contrat-social-rousseau-resume>. Consulté le 20 janvier 2016

emblématiques, réduit l'État essentiellement à un rôle d'arbitre, prenant le contre-pied de la logique d'État-Providence (Klein, 2008; Savitch, 2007). Petit à petit, le néolibéralisme se généralise à l'ensemble des pays occidentaux et le contrat social assuré par l'État-Providence est fragilisé.

1.1.1.2. De l'État-nation à la globalisation

La logique d'État-providence fonctionne si l'État est l'acteur principal et que l'essentiel se joue sur son territoire, soit l'État-nation. Mais comme nous allons le voir, ce système est remis en cause par la globalisation. On peut définir la globalisation comme une tendance, à l'échelle mondiale, à une uniformité politique, sociale, culturelle et économique (Klein, 1997, 2006; Savitch, 2007). Elle s'est intensifiée à la suite de deux événements majeurs, un changement techno-scientifique et l'hégémonie des États-Unis. Le premier est à l'origine des progrès techniques qui raccourcissent les distances spatiales et temporelles réduisant le monde à un « village global »² (Tremblay, 2007). Mais aussi à l'interdépendance des acteurs à l'échelle mondiale laquelle s'en est trouvée naturellement accrue. Ce changement a rendu les transports tellement abordables qu'il est devenu logique d'avoir des lieux de production d'un même produit éparpillés aux quatre coins de la planète, de les assembler dans un autre endroit et que le siège social contrôle tout à partir d'un autre pays (Klein, 2008; Savitch, 2007; Tremblay, 2007). C'est le règne des firmes multinationales. Bien sûr, le choix de la localisation répond à des facteurs,

² Nous devons préciser, au vu des nombreuses significations pour lesquelles cette métaphore a été utilisée, que nous l'emploierons dans ce mémoire pour indiquer que les personnes, les biens et les informations y circulent facilement comme si les distances étaient aussi raccourcies que dans un village.

comme le faible coût de la main-d'œuvre, une faible taxation ou la présence d'instituts de recherche de pointe dans un domaine (Montpetit, 2015; Savitch, 2007; Porter, 1990). Ainsi la mondialisation profite autant aux entreprises qui obtiennent leurs produits ou services aux prix les plus compétitifs qu'aux consommateurs qui achètent ces services ou biens à moindre coût améliorant ainsi leur pouvoir d'achat. Mais si la mondialisation a pu s'accroître avec ce changement technoscientifique (Savitch, 2007; Tremblay, 2007), la globalisation, elle, n'aurait pu se mettre en place sans l'hégémonie des É.-U à la fin de la guerre froide (Klein et Lasserre, 2011). Cet État, depuis les années 1980, a fait du néolibéralisme la base de son modèle. Ce dernier s'oppose au contrôle par l'État des moyens de production et à l'intervention de celui-ci dans l'économie, si ce n'est comme coordinateur ou arbitre. L'économie doit être libre et s'autoréguler avec, notamment, la loi de l'offre et de la demande (Hayek, 1931; Marshall, 1890). L'hégémonie des États-Unis étend la doctrine néolibérale aux autres pays ainsi qu'aux institutions et organismes de la globalisation (Banque mondiale, FMI, Commission Européenne, OMC, etc.). Les gouvernements s'accordent alors pour baisser les taxes douanières, amoindrir les barrières frontalières ou, encore, réduire les obstacles posés par les réglementations nationales. Le but est de faciliter le libre-échange pour le « bénéfice de tous », car, selon ses partisans, l'augmentation des échanges internationaux favoriserait la croissance de tous. Dans cette optique naît, en 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui regroupe la plupart des États de la planète. Si, la globalisation a apporté beaucoup de richesses économiques elle a mis fin, avec l'imposition du libéralisme économique et politique, à l'approche de l'État-Providence. Et cela a contribué au renforcement et au déplacement spatial des inégalités (Harvey, 2015; Courlet et Pecqueur, 2013; Klein, 1997) comme nous allons le voir maintenant.

1.1.1.3. Les espaces gagnants et perdants de la globalisation

L'ouverture des frontières a considérablement augmenté la compétition économique entre les pays et leurs entreprises. Le coût de la main-d'œuvre étant nettement moins élevé dans les pays encore peu industrialisés, les chaînes de production de nombreuses entreprises ont été délocalisées et les pays occidentaux se sont dirigés vers le secteur de la haute technologie. C'est le règne des pôles de compétitivités ou clusters. Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique (Caillou et al., 2012). Montréal a, par exemple, développé des clusters autour du multimédia, des biotechnologies, de l'électronique, de la santé, de l'aéronautique et des arts de la scène (Tremblay et al, 2012; Klein et al., 1997). Cette spécialisation à haut niveau dans divers secteurs a permis aux pays occidentaux de vendre des produits de haute valeur ajoutée et donc de profiter de la globalisation. Mais si nous nous concentrons sur une échelle plus fine, que ce soit sur les différentes régions d'un État ou les différents espaces d'une aire métropolitaine, tous les espaces n'ont pas gagné de la même façon. Par exemple à Montréal, les quartiers péricentraux qui étaient les sièges de l'industrie fordiste se sont dévitalisés contrairement aux pôles périphériques de la métropole qui, au travers de nouvelles infrastructures de transport notamment routier, ont accueilli les entreprises de Haute Technologie. Ainsi les quartiers comme Hochelaga, la Petite Bourgogne, et Rosemont ont vu peu à peu leurs usines fermées. L'activité économique s'est déplacée à d'autres secteurs localisés dans des nouveaux pôles de croissance laissant ainsi « orphelins » les

quartiers dévitalisés (Fontan, Klein et Lévesque, 2003; Fontan, Klein et Tremblay, 2005).

La spécialisation économique des pays occidentaux, en réponse à la concurrence internationale, a entraîné une polarisation de la croissance. Cette polarisation a entraîné de fortes disparités entre différentes régions à l'intérieur des pays et a affecté leur cohésion nationale.

1.1.2. De la solidarité locale à la cohésion nationale

Dans cette sous-section, nous utilisons les textes d'auteurs précurseurs de la sociologie pour nous questionner sur le lien entre la cohésion sociale et le territoire local, ceci dans le but de nous interroger sur l'échelle pertinente pour la reconstruction des liens sociaux.

1.1.2.1. Les communautés à l'origine des sociétés

Pour entamer cette partie, nous ferons appel aux concepts de *Gemeinschaft* et *Gesellschaft* de Ferdinand Tönnies pour mieux comprendre comment se génère la cohésion sociale. Ce sociologue et philosophe allemand né au milieu du 19^e siècle a étudié le processus historique qui a conduit à la mise en place de la société. Selon lui, l'origine des sociétés est le fruit des communautés, soit les *gemeinschaft*, tout d'abord les communautés familiales, puis elles s'élargissent pour former des associations de familles, des corporations ou des paroisses. Ces individus sont rattachés par les liens du sang, par des codes et

valeurs communs, une pensée unique et partagée. En d'autres termes la cohésion sociale, résulte d'une volonté essentielle, réelle, naturelle, affective, liée en quelque sorte aux sentiments, c'est ce qu'il nomme, la *wesenwille* (Tönnies, 2010, p.95-97). Par la suite, lorsque les villages sont devenus des villes de plus en plus étendues, Tönnies n'utilise plus le terme de *gemeinschaft*, mais celui de *gesellschaft*, ce qui équivaut à la notion de société. Les personnes ne sont plus rattachées par les liens familiaux ou les liens d'amitié et elles vivent côte à côte sans former de collectif. C'est par une volonté arbitraire, idéelle, créée, la *kürwille* (Tönnies, 2010, p.97-99), que les individus vivent ensemble. Plus la société est grande plus elle libère les individus des mœurs et codes communs. La société serait donc une addition de volontés individuelles ce qui génère naturellement des conflits. Si l'auteur s'appuie sur une approche psychologique des individus avec les notions de *wesenwille* et de *kürwille*, c'est parce que selon lui, la société est la somme des interrelations entre les êtres humains et n'a pas de conscience propre. « Toutes les structures sociales sont des artefacts de substance psychique, et leur compréhension sociologique doit en même temps être une compréhension psychologique » (Tönnies, 2010, p. XLIX).

La dernière étape du processus serait le passage d'une association de *Gesellschaft* à une union au travers d'un droit voulu, contractuel (Tönnies, 2010, p. 200), d'un consensus comme l'a été l'État-Providence de l'après-guerre avec la redistribution des richesses et la protection sociale.

Si l'on suit la logique de ce sociologue reconnu, la cohésion sociale d'un État tient à un consensus partagé par tous les citoyens le composant. Ainsi, la crise de l'État-Providence remet la cohésion sociale au centre des enjeux

gouvernementaux actuels et cela passe par la recherche d'un équilibre entre trois valeurs fondatrices de nos sociétés : la solidarité, la liberté et l'égalité.

1.1.2.2. La solidarité, une ressource locale ?

Dès l'origine, les pionniers de la démocratie ont jugé qu'une « bonne société » était une société qui assurait les libertés individuelles tout autant que l'égalité entre ses membres, en s'efforçant de réduire les inégalités et de promouvoir une solidarité permettant à tous les citoyens de vivre en harmonie. Le sociologue Paul Bernard (1999) a souligné la nécessité de chercher à atteindre tous ces objectifs à parts égales. En effet, ce dernier juge que si nous aspirons seulement à atteindre l'égalité entre les citoyens, nous contraignons la liberté et fragilisons ainsi la solidarité. De même si nous cherchons à tout prix et uniquement la solidarité, cela peut mener à l'exclusion des individus en dehors des cercles à l'intérieur desquels elle se génère et à leur stigmatisation. Le cas des *gated communities*, ou encore des sectes, en est un exemple flagrant. À ce constat, le géographe Paul Villeneuve (2003), qui se questionne sur les effets d'échelle s'exerçant sur la cohésion sociale, ajoute que chacun de ces trois objectifs correspond à une échelle spatiale. Effectivement, il est facile d'imaginer que la liberté correspond au niveau individuel alors que la solidarité, comme le soulignait Tönnies, est naturelle à l'échelle des communautés et l'égalité est plus à même d'être favorisée à l'échelle nationale.

Avec la remise en question de l'État-providence, les gouvernements étatiques ont délégué une partie de leur pouvoir à leurs régions et villes et se sont donc

naturellement tournés vers l'échelle des communautés pour assurer la cohésion sociale. « Les politiques de cohésion sociale qui s'imposent à partir des années 1990 prennent pour principe le fait que le territoire local est un cadre générateur de liens sociaux et d'actions collectives » (Klein, 2008, p. 53). Le rapprochement du pouvoir a donné aux acteurs locaux la possibilité d'interagir plus facilement, plus directement avec leurs élus (Courlet et Pecqueur, 2013), d'avoir un impact sur leur environnement quotidien.

Alors que les politiques d'État-providence s'érodaient, les villes étaient encouragées à prendre en charge l'émergence des conséquences sociales négatives liées à l'évolution économique. Ceci questionne la notion de citoyenneté basée sur la nation et pointe la cohésion sociale comme un objectif multidimensionnel que les villes doivent poursuivre. (Eizaguirre, et al, 2012, p.2)³

Néanmoins, si la solidarité reste une valeur en théorie naturelle à l'échelle locale et régionale, elle doit être promue et soutenue à l'échelle nationale sans quoi les conflits infranationaux vont se multiplier. Les politiques de redistribution de la richesse entre les régions issues de l'État-Providence pèsent de plus en plus dans une logique de compétition entre territoires internationaux. Pour avoir une société, il faut un cadre commun, une capacité d'action collective commune et des causes communes (Klein, 2015).

La décentralisation a offert aux acteurs locaux plus de pouvoir d'action dans leurs territoires, mais la remise en question de l'État-providence a fragilisé la cohésion nationale. L'État, les régions, les villes ont chacun un rôle fondamental à jouer afin d'aspirer à une société harmonieuse (Courlet et

³ Texte original en anglais. Notre traduction.

Pecqueur, 2013). Nous aborderons cet aspect à l'aide du concept de gouvernance.

1.1.2.3. Du gouvernement stato-centré à la gouvernance multiscalaire et multiacteurs

La gouvernance correspond à « l'ensemble des processus et des institutions qui participent à la gestion politique d'une société » (Le Galès, 2003, p. 423). Elle résulte d'une négociation entre les multiples acteurs impliqués et les interrelations entre l'État, le marché et la société civile (Andrew, 2000). Ainsi, une « bonne gouvernance » est jugée en fonction de son ouverture à une diversité d'acteurs, notamment à ceux ancrés dans la société civile. À une échelle plus locale, la gouvernance donne à voir « le jeu des acteurs qui, par les coalitions et les partenariats, permet de générer des régulations à l'échelle locale » (Savard, 2004, p. 23). Dans une société postfordiste où la société civile joue un rôle de plus en plus important, la gouvernance devient inévitable pour rapprocher les acteurs de divers secteurs liés à différentes échelles et répondant à divers enjeux. Elle y parvient par le biais du recours au partenariat, ce qui favoriserait une démocratie plus locale et plus vivante (Lacour, 2003, p. 6). Or, si la gouvernance n'est pas encadrée et si l'implication citoyenne n'est pas favorisée, les intérêts citoyens, particulièrement ceux des plus démunis, risquent fortement de ne pas être pris en compte (Trudelle et al. 2016).

Comme nous venons de le souligner, la globalisation a enclenché de profondes mutations au sein de nos sociétés et le néolibéralisme a fragilisé les liens de

solidarité préexistants. Le repli de l'État, consécutif à la remise en question de l'État-Providence, a mis fin aux consensus nationaux qui régissaient la vie collective des citoyens ce qui a favorisé les volontés individuelles. C'est pourquoi nous trouvons pertinent de comprendre le rôle de la cohésion sociale et l'impact que peut avoir la démocratie participative dans nos sociétés actuelles.

1.2. Une société en émergence

Cette partie nous amène à nous interroger sur l'émergence de nouvelles manières de créer du lien social mais aussi de nouvelles façons de gouverner les territoires.

1.2.1. La cohésion sociale nationale, repartir sur de nouvelles bases ?

Dans cette sous-partie, nous reviendrons sur les fondements des liens sociaux. Ceci nous conduira à nous interroger sur la définition de la cohésion sociale ainsi qu'à faire le point sur le débat scientifique qui entoure ce concept.

1.2.1.1. Des liens mécaniques aux liens organiques

La cohésion sociale peut se fragiliser lorsqu'une société subit une grande transformation. Cela a été le cas pour les pays occidentaux lors de l'exode rural

massif engendré par la révolution industrielle du 19^e siècle. Les experts tout autant que les citoyens ont cru à une perte de cohésion sociale. Et c'est là qu'un des pères de la sociologie, Émile Durkheim, a proposé une nouvelle vision. Selon cet auteur, la proximité géographique des villages permettait de susciter des liens de solidarité autour de valeurs et croyances communes (Durkheim, 1989), mais le poids du groupe était très fort, car remettre en cause la conscience collective équivalait à remettre en question la cohésion sociale du village dans son ensemble. Au contraire, dans les sociétés industrielles, la division du travail oblige les travailleurs à se spécialiser, mais s'ils deviennent moins autonomes, c'est cette dépendance à l'autre qui génère, pour Durkheim(2013), une nouvelle solidarité plus organique. La force sociale de cette nouvelle structure sociale provient de la complémentarité et de la coopération qu'engendre la division du travail. Chacun a besoin des autres comme les organes d'un corps. C'est ainsi que Durkheim (2013) a expliqué le passage de la solidarité mécanique qui règne dans les sociétés traditionnelles à une solidarité organique structurée dans les sociétés modernes. Cette vision a été remise en cause avec la crise des sociétés fordistes et le contexte de précarité et d'exclusion qu'elle a engendré. De plus en plus d'individus sont exclus du cercle de la cohésion sociale et l'emploi n'est plus suffisant pour unir les gens entre eux.

1.2.1.2. Cohésion sociale, notion floue ou quasi-concept ?

Après une version du néolibéralisme particulièrement dure, avec les gouvernements Thatcher en 1979 et Reagan en 1980, le social et la recherche d'une façon de vivre ensemble plus harmonieuse redeviennent une

préoccupation des gouvernements et des acteurs socioéconomiques dans divers pays (Jenson, Mendell, Martin et Renard, 1999). Mais si la cohésion sociale est au cœur de cette préoccupation, des critiques sont adressées à sa définition. Paul Bernard (1999, p. 48) y voit un « quasi-concept », une « construction mentale hybride ». Néanmoins, Jenson (1998), suite à un portrait de la recherche au Canada sur la cohésion sociale, établit quelques traits généralement partagés. Selon cet auteur, la cohésion sociale est un processus et non un état ou une condition. Elle peut être définie comme « un sentiment d'appartenance et une volonté ou une capacité de vivre ensemble dans une certaine harmonie » (Jenson, 1998, p. v). Or, selon Jenson (1998, p.3), même si le concept demeure flou, il reste utile, car il lie la restructuration économique, le changement social et l'intervention politique. Comme le montre Moulaert (2012), la diversité de sens qui entoure le concept de cohésion sociale reflète les multiples angles de la construction de l'harmonie sociale dans des sociétés aux contextes hétérogènes.

La cohésion sociale n'est pas une question unique répondant à une seule définition et s'adressant à un problème spécifique. La cohésion sociale est un ensemble de questions qui englobe une variété de dimensions du lien social, qui porte sur les nouveaux défis du respect des citoyens et de la diversité des communautés autant que sur le désir des habitants d'appartenir et de s'identifier à un groupe et à un lieu. (Moulaert, 2012, p. 13)⁴

Et pour cela nous trouvons nécessaire de comprendre les différents liens de solidarité qui rattachent les individus entre eux et leurs fondements.

⁴ Texte original en anglais. Notre traduction

1.2.1.3. Protection et reconnaissance, fondement du lien social ?

Pour le sociologue Serge Paugam (2015), la cohésion sociale est bâtie sur quatre types de liens sociaux : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté. Le premier lien est imposé puisqu'il correspond aux liens de parenté. Le second correspond à toute socialisation extrafamiliale comme le voisinage, une association sportive, un club de lecture. Le lien de participation organique est plus précis, car il s'applique aux relations liées à la sphère professionnelle et d'étude. C'est sur ce type de lien que Durkheim appuyait sa vision moderne de la cohésion sociale. Quant au lien de participation citoyenne, il se caractérise par le sentiment d'appartenance à une nation. À l'instar de la cohésion sociale qui évolue avec les transformations sociétales, ces différents liens sociaux évoluent aussi. Aujourd'hui, les nombreux divorces font éclater la famille nucléaire « traditionnelle. Les liens de participation élective sont fragilisés par la mobilité géographique croissante des individus. Le lien de participation organique est perturbé, entre autres, par un chômage massif. Au-delà de ne plus lier les gens entre eux ce dernier lien est à l'origine de graves problèmes d'exclusion sociale avec le développement du sentiment « d'inutilité » au sein de la société, de ne plus trouver sa place et de ne plus en faire partie. Finalement, le lien de citoyenneté, comme sentiment d'appartenance nationale se désagrège avec la crise de l'État-Providance. Néanmoins, si on élargit la notion de « lien social de citoyenneté », la participation citoyenne et la démocratie participative, envoient des signes prometteurs en ce qui concerne une régénération de la cohésion sociale, mais à une échelle locale. Si les sociétés modernes fordistes se sont appuyées sur le travail et le lien social organique, nous allons chercher à savoir, dans ce mémoire, si le lien social de niveau local pourrait être un nouveau lien générateur de cohésion sociale.

Nous allons donc, dans le prochain point, approfondir le thème de la participation citoyenne.

1.2.2. Une société civile en quête d'un équilibre du pouvoir démocratique

Dans cette sous-section, nous aborderons le thème des espaces favorisant l'implication citoyenne et donc, potentiellement, le renforcement de la démocratie. Puis nous reviendrons sur l'échec d'un tournant démocratique qui visait une plus large participation des citoyens, pour finalement nous interroger sur le modèle québécois.

1.2.2.1. Réinvestir l'espace public

L'État-Providence a incité les citoyens à lui laisser le pouvoir et en ce sens a favorisé un certain clientélisme. « Les citoyens des grandes villes ont souvent tendance à se déresponsabiliser. L'anonymat est plus accessible et le désengagement est facile [...] c'est alors que la ville ne devient sournoisement qu'un lieu de travail et de repos » (Voyer, 2013, p. 261). En effet, la multiplication des réseaux sociaux « virtuels », la télévision, le remplacement des commerces de proximité par les hypermarchés et la diminution de la fréquentation des lieux de culte (en milieu catholique du moins) font partie d'un ensemble de raisons qui ont réduit les lieux de socialisation et ont renforcé l'individualisme, la stigmatisation et finalement l'exacerbation de la peur de l'autre. C'est pourquoi nous remarquons de plus en plus l'aménagement d'espaces publics par les instances politiques, fréquemment en utilisant des

moyens de consultation des résidents. « L'encouragement à la participation active des citoyens, à l'échelle locale notamment, constituerait une forme de remède à la dissolution possible des liens de solidarité dans nos sociétés » (Blondiaux, 2008, p. 27). Cette participation favoriserait alors le capital social, définit comme les actifs sociaux permettant l'organisation sociale, tels les réseaux, les normes et la confiance nécessaires pour la coordination et la coopération, des conditions nécessaires à la démocratie participative et à la vie en collectivité (Putnam, 1995, p.69).

1.2.2.2. La montée de l'aspiration participative

« La participation du citoyen est une expression radicale qui désigne le pouvoir des citoyens », disait Arnstein (1969, p. 216). Avant les années 1960, ce pouvoir était majoritairement utilisé pour réclamer une meilleure répartition des richesses ou de meilleures conditions de travail au travers des luttes ouvrières et des syndicats. Mais ces revendications ont évolué au cours des années 1960 avec l'émergence de nouveaux acteurs et la transformation de la société.

En effet, la prospérité économique des « trente glorieuses », la généralisation de la logique fordiste d'augmenter les salaires des ouvriers pour créer plus de consommateurs et le filet de sécurité sociale assuré par l'État-Providence ont fait naître une classe moyenne de plus en plus scolarisée. Ce processus a permis à la majorité des citoyens des pays occidentaux d'amoindrir considérablement leur insécurité financière. Ainsi les revendications des années 1960 se sont élargies vers de nouvelles valeurs, vers plus de justice

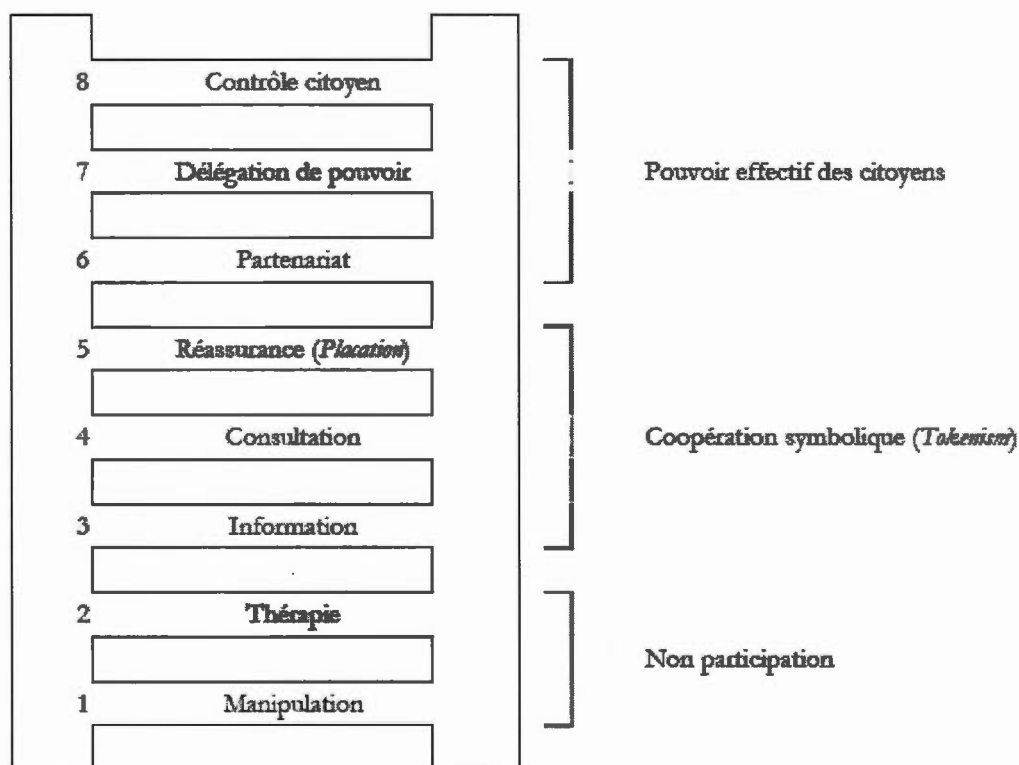
sociale, mais surtout vers de nouvelles relations sociales autant interindividuelles qu'entre les gouvernants et gouvernés. Les anciens codes et valeurs sociales qui marquaient les fractures sociales sur la base de la division des classes sociales se sont partiellement estompés.

C'est donc une redistribution du pouvoir qui était visée. « La demande de démocratisation, de partage du pouvoir et de reconnaissance du local face à un État tout-puissant était au centre des mouvements sociaux urbains des années 1960 » (Bacqué, et al., 2005, p. 9). Or, malgré l'ampleur des manifestations contestant cet ordre social, les institutions « traditionnelles » ont gardé leur pouvoir et leur distance avec les citoyens ce qui génère des tensions et de crises sociales et politiques. L'essentiel des dispositifs de participation citoyenne, que les gouvernements ont mis en place dans les années 1960 pour satisfaire la nouvelle demande sociale s'est résumé à des « rituels symboliques » (Bacqué et Gauthier, 2011, p.37). C'est ce qui est soutenu dans le texte « A ladder of citizen participation », publié en 1969 par la sociologue étasunienne Sherry Arnstein. Dans cet écrit, l'auteure fait l'analyse de nombreux dispositifs participatifs et remarque deux choses : d'une part, la volonté croissante des « sans pouvoirs » à participer afin de faire entendre leurs besoins et aspirations et, d'autre part, la myriade de réponses offertes par ceux qui détiennent le pouvoir.

Arnstein (1969, p. 217) utilise l'image d'une échelle à huit barreaux pour représenter les différents degrés de pouvoir citoyen dans ces expériences de participation citoyenne. Cette échelle est reproduite dans la Figure 1. La base ne correspond qu'à une fausse participation dans le sens où elle ne fait qu'expliquer par des termes « d'expert » les projets en débat. Les échelons

intermédiaires intègrent un réel échange entre les citoyens et les élus et la dernière étape équivaut à une participation où la décision finale revient aux citoyens avec une redistribution concrète des pouvoirs et une meilleure justice sociale.

Figure 1.1 : Les échelons de participation citoyenne



Source : Comité d'évaluation et de suivi de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (2006, p. 3), d'après Arnstein (1969, p. 217)

La chercheuse déplore le choix des politiciens d'utiliser les consultations pour prétendre prendre en compte l'avis de tous alors que les citoyens n'ont pas un

poids réel dans la prise de décision. Cet effort participatif sans pouvoir citoyen fait perdre du temps aux citoyens, les rend plus frustrés et plus méfiants. La multiplication des crises sociales et la montée des partis politiques extrêmes démontrent l'incapacité toujours plus flagrante des élus et institutions à répondre à ces « nouvelles » demandes sociales, d'où la nécessité de former et d'organiser une société civile forte.

Il existerait donc une volonté croissante des citoyens à une gestion plus transparente des affaires étatiques et une plus grande place pour eux dans les décisions politiques pour assurer une certaine justice sociale. L'impératif participatif s'accroît donc et chaque territoire en fonction de son organisation et de ses acteurs dispose de plusieurs solutions pour dépasser « l'alternative binaire de l'utopie démocratique ou du néolibéralisme conquérant » (Bacqué et al., 2005, p. 293).

1.2.2.3. L'affirmation constante de la société civile québécoise depuis la Révolution tranquille, vers une démocratie toujours plus participative ?

Comme Bacqué, Rey et Sintomer, nous utilisons le terme de société civile « dans un sens néo-tocquevillien, pour désigner les interactions, les acteurs et les organisations qui n'appartiennent ni à la sphère de l'État ni à celle de l'économie capitaliste » (Bacqué et al., 2005, p. 11). Tocqueville nous mettait en garde contre l'individualisme et une trop forte centralisation des pouvoirs. Et pour lui, la solution résidait dans une société civile et des corps intermédiaires (associations politiques et civiles, corporations, organismes

communautaires...) dynamiques. Ces instances renforcent la solidarité, elles entraînent et habituent les citoyens à user de leurs droits et devoirs civiques, donc elles favorisent la vitalité démocratique et la cohésion sociale. « Le concept de "société civile" a joué un rôle central dans le récent débat mondial sur les préconditions de la démocratie et de la démocratisation » (Putnam, 2000, p.77). Et depuis la Révolution tranquille, les organismes communautaires cherchent à jouer ce rôle au Québec : « la participation des citoyens est au cœur de la raison d'être des organisations communautaires » (Fois, 2013, p. 30). Le dynamisme de ces organisations et leur reconnaissance par les institutions leur permettent de participer toujours plus à la gouvernance locale et même nationale (Jetté et al, 2011). Les principales caractéristiques de ce processus de gouvernance sont la « concertation entre l'acteur public, l'acteur syndical et les organisations d'économie sociale, la co-construction des politiques publiques et le partenariat entre le gouvernement et les acteurs sociaux dans l'économie et les services » (Klein et Tremblay, 2010, p. 39). Ce système est soutenu par la création constante de nouvelles associations et coalitions d'acteurs (Trudelle et al. 2016).

Le modèle québécois a construit une culture de la concertation et du partenariat entre divers types d'acteurs, culture qui est un terreau fertile à la démocratie participative puisque les organismes communautaires sont interpellés constamment par la gestion politique (Klein, 2014). Les acteurs communautaires s'habituent à trouver des compromis collectifs et, comme nous allons le voir au travers de l'évolution des formes d'organisations communautaires, imposent de plus en plus la société civile comme un partenaire obligatoire au sein de la gouvernance.

Comme le souligne Foisy (2013, p. 57), les organismes communautaires ont dû naviguer entre l'institutionnalisation des initiatives citoyennes et le respect d'une distance critique avec l'État pour garder leur capacité de représentation citoyenne. Au départ, dans les années 1960, les comités de citoyens revendiquaient principalement de meilleures conditions de vie et de logement dans les quartiers défavorisés ou luttait contre l'expropriation de milliers de Montréalais lors de « l'Opération 20 000 logements ». Pour ce faire, ils voulaient une place dans les processus décisionnels pour user de leur contre-pouvoir. Dans les années 1970, les groupes communautaires se divisent en fonction de deux options. Les premiers ne font plus que revendiquer et n'espèrent plus un geste de l'État, mais cherchent par eux-mêmes des solutions à leurs problèmes. Les seconds jugent cette option comme une forme d'acceptation et d'instrumentalisation. Pour ces derniers c'est l'État qui doit être responsable des mesures sociales et les initiatives populaires ne font que valider son retrait tout en limitant les possibilités pour plus de justice sociale.

La décennie suivante marque un tournant comme conséquence de la crise du fordisme et la remise en question de l'État-Providence. Le gouvernement se voit de plus en plus contraint et pour assurer les minimums sociaux, il s'associe aux groupes communautaires moyennant un certain financement. Cela s'inscrit dans le recul de l'État-Providence puisque ce système est moins coûteux puisque le personnel des organismes communautaires est rémunéré à des taux inférieurs que ceux du secteur public et, de plus, mobilise le bénévolat. Par ailleurs, le financement public de ces organismes les contraint à des résultats et à une forme de professionnalisation, ce qui freine la participation citoyenne et les éloigne des habitants « ordinaires ». De plus, si la question de l'exclusion sociale, toujours frappante, est prise en charge par le domaine communautaire, ce dernier ne reste qu'un palliatif et non une solution durable.

Toutefois, la création du Secrétariat à l'action communautaire autonome en 1995 permet plus de reconnaissance institutionnelle du milieu communautaire et préserve son indépendance face à l'État. Aujourd'hui, le mouvement communautaire est toujours tiraillé entre la consolidation de son partenariat avec un gouvernement qui applique des politiques d'inspiration néolibérale et sa radicalisation pour une véritable transformation sociale en faveur de la justice sociale.

CHAPITRE II

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Notre étude de cas porte sur le projet d'aménagement et d'animation de quatre espaces publics mis de l'avant par la Table locale de concertation de la Petite-Bourgogne. Plus spécifiquement, nous nous intéressons au processus mis en place pour faciliter la participation citoyenne et les répercussions que cette dernière a sur la gouvernance locale et la cohésion sociale du quartier. Dans ce chapitre, nous présenterons l'objet de notre étude, notre cadre conceptuel ainsi que notre démarche méthodologique. Ainsi, dans un premier temps nous présenterons nos questions, hypothèses et objectifs principaux et secondaires. Nous définirons ensuite, les outils méthodologiques de notre analyse de terrain, soit les concepts opératoires et les thèmes de la recherche. Enfin, nous exposerons la méthode de collecte et de traitement des données que nous avons utilisée.

2.1. Questions, hypothèses et objectifs principaux et secondaires

L'objectif de cette recherche est de réfléchir aux moyens pour mettre en place un processus de participation citoyenne pour l'aménagement d'un espace public dans un quartier très disparate sur le plan social et ethnique et à l'égard duquel la majorité des habitants n'ont pas développé un sentiment d'appartenance fort. Un objectif sous-jacent est de présenter les expériences de participation citoyenne en montrant leurs effets sur le dynamisme social local. Ainsi, la question principale de notre étude est la suivante : dans quelle mesure la participation des citoyens à l'aménagement d'espaces publics favorise-t-elle une identité territoriale et la construction de liens sociaux?

Pour tenter de répondre à cette question principale, nous avons formulé quatre questions secondaires qui orienteront notre recherche empirique dans le quartier de la Petite-Bourgogne: 1) Quel a été l'objectif des acteurs lorsqu'ils ont mobilisé les citoyens? 2) Comment la participation citoyenne s'est-elle concrétisée ? 3) Quelles ont été les répercussions de la participation citoyenne sur les relations entre les différents acteurs du quartier ?

Notre première hypothèse est que pour intéresser les citoyens et les garder mobilisés, l'initiateur du projet doit diversifier les types de participation. Les consultations publiques sont nécessaires pour le plan d'aménagement, mais c'est une étape qui reste abstraite aux yeux des citoyens et le temps souvent très long entre la consultation et la réalisation du projet peut renforcer ce sentiment. Ainsi, des petites actions ou l'instauration de modalités partielles mais régulières de participation permettraient de montrer rapidement aux citoyens les effets positifs de leur engagement, ce qui aurait un effet mobilisateur.

La seconde hypothèse qui guide notre analyse veut que l'implication massive et constante des citoyens dans le projet d'aménagement et d'animation

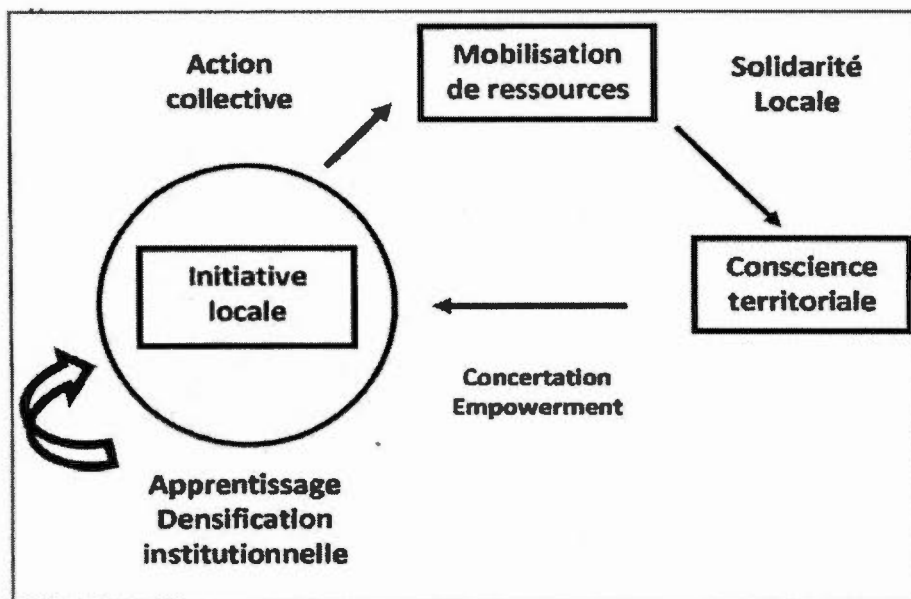
d'espaces publics a été permise par la conjonction d'organismes communautaires dynamiques et par le type de leadership développé par l'organisme instigateur du projet.

Notre troisième hypothèse est que la collaboration de l'Arrondissement avec les acteurs du projet permet de mieux répondre aux besoins des citoyens. Nous soutenons que la participation renforce les relations entre les institutions et les organismes communautaires.

2.2. Le modèle des initiatives locales et les thèmes de la recherche

Dans notre recherche, nous nous appuierons sur le modèle d'analyse des initiatives locales élaboré par le chercheur Juan-Luis Klein (Klein, 2008, 2014, 2016). C'est de ce modèle que nous dégagerons les thèmes de notre analyse (Figure 2.1).

Figure 2.1 :L'effet structurant des initiatives locales



Source : KLEIN, J-L. (2014)

La première étape du modèle est l'initiative locale. À travers un projet, dans notre cas l'aménagement et l'animation de quatre espaces publics, un ou des acteurs locaux initient une action collective qui mobilise des ressources endogènes et exogènes, ce qui permet le développement de l'initiative et crée au fur et à mesure une solidarité, entre les différents acteurs locaux. En participant à la réalisation du projet, les citoyens prennent de plus en plus conscience de leur territoire et éprouvent un sentiment d'appartenance plus fort pour leur lieu de vie. L'expérience, en requérant la concertation des acteurs locaux, engendre l'*empowerment* de ces acteurs et facilite la mise en place de nouvelles initiatives locale, favorisant le lancement d'un nouveau cycle. Chaque cycle amplifie l'apprentissage collectif et entraîne la construction ou le

renforcement des règles, normes et routines (le cadre institutionnel) qui régulent la vie de la communauté locale (Duchastel et Canet, 2004, p. 19).

Mais pour approfondir notre compréhension de cette dynamique générale, nous avons dégagé de ce modèle les thèmes de notre étude de cas.

1) L'initiative locale

Les initiatives locales sont des projets amorcés par un leader, un citoyen ou un groupe de leaders/citoyens. La nature du projet, qu'elle soit économique, sociale ou politique, peut varier, mais l'objectif est de répondre à un besoin ou résoudre un problème local en amenant les acteurs à coopérer, se concerter et ainsi développer le dynamisme local. La mobilisation d'un grand nombre d'acteurs et leur concertation nécessitent un leadership fort et reconnu socialement (Klein, 2008, 2014, 2016; Akartit, 2013). Cela nous amènera à interroger le type de leadership appliqué dans ce projet. Nous analyserons le rôle des leaders, et en même temps, nous nous interrogerons sur le rôle qu'a joué le programme de Quartiers 21, dans lequel s'inscrit le projet mené. Est-ce que le leader aurait lancé ce projet s'il n'avait pas été subventionné pour les trois premières années par le programme Quartiers 21? C'est un thème qui nous paraît crucial pour notre étude de cas.

2) Action collective

Le concept d'action collective renvoie à toute tentative de constitution d'un collectif, plus ou moins formalisé et

institutionnalisé, par des individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé, dans des contextes de coopération et de compétition avec d'autres collectifs. (Cefai, 2007, p. 8 dans Bocquin, 2013, p.28)

Lorsque le comité à l'origine du projet a obtenu la subvention du programme de Quartiers 21, cela a constitué la première action collective. Par la suite, le comité a dû composer avec les besoins, points de vue et façons de procéder des autres acteurs du quartier qui ont rejoint le projet. Les actions collectives sont cruciales pour apprendre à se concerter et arriver à un compromis. Cela renforce la cohésion sociale locale et participe à l'élaboration d'une vision commune, point nécessaire pour affirmer une communauté (Klein et Morrisette, 2014, Chevrier et Panet-Raymond, 2013). « Le groupe social qui porte l'action collective s'identifie à un objectif commun, un projet, soit la défense des intérêts communs » (Vega, 2015, p.62). Ce concept opératoire vise l'ensemble des actions mises en place par les leaders pour mobiliser les acteurs locaux.

3) Mobilisation de ressources

Par mobilisation de ressources, nous entendons toutes les ressources qu'elles soient humaines, organisationnelles ou financières accessibles aux porteurs du projet pour le faire avancer (Klein, 2008, 2014, 2016). Ces ressources sont évidemment endogènes au territoire local, mais cela restreindrait considérablement le projet sans la mobilisation de ressources exogènes.

Les acteurs locaux doivent faire preuve d'une capacité à agir de façon créative pour utiliser les ressources publiques existantes et pour attirer des appuis de la part du capital privé tout en conservant le contrôle local. (Klein, 2014, p.129)

Le soutien financier exogène durant les trois premières années du projet a permis d'assurer la mobilisation de ressources organisationnelles ainsi que la mise en place du projet, mais pour aménager le parc les promoteurs de l'initiative locale ont dû employer une personne pour chercher d'autres fonds publics et privés. Cette variable se révèle un enjeu capital pour l'initiative. Par ailleurs, l'objectif de cette dernière étant l'instauration d'une communauté dynamique, engagée et participative, la mobilisation de ressources humaines, et tout particulièrement les citoyens, est un aspect fondamental de ce concept opératoire.

4) Solidarité locale

La « mobilisation des ressources se fait dans un contexte où il faut faire pression sur des acteurs qui détiennent le pouvoir politique ou économique » (Klein, 2014, p. 129). Cette tension a tendance à accroître la solidarité entre les acteurs du projet et donc au sein de la communauté locale. Pour l'entretenir, les lieux et moyens de rencontre doivent se multiplier d'où l'importance des actions collectives. La solidarité fait référence à une identité collective et une perception d'appartenance à un territoire commun (Bucica et Patsias, 2003).

5) Conscience territoriale

Plus les citoyens sont impliqués dans l'aménagement de leur cadre de vie plus ils s'en préoccupent, plus ils y sont attachés et fiers, plus ils ont envie de s'y impliquer. La conscience territoriale est une condition nécessaire pour

l'engagement des citoyens et cette conscience s'accroît avec cet engagement (Klein, 2008, 2014, 2016). La solidarité locale et la conscience territoriale permettent de dépasser les besoins individuels pour se concentrer sur les besoins collectifs et rendent la concertation et l'obtention de consensus plus aisées (Bucica et Patsias, 2003; Chevrier et Panet-Raymond, 2013). Dans notre territoire d'étude, la présence de nombreux sites de déchets et dépôts sauvages dévalorise le territoire et stigmatise les résidents. En rendant le quartier plus propre, plus fleuri et plus agréable, les citoyens s'y identifient et s'y attachent plus facilement. L'autre variable qui favorise cette définition territoriale et cet attachement provient du partage d'une histoire et une culture commune d'où l'importance de rendre explicite ce passé partagé.

6) Concertation

Comme nous l'avons vu précédemment, lors du lancement du projet, les besoins individuels des acteurs sont différents ainsi que leur façon de penser et d'agir, ce qui apporte une diversité dans les moyens mobilisés par l'action collective. Néanmoins, les acteurs doivent se rallier autour d'une stratégie commune ce qui les amène à agir ensemble et à se concerter.

La concertation permet le dialogue entre les acteurs face aux divergences, ce qui permet d'identifier les solutions aux problèmes, de construire des ententes et de planifier ensemble les actions à entreprendre, d'où en découle l'*empowerment* des acteurs impliqués dans les processus. (Vega, 2015, p. 64)

Pour que ce dialogue se fasse, arrêtons-nous sur la mission prépondérante des leaders et des comités qui encadrent le projet. La concertation doit mener

à un compromis acceptable pour tous sinon le projet s'arrête et des tensions s'installent mettant en péril sa poursuite.

7) Empowerment

Généralement, le terme « *empowerment* » fait référence au pouvoir d'agir des acteurs et des collectivités. En fait, il s'agit d'un processus qui permet de transférer des connaissances et ainsi développer un potentiel ignoré jusqu'à lors par les acteurs (Carrel, 2013, p. 145). Selon Ninacs (2009, p.14), l'*empowerment* passe par quatre composantes, la participation en passant d'un droit à la parole vers une place dans le processus décisionnel, mais aussi par l'acquisition de compétences pratiques, l'affirmation de son estime par la reconnaissance de ses compétences par autrui et finalement par la prise de conscience individuelle d'un problème commun qui peut être résolu par une action collective. Nous soulignons que l'*empowerment* opère sur plusieurs niveaux et de manières différentes. « Au niveau individuel, il correspond à un processus d'appropriation du pouvoir, ce qui veut dire opérer sur divers plans tels que la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique » (Vega, 2015, p. 65). Au niveau communautaire, l'*empowerment* équivaut à la capacité des acteurs à coopérer pour des intérêts collectifs. Enfin, au niveau organisationnel dans le sens où l'augmentation du pouvoir individuel favorise le pouvoir d'action de la communauté. « Les sociétés développées sont celles où chacun de leurs citoyens a la capacité de mettre en valeur son potentiel de développement, d'offrir une part de lui-même au développement de l'ensemble » (Ninacs, 2009, p.15). Au travers du processus participatif de l'aménagement des quatre espaces publics, le but escompté a été de transformer petit à petit les résidents du quartier de la Petite-Bourgogne en des

citoyens impliqués dans les décisions du quartier, voire de la Ville. Pour ce vaste concept, nous nous concentrerons sur l'aspect organisationnel et notamment la connaissance des différents processus, acteurs et référents nécessaires pour mettre en place d'autres projets collectifs.

8) Apprentissage collectif

Comme nous venons de le voir, la capacité d'agir individuelle, communautaire et organisationnelle est un atout pour l'ensemble de la communauté locale. La faculté des acteurs locaux à collaborer, savoir trouver des compromis et consensus collectifs en est un autre. D'autre part, les acteurs prennent connaissance des différents programmes publics qui peuvent financer d'autres actions, mais aussi des acteurs privés qu'ils peuvent mobiliser. Ils pourront ainsi identifier les bons interlocuteurs dans la perspective de lancer de nouvelles initiatives. Tous ces apprentissages collectifs ont pour but de faciliter la répétition d'une action collective et ainsi « assurer un dynamisme local durable » (Klein, 2014, p. 129). Pour notre étude de cas, nous essayerons de documenter ces apprentissages.

9) Densification institutionnelle

Le thème fait référence à la transformation institutionnelle conséquente de l'initiative locale. Toutes les initiatives locales n'arrivent pas à cette étape du processus, mais c'est ce que nous chercherons à déterminer dans ce mémoire, et cela au travers de l'évolution de la fréquence des échanges entre les

représentants de l'initiative locale et les représentants du pouvoir local depuis le début du projet.

Ces outils conceptuels nous permettront d'analyser la mise en place du processus de participation citoyenne à travers l'exemple du projet d'aménagement et d'animation lancé par la Table locale de concertation de la Petite-Bourgogne. Cela nous permettra également de connaître l'apport de la participation citoyenne dans le développement d'un sentiment d'appartenance et de cohésion sociale dans le quartier.

2.3. Démarche méthodologique

Pour tenter de répondre aux questions posées dans la première partie de ce chapitre nous nous appuierons sur une recherche empirique et qualitative.

2.3.1. Cadre spatio-temporel

L'initiative locale que nous analysons dans ce mémoire, le Sentier de la Bourgogne, comprend quatre espaces publics du quartier de la Petite-Bourgogne dans le Sud-Ouest de Montréal : le parc Vinet, le parc des Jazzmen, la rue Chatham et la devanture du café/marché citoyen.

Le projet du Sentier a pu voir le jour grâce à l'appui du programme de Quartiers 21. Par l'intermédiaire de ce programme, la Ville de Montréal et la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal subventionnent pendant trois ans des projets sélectionnés. Le Sentier de la Bourgogne a été financé de 2012 à 2015, puis a profité d'une année supplémentaire de financement pour des raisons que nous expliquerons dans le quatrième chapitre de ce mémoire. Ainsi nous étudierons le processus d'aménagement et d'animation participatif du Sentier de la Bourgogne durant la période de 2012 à 2016.

2.3.2. Observation participante

Notre première relation au projet du Sentier de la Bourgogne et son quartier remonte à mars 2014 lors d'un concours de design co-organisé par la Table locale de concertation de la Petite-Bourgogne et l'École de technologie supérieure (ETS), une composante de l'Université du Québec. Ce concours visait à faire participer des étudiants de divers collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) et universités de Montréal sur le plan d'aménagement d'un des espaces publics inclus dans le Sentier, soit le parc des Jazzmen. À partir d'une recension des besoins des résidents réalisée lors de la première consultation publique du Sentier, les étudiants devaient réfléchir à un plan d'aménagement en une fin de semaine. Les deux équipes gagnantes pouvaient ensuite prolonger leurs expériences en rencontrant des professionnels, dont l'architecte paysager de l'Arrondissement du Sud-Ouest, afin de proposer un plan d'aménagement final aux élus de l'Arrondissement. Cette première expérience nous a permis de rencontrer la chargée de projet

du Sentier supervisée par la Table locale de concertation ainsi que quelques résidents venus assister aux présentations. Cela nous a également permis de nous familiariser avec les problèmes du quartier et avec les besoins de ses résidents. Par la suite, notre relation avec la chargée de projet nous a permis de participer aux réunions du comité de suivi du Sentier et des différentes équipes pour ainsi rencontrer les acteurs du projet et les principaux organismes du quartier. Cela nous a également offert l'opportunité d'observer de près les travaux et de prendre part à la mise en œuvre du processus d'aménagement du parc.

Au travers d'une rencontre entre la chargée de projet du Sentier, le coordonnateur de la Table locale de concertation et plusieurs représentants de l'Arrondissement du Sud-Ouest de Montréal, nous avons pu étudier les relations que ces acteurs entretiennent et leur évolution depuis le début du projet participatif. Nous avons pu consigner la manière de procéder de l'administration locale ainsi que les moyens et ressources dont l'administration a disposé pour favoriser le projet.

Un autre aspect de notre observation participante a été notre présence à la retransmission d'une vingtaine de vidéos réalisées par les jeunes de la communauté noire anglophone du quartier. Par cette technique, les résidents du quartier et nous-mêmes avons pu en apprendre plus sur l'Histoire et la culture du quartier. Notre présence aux opérations de mobilisation des résidents nous a permis de connaître les types de familles qui habitent le quartier, mais aussi la motivation qu'ont les citoyens pour participer à des projets collectifs dans leur quartier.

Finalement, les dernières activités auxquelles nous ferons référence ici sont les journées de nettoyage et de verdissement de la rue Chatham et du parc Vinet. Ces activités nous ont fourni la possibilité d'observer directement les effets cohésifs des travaux sur les participants, leur fierté et le sentiment d'appartenance à leur quartier qui s'en sont dégagés. La liste complète de nos observations participantes est recensée dans l'annexe D.

2.3.3. Entretiens semi-dirigés

En plus de l'observation participante, nous avons eu recours à des entrevues semi-directives. Pour sélectionner les répondants, nous avons procédé à un échantillonnage raisonné. Notre observation participante nous a permis de rencontrer le porteur du projet, qui nous a mis en relation avec les autres représentants du comité de suivi du Sentier de la Bourgogne, ainsi qu'avec les différents types de participants des multiples activités du projet. Au total, nous avons réalisé 14 entretiens avec des intervenants du projet. Parmi eux, il y avait quatre membres de la Table locale de concertation, lesquels ont été interrogés pour leur vision globale du projet, des différentes étapes du projet et de la participation citoyenne pour le Sentier de la Bourgogne. Nous avons également interrogé le coordonnateur du comité de suivi pour l'aménagement du parc Vinet qui travaille également pour le financement du Sentier. La liste complète de nos entretiens est dans l'annexe E.

Ces entretiens d'une durée moyenne de 45 minutes ont été effectués entre juin et juillet 2015, soit presque trois ans après le début du projet. Tous les

entretiens ont été transcrits et analysés de façon thématique, à partir des thèmes présentés dans la section précédente.

Le guide d'entretien couvre les dimensions suivantes, qui constitueront la base de notre analyse:

- Questions sur la personne interrogée ou l'intervenant et l'organisation (rôles et implications dans le milieu local et dans le projet)
- Questions sur la perception identitaire du quartier et l'apport du projet
- Questions sur le projet, son émergence et son évolution
- Questions sur la mobilisation des ressources endogènes et exogènes, le rôle de ces différentes ressources et le leadership
- Questions sur les résultats attendus et les potentiels premiers impacts du projet vis-à-vis du sentiment d'appartenance et de la cohésion sociale dans le quartier

Le guide d'entretien utilisé a eu la même base pour tous les répondants, mais les questions posées aux citoyens étaient plus orientées sur leur vécu et perception afin d'avoir un point de vue plus personnel que professionnel. Les guides complets sont présentés dans les annexes B et C.

2.3.4. Recension des écrits

Notre troisième source a été la recension des écrits. Ces derniers incluent des rapports généraux sur d'autres projets de Quartiers 21, ainsi que des documents qui nous ont été fournis par les organismes rencontrés.

CHAPITRE III

LA PETITE BOURGOGNE, UN QUARTIER MIXTE SOCIALEMENT ET CULTURELLEMENT EN QUÊTE D'UNITÉ

Ce chapitre vise à présenter le projet de Quartiers 21 du Sentier de la Bourgogne et ses objectifs. Après avoir replacé le quartier dans son cadre géographique, nous rappellerons brièvement les fondements de l'essor économique du quartier dont l'héritage définit, encore aujourd'hui, son identité. Par la suite, nous présenterons les caractéristiques socioterritoriales et culturelles nécessaires pour comprendre la dynamique communautaire du quartier. Finalement, nous présenterons le projet le Sentier de la Bourgogne, ainsi que l'organisme qui le porte, la Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé.

3.1 La Petite Bourgogne, un quartier du Sud-Ouest

La Petite-Bourgogne est un quartier de l'Arrondissement du Sud-Ouest de la ville de Montréal. Il est habité par 10 000 personnes (Centraide, 2014). Ce

quartier est bordé au Nord par l'arrondissement de Westmount, à l'Ouest par le quartier Saint-Henri, à l'Est par Griffintown et au Sud par le quartier de Pointe-Saint-Charles, duquel il est séparé par le canal de Lachine (Figure 3.1Figure 3). Soulignons que la rive gauche de ce canal, anciennement industrielle, est en cours de changement avec l'implantation d'entreprises de haute technologie et de nouveaux îlots résidentiels, principalement sous la forme de condominium. À une échelle plus fine, nous remarquons que la Petite-Bourgogne est délimitée par la rue Saint-Antoine au Nord, ou l'autoroute Ville-Marie qui la borde et a un impact fort sur la dynamique du quartier (Figure 3.2). À l'Ouest, c'est la rue Atwater qui marque la limite, le canal de Lachine au Sud, axe structurant, historique et identitaire majeur et finalement la rue Guy à l'Est.

Le quartier est structuré par deux axes. Tout d'abord, le boulevard Georges-Vanier desservant l'autoroute Ville-Marie et apportant une circulation automobile dense et pouvant être perçu comme une fracture territoriale dans le quartier. Perpendiculairement, la rue Notre-Dame est un axe moins large, à taille plus humaine. C'est une vieille artère commerciale favorisant le transport pédestre et cyclable. À l'heure actuelle, elle est peu mise en valeur, mais c'est la rue initiale autour de laquelle s'est bâti le quartier dès le milieu du XIXe siècle.

Figure 3.1 : La Petite-Bourgogne à Montréal



Source : Auteure, 2014, échelle 1/ 450 000

Victoria (1859), premier pont ` construit sur le fleuve Saint-Laurent. Le canal de Lachine a été au cœur du développement industriel du Canada, et plus spécifiquement du Sud-Ouest de Montréal.

La puissance du port, la disponibilité du canal pour le trafic commercial et sa puissance hydraulique y ont attiré un développement industriel important, d'abord sur la base du charbon et du fer, ensuite du grain et du sucre de canne, puis à un stade plus évolué, du matériel de transport. L'évolution du développement industriel s'est étendue sur près d'un siècle et, à la fin des années 1940, le secteur était reconnu comme le centre industriel le plus important du Canada avec près de 30 000 emplois manufacturiers. (Ville de Montréal. *Le plan des abords du canal de Lachine*, octobre 1991, p. 7)

L'intense activité économique du quartier au 19^e siècle attire plusieurs vagues d'ouvriers dont beaucoup proviennent des États-Unis et des Antilles. Cette immigration a favorisé l'essor du jazz et, lors de la période de prohibition des États-Unis (années 1920-1930), le quartier a accueilli de nombreux noctambules, bars et boîtes, ce qui a donné à la Petite Bourgogne l'appellation de « berceau du jazz ». Cette identité est d'ailleurs de plus en plus revendiquée avec, à titre d'exemple, l'inauguration de la murale *Jazz bornhere* réalisée par le collectif MU en décembre 2011 (Figure 3.3 3.3). Cette murale met à l'honneur le célèbre jazzman, Oscar Peterson, qui est né et a grandi dans le quartier, sur la rue Delisle.

Figure 3.3 : Murale *Jazz bornhere* à l'angle des rues Des Seigneurs et St-Jacques



Source : Cocke, S., 2011

Si la construction du canal de Lachine a permis un grand essor économique, sa fermeture et sa désaffectation, entre 1965 et 1973, accélère un déclin amorcé par l'ouverture du canal maritime au milieu du fleuve. Sans compter la construction de trois autoroutes et deux autres ponts, ce qui a encouragé la relocalisation des entreprises qui s'étaient installées sur les bords du canal de Lachine, et qui à terme s'est traduite par une forte dévitalisation démographique (Gareau., 1990; Fontan, Klein et Tremblay, 2005).

Ainsi, de 1967 à 1988, le Sud-Ouest de Montréal perd 20 000 emplois industriels et sa population passe de 100 000 résidents à 69 000 entre 1950 et 1988. « La structure économique du Sud-Ouest, tout comme celle des quartiers centraux de plusieurs grandes villes des États-Unis et du Canada, subit une restructuration profonde » (RESO, 2013). Finalement la crise du fordisme dans les années 1980 « achèvera » la désindustrialisation avec de nouvelles fermetures d'entreprises et donc de nouvelles pertes d'emploi. Néanmoins, « ces moments pénibles servent de déclencheurs à une mobilisation grandissante des acteurs locaux pour reprendre en main le développement du milieu. » (Fontan, Klein et Tremblay, 2005).

Un des exemples de ces efforts de prise en main communautaire est la mise en œuvre dans le Sud-Ouest, aux débuts des années 1980, du Programme économique de Pointe Saint-Charles (PEP) qui étend ses services à tout le Sud-Ouest et donne lieu à la mise sur pieds du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) en 1989. Le PEP, et ensuite le RESO, constituent l'une des premières expériences de développement économique communautaire, qui ont mené à la création des corporations de développement économique communautaire (CDEC). Le RESO a été chargé de promouvoir la relance économique dans le quartier. Impulsée par la communauté, cette organisation œuvre depuis 1989 à mettre en valeur des ressources locales. Cette dynamique a permis une meilleure concertation et coopération entre les acteurs de la Petite Bourgogne, ce qui a favorisé l'impulsion de nombreux projets de développement offrant de nouveaux emplois qui cherchaient à pallier les effets du déclin industriel.

3.3 La Petite Bourgogne, un quartier socioterritorialement fracturé

Les gens d'en bas de la track ne se mêlaient pas avec ceux d'en haut. En haut il y avait plus de professionnels, et puis il y avait aussi plus d'anglais sur la rue Coursol ». (Propos des sœurs Lévesque recueillis par Larivière, C. (1973). p. 33)

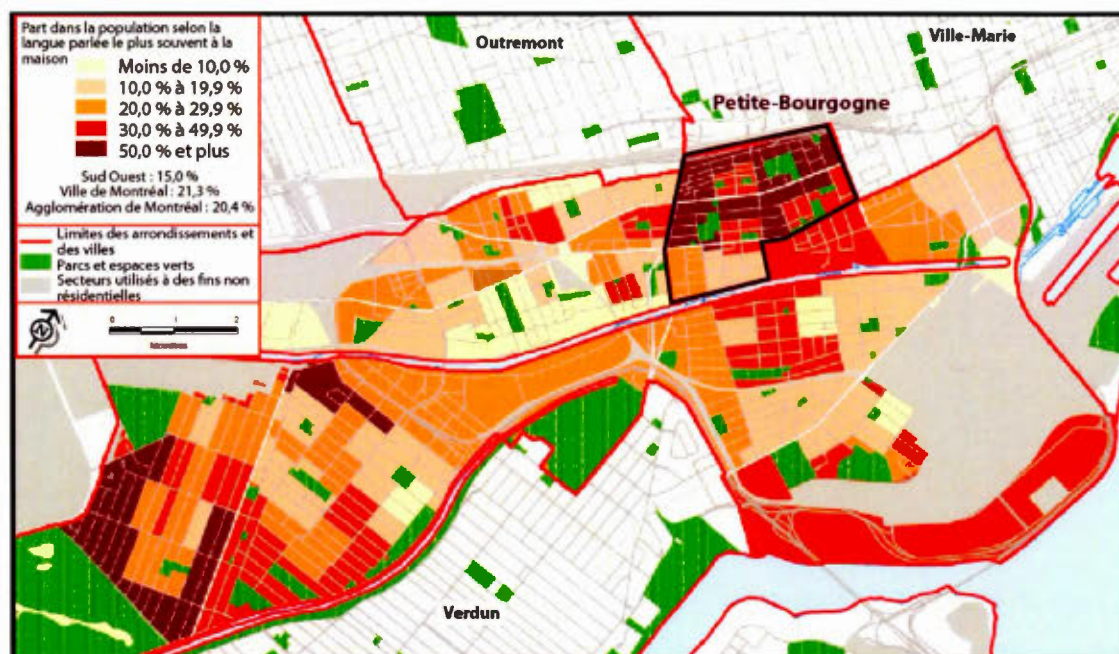
Cette citation illustre bien la fracture socioterritoriale originelle du quartier. L'implantation de plusieurs voies de chemin de fer a créé de véritables barrières physiques dans le quartier. Ainsi les « familles ouvrières s'installent entre les voies ferrées et le canal alors que les familles plus fortunées s'établissent sur les rues Saint-Antoine, Coursol et Quesnel » (*La Petite-Bourgogne : Terre d'accueil, Terre de passage, Terre en transformation*, [Exposition]. 2014). Aujourd'hui les voies ferrées ont été démantelées, laissant le sol contaminé ce qui entraîne des problèmes pour le réaménagement de ces lieux. Et même si ces barrières physiques n'existent plus, elles ont laissé un héritage identitaire fort et des barrières mentales tout aussi importantes.

La Petite-Bourgogne est un quartier très diversifié.

Si « à la fin du 19^e siècle et durant la Première Guerre mondiale, les Antillais représentent 40 % de la communauté noire montréalaise et ont choisi pour la plupart la Petite-Bourgogne » (CLSC Saint-Henri, 1999), aujourd'hui les origines ethniques sont beaucoup plus hétérogènes. « Il y aurait plus de 108 nationalités représentées dans le quartier » (Gimat, Horrenberger, Perreault et Tardif, 2010, p. 17).

Selon le profil de quartier de 2014 de la Ville de Montréal, les nouveaux immigrants de la Petite-Bourgogne sont originaires d'Afrique, principalement du Cameroun et d'Algérie, et depuis 2006 du Bangladesh. Les immigrants provenant de Chine, ou encore d'Europe de l'Est, comme la Hongrie, ou des Antilles avec des migrants d'Haïti et de Jamaïque restent importants dans le quartier. La cohésion sociale est plus ardue avec cette mosaïque de cultures, et notamment de langues. Un pourcentage très élevé de foyers de la Petite Bourgogne parle une langue allophone, donc ni l'anglais ni le français (Figure 3). D'après Centraide Montréal, en 2011, ce pourcentage s'élevait à 41 %, contre seulement 25 % d'anglophones et 31 % de francophones. Les organisations et associations communautaires, comme Amitié Soleil ou le Comité d'éducation aux Adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CÉDA), jouent là un rôle majeur dans l'intégration des habitants et dans l'amélioration de la cohésion du quartier en proposant des cours de français, d'anglais, d'alphabétisation et autres.

Figure 3.4 : Concentration des personnes dont la langue parlée le plus souvent à la maison est une langue non-officielle, Sud-Ouest de Montréal, 2011



Source : Recensement 2011, Ville de Montréal

Si beaucoup d'immigrants récents⁵ sont attirés par le quartier de la Petite-Bourgogne, cela est en partie dû à son offre de logement à loyers modiques, situation qui se transforme petit à petit. Selon le portrait fait par la Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé en 2000, 40 % du parc immobilier de la Petite Bourgogne est réservé aux habitations à loyer modique (HLM). Ainsi, 45 % de la population de la Petite-Bourgogne est considérée comme disposant de faibles revenus (après impôts) en 2005, contre seulement 23 % en

⁵Selon Statistique Canada, les immigrants récents sont ceux qui se sont établis au pays au cours des cinq années précédentes

moyenne sur l'île de Montréal (Centraide Montréal, 2011), soit presque le double. Parallèlement, « le peu de logements pour les ménages à revenus moyens force ces derniers à s'exiler hors du quartier » (Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé, 2000). Cela provoque un fort roulement de la population du quartier, rendant difficile l'attachement territorial des résidents et leur participation à la vie communautaire.

De nombreux immigrants récents s'installent dans le quartier pour seulement quelques années et lorsqu'ils en ont les moyens, environ trois à cinq ans après, ils préfèrent déménager dans des quartiers plus « favorisés ». « Cet afflux à la fois de hauts et de très bas revenus, avec l'absence de classe moyenne, fait de la Petite-Bourgogne un quartier socialement fracturé » (CLSC St-Henri, 1999). Et cette fracture est en majorité due à l'hétérogénéité du cadre bâti et des différentes opérations de rénovation urbaine et revitalisation qui ont eu lieu dans le quartier depuis les années 1960.

Face à la dévitalisation du quartier et à sa précarisation, avec la fermeture du canal de Lachine, la Ville de Montréal lance, dans les années 1960, une vaste opération de rénovation urbaine « en y construisant l'un des plus vastes parcs de logements sociaux au Canada » (*La Petite-Bourgogne : Terre d'accueil, Terre de passage, Terre en transformation* [Exposition], 2014). La Ville a démoli près de 2 000 logements ouvriers, « évinçant ainsi une importante partie des résidents et bouleversant le tissu social et commercial du quartier » (CLSC Saint-Henri, 1999). Mais si les opérations de rénovation urbaine des années 1960 visaient essentiellement des populations à bas revenus, les revitalisations des années 1980 attirent « des résidents plus fortunés et plus

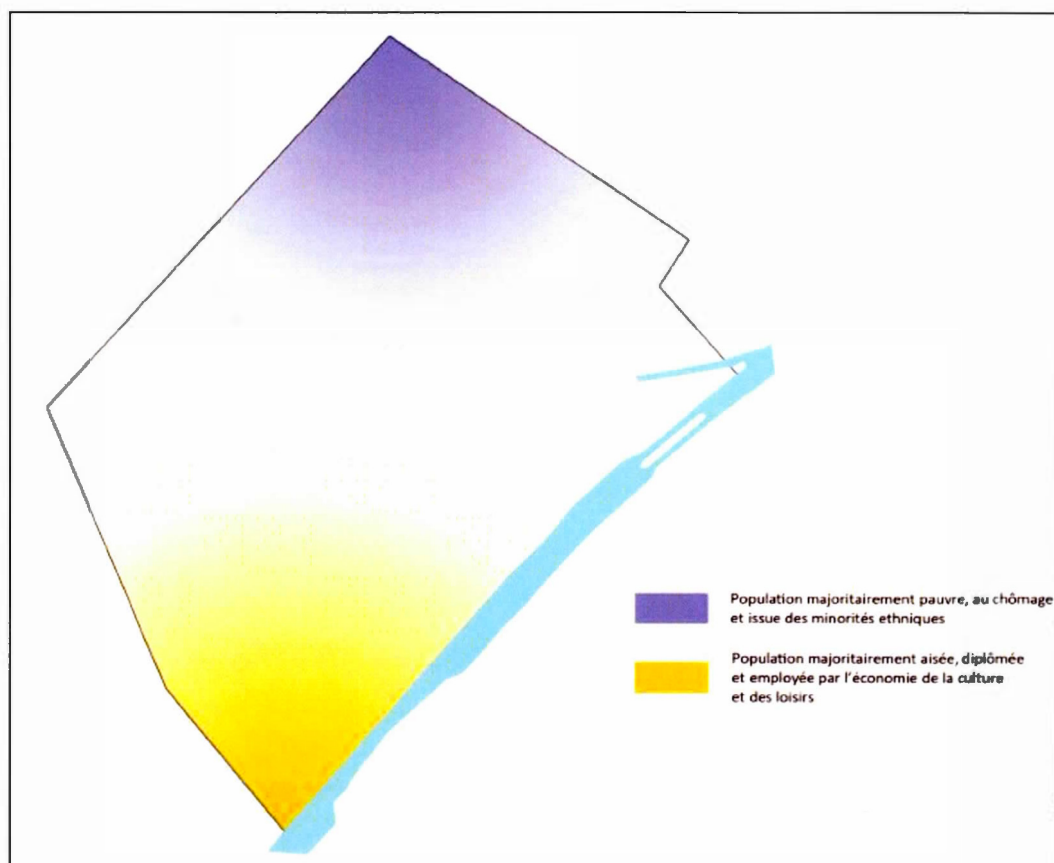
scolarisés » (Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé, 2000), d'où la fracture socioterritoriale du quartier, très bien illustrée par les Figure 33.5 et 3.6.

Figure 3.5 : Fonctions du cadre bâti dans la Petite-Bourgogne



Source : Gimat, Horrenberger, Perreault, Tardif, 2010, p. 9

Figure 3.6 : Schéma des polarités sociales de la Petite Bourgogne



Source : Gimat, Horrenberger, Perreault, Tardif, 2010, p. 30

À l'opposé des habitations à loyer modique (HLM) des années 1960, l'opération 20 000 logements à Montréal, qui cherche à amoindrir l'exode des Montréalais vers les banlieues, aménage plusieurs « maisons de ville au centre du quartier ainsi que des condominiums le long du canal de Lachine » (Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé, 2000). La transformation des anciens bâtiments de la Stelco (ancienne industrie d'acier) en condominium de luxe en est l'exemple phare.

« De 100 ménages propriétaires en 1981, le chiffre passe à 1045 en 10 ans » (Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé, 2000). Et aujourd'hui, la revitalisation continue dans le quartier avec « la construction prochaine de près de 6 000 appartements » (Centraide Montréal, 2011), ce qui doublerait la population de la Petite Bourgogne en moins de 10 ans. On peut signaler aussi l'ouverture du canal de Lachine à la navigation de plaisance, la revitalisation du marché Atwater, l'expansion de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et le lancement du Quartier de l'Innovation, dont la Petite Bourgogne fait partie.

Le Quartier de l'Innovation est un laboratoire d'expérimentation de calibre international qui a vu le jour en 2009 sous le leadership de l'ÉTS et l'Université McGill, le but étant de créer cet écosystème d'innovation en plein cœur de Montréal. [...] Cette alliance vise à capitaliser sur leurs complémentarités en recherche, formation, innovation et entrepreneuriat, ainsi que sur leurs réseaux régionaux et internationaux.⁶

Le Quartier de l'Innovation, et la rénovation urbaine qu'il entraîne sur le quartier de Griffintown, voisin de la Petite-Bourgogne, provoquent un processus de gentrification qui peut, à terme, affecter la mixité socioculturelle et intensifier les fractures dans le quartier.

⁶<http://quartierinnovationmontreal.com/fr/projets/propos>

3.4 La table locale de concertation, la Coalition/Quartier en santé, et son projet le Sentier de la Bourgogne

Très tôt, la mobilisation citoyenne et la solidarité sociale se sont ancrées dans la Petite Bourgogne avec des regroupements de citoyens pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. On peut citer l'exemple du *Women's Coloured Club of Montreal* en 1902, qui cherche des solutions aux problèmes de logement ou d'insécurité alimentaire, ou encore le Centre Communautaire des Noirs (NCC) en 1927 qui « milite pour l'amélioration des conditions sociales de la communauté noire Montréalaise » (*La Petite-Bourgogne : Terre d'accueil, Terre de passage, Terre en transformation* [Exposition]. 2014). Cette cohésion sociale et cette solidarité s'accroissent avec le fort mouvement communautaire des comités de citoyens formés dès 1967 pour « être entendu des autorités municipales » (CLSC Saint-Henri, 1999) et s'affirmer en tant qu'acteur dans les rénovations urbaines des années 60. Aujourd'hui, cet héritage communautaire se retrouve, entre autres, dans la table locale de concertation du quartier de la Petite Bourgogne, la Coalition/Quartier en santé.

3.4.1 La Coalition, porteuse du projet de Quartiers 21

Le choix du terme « Coalition » est révélateur à la fois de la mixité socioculturelle et de la recherche d'une meilleure cohésion sociale. Cette table locale de concertation s'est constituée en 1990. L'adhésion au programme « Vivre Montréal en santé » en 1991 l'amènera à la fusion avec le comité Quartier en santé en 1994 d'où le nom complet de Coalition de la Petite

Bourgogne/Quartier en santé. Ce groupe, à l'origine, s'est constitué autour d'une vision commune, son but étant d'augmenter le sentiment d'appartenance dans la population, d'avoir une vision globale du quartier et d'améliorer les interventions communautaires et citoyennes dans le quartier. Si ces aspects sont toujours aussi primordiaux aujourd'hui, de nouveaux enjeux se sont ajoutés. Parmi ces nouveaux enjeux, il y a celui de favoriser la concertation entre les différentes instances dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

En 2017, la Coalition est constituée d'une quarantaine d'organismes communautaires, une dizaine de représentants d'institutions, et des résidents impliqués dans la vie du quartier et dans sa gestion. Parmi les institutions qui l'ont rejointe, on peut souligner le RESO, que l'on a mentionné en début de chapitre, reconnu autant par les résidents-citoyens que par les politiques publiques comme un organisme important dans le Sud-Ouest. À la base de ces organisations, il y a « le défi de la démocratie et de la participation réelle de la communauté aux orientations, aux actions et aux projets de développement » (RESO, 2010). Tout ceci se retrouve dans les objectifs du Sentier de la Bourgogne, un projet de Quartiers 21.

3.4.2 Quartiers 21

Avant de clore ce chapitre, il paraît essentiel de rappeler les objectifs des Quartiers 21 puisque le Sentier de la Bourgogne s'inscrit dans ce cadre. Les Quartiers 21 découlent du premier plan stratégique de développement durable

de la collectivité montréalaise. Adopté en 2005, pour « assurer la qualité de vie des milieux résidentiels » (Ville de Montréal, p. 1), ce programme préconise la mobilisation des citoyens et la concertation des acteurs locaux. Ce programme, soutenu par la Ville de Montréal et la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, permet de financer, à hauteur de 50 000\$ par année, des projets urbains comme le Sentier de la Bourgogne durant trois ans. Ainsi, ce programme a représenté une occasion pour s'attaquer à plusieurs problèmes » rapporte le coordonnateur de la Coalition (Entrevue no 14). Et tout comme la Coalition, les Quartiers 21 soutiennent que,

la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnementaux, sociaux et économiques (Ville de Montréal, 2010, p. 3).

C'est particulièrement cet aspect qui nous intéresse d'approfondir dans le cadre de notre mémoire. Détaillons dès à présent le projet du Sentier de la Bourgogne.

3.4.3 Le Sentier de la Bourgogne

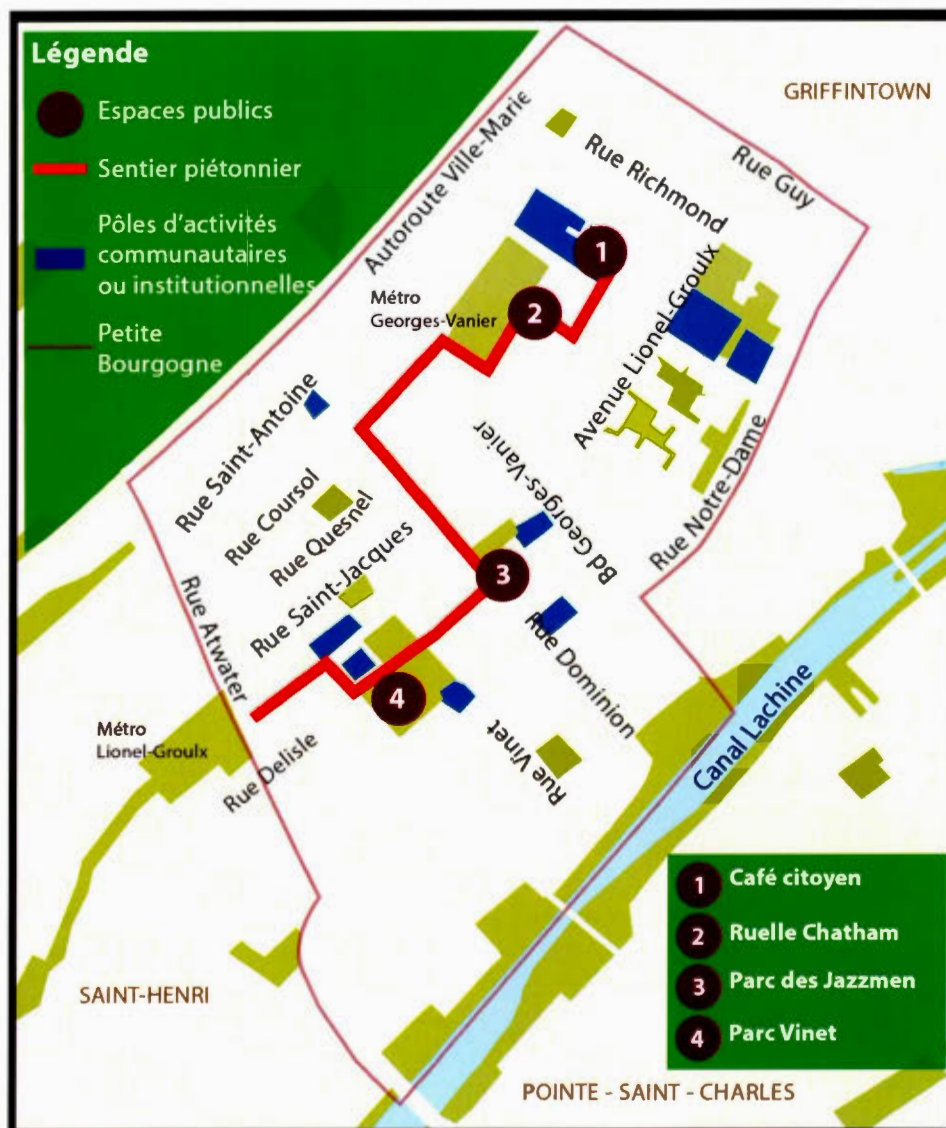
Le Sentier de la Bourgogne est un projet qui vise l'aménagement d'un sentier pédestre reliant quatre espaces publics. L'idée est de s'appuyer sur un projet urbain pour intervenir en matière de sécurité urbaine et de cohésion sociale et offrir plus de place décisionnelle aux résidents.

Comme on l'a indiqué ci-dessus, la Petite Bourgogne manque d'unité. C'est un quartier dévitalisé qui doit faire face à un fort roulement de ses résidents, ce qui conduit à un faible sentiment d'appartenance et affaiblit l'implication citoyenne. Le fait même de proposer un projet collectif, pour embellir, verdir le quartier et aménager des espaces publics pour animer et créer des lieux de rencontre dans le quartier est une occasion de créer du lien social.

Concrètement, l'objectif de ce projet est de favoriser un mode de transport actif en aménageant un chemin pédestre agréable ainsi qu'une piste cyclable continue et plus sécurisée, le tout dans le respect des principes du développement durable. Par ailleurs, le chemin pédestre doit relier plusieurs espaces publics, lesquels devront être aménagés et animés en impliquant les résidents. Ainsi, on offrira l'occasion aux habitants de se rencontrer et de devenir acteurs d'une série d'actions collectives.

La commission chargée d'évaluer les demandes de Quartiers 21 n'a accepté le projet qu'à la troisième demande, car elle jugeait le projet trop ambitieux. Finalement, malgré des objectifs encore très ambitieux, le projet du Sentier de la Bourgogne démarre officiellement en janvier 2013. La Figure 3, permet de visualiser le tracé final du chemin pédestre ainsi que les quatre espaces publics qu'il met en relation.

Figure 3.7 : Parcours du Sentier de la Bourgogne



Source : Auteure, 2014

Le premier espace correspond à la devanture du Café/Marché citoyen. Ce dernier est un organisme fonctionnant grâce au bénévolat avec l'objectif

d'assurer une sécurité alimentaire. Il comprend un café-restaurant, un plateau d'insertion à l'emploi dans le domaine de la restauration et un marché de légumes (Fortin et Klein, 2016). L'objectif pour cet espace dans le cadre du Sentier est de construire une pergola pour protéger du soleil les bénévoles, clients et les denrées durant les jours de marché, mais également d'embellir et de rendre plus visible le lieu. Derrière ces objectifs, le comité a voulu montrer son soutien à ce projet citoyen en mobilisant de nouveaux acteurs, de nouveaux résidents en appui au projet et en lançant une initiative participative d'aménagement. Cette partie du Sentier de la Bourgogne permettait également de répondre à la dimension économique attendue des Quartiers 21.

Le second espace à embellir et animer correspond à la rue Chatham, siège de plusieurs organismes communautaires très fréquentés du quartier, comme Amitié Soleil, qui propose de nombreuses activités notamment pour les familles nouvellement arrivées au Canada et dans le quartier. C'est donc une vitrine du quartier. Pourtant de nombreux riverains y laissent de nombreux déchets et dépôts sauvages. L'idée ici était de fleurir et colorer l'espace pour prévenir ces incivilités, mais également d'offrir l'occasion de mobiliser les habitants pour l'entretien et l'animation de leur quartier.

Le troisième espace est le parc des Jazzmen. Sa toponymie reflète l'histoire culturelle riche de ce quartier, berceau du jazz à Montréal. Mais physiquement c'est un parc peu aménagé, mal entretenu, qui ne rappelle en rien le jazz et qui est peu fréquenté. Les zones d'ombre et la faible fréquentation en ont fait un lieu de vente et de consommation de drogue. De plus, il n'est pas rare que le personnel du centre de la petite enfance (CPE) à proximité du parc retrouve

des seringues. Redonner à ce parc sa fonction sociale et identitaire était un objectif qui paraissait essentiel au comité de concertation.

Le quatrième espace est le parc Vinet. Il a été choisi, car il est très fréquenté, de par sa localisation, mais il est « désuet en plus d'être non sécuritaire » (Coalition, 2014, p. 2). C'est à la fois un centre multigénérationnel, avec la présence de trois centres pour la petite enfance (CPE), d'un centre d'éducation pour adulte (CÉDA) et d'un organisme pour mères en difficultés. C'est un pôle civique et historique avec la proximité d'un centre culturel, le centre Georges-Vanier. C'est aussi un point central pour rassembler les résidents et organismes des quartiers de la Petite Bourgogne et du quartier voisin de Saint-Henri.

Pour la mise en œuvre du projet de Sentier de la Bourgogne, une chargée de projet a été engagée en mars 2013 pour assurer la mobilisation des différents acteurs et citoyens du quartier et ainsi monter des groupes de travail en fonction des sous-projets. Regardons maintenant comment le projet du Sentier de la Bourgogne est exécuté et plus particulièrement comment s'est exprimée la participation citoyenne.

CHAPITRE IV

LE SENTIER DE LA BOURGOGNE, UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PORTÉ PAR DES ORGANISMES LOCAUX AUTOUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le but de ce chapitre est de présenter l'initiative du Sentier de la Bourgogne. Au travers de cette description, nous montrerons dans quelle mesure cette initiative répond aux besoins du quartier dans lequel elle s'inscrit, mais également en quoi ce projet a su susciter la participation d'une population pourtant très disparate. En rappelant le contexte, nous expliquerons les raisons qui ont poussé les promoteurs à monter ce projet. Par la suite, nous décrirons la manière dont le projet a été mis en place. Et pour finir, nous analyserons les premiers résultats découlant des trois premières années de la mise en œuvre du projet. Pour cela, nous utiliserons les informations provenant de 14 entrevues réalisées principalement durant les mois de juin et juillet 2015 avec des représentants des citoyens, des intervenants et des élus, ainsi que de différents rapports rédigés depuis le début du projet. Nous nous servirons aussi des informations recueillies lors de notre observation participante au sein des différentes organisations. La présentation du projet se fera en suivant les étapes prévues dans le modèle qui nous sert de cadre logique pour la recherche.

4.1. Genèse d'une initiative locale

Dans cette partie, nous allons analyser la genèse de l'initiative locale du Sentier de la Bourgogne. Après avoir rappelé le contexte territorial, nous présenterons ses promoteurs initiaux et le contexte qui leur a permis de lancer le projet. Nous pourrions, ensuite, décrire plus spécifiquement les sous-parties du projet et l'organisation mise en place pour le réaliser.

4.1.1. Contexte historique et socioterritorial

Bien que la Petite-Bourgogne soit un quartier à l'histoire très riche, cette dernière est méconnue de ses résidents actuels et insuffisamment mise en valeur dans le quartier. Nous pouvons avancer au moins trois raisons pour expliquer cette situation. Premièrement, le quartier est victime d'un fort turn-over puisqu'une majorité de la population y séjourne moins de cinq ans, comme expliqué dans le chapitre trois. La deuxième raison réside dans l'image négative liée à la vague de violence qu'a connue ce quartier dans les années 1980. Cela a ainsi stigmatisé leur espace d'appartenance. Ceci n'a bien évidemment pas encouragé les habitants à s'approprier leur quartier. Une des intervenantes du projet a avancé une troisième raison (Entrevue no 5 avec une chargée de projet du Sentier de la Bourgogne). Ce quartier ayant été en partie dévasté dans les années 1960 par les politiques urbaines appliquées sans concertation préalable, les habitants se sont ainsi sentis dépossédés et une rupture s'est installée entre les habitants et leur territoire. Une partie significative de la population n'est plus là pour témoigner du passé.

Au niveau historique, je trouve que c'est un quartier qui a l'âme très fragilisée et qui a beaucoup de cicatrices [...]. On a complètement enlevé son identité avec sa démolition et l'imposition d'une philosophie qui était celle des années 1960 avec le maire Drapeau et l'on a vraiment dépossédé les citoyens de leur mot à dire. Cela fait que ça donne un quartier qui s'est reconstruit par phases dans les 1960-1970 avec toutes les cicatrices que ça a pu faire (Entrevue no 5 avec une chargée de projet du Sentier de la Bourgogne).

4.1.2. Une initiative des organismes locaux

Dans le cadre de la table locale de concertation Coalition/Quartier en santé (ci-après nommée Coalition), un comité de concertation est chargé de réfléchir sur « les conditions de vie des résidents du quartier et d'identifier les solutions en matière de sécurité urbaine, habitation et aménagement du territoire »⁷. Ce comité permanent, qui se réunit en moyenne une fois tous les deux mois, est composé de représentants des organismes :

- Gouvernement local soit l'Arrondissement du Sud-Ouest
- Centre culturel Georges-Vanier
- Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Sud-Ouest-Verdun
- YMCA/Éco-quartier du Sud-Ouest-Verdun
- Groupe de ressources techniques, Bâtir son quartier
- Groupe d'aide en santé mentale, Impact
- Centre d'hébergement pour femmes en difficulté, Logifem
- Refuge pour sans-abri, la maison Benoît Labre

⁷http://petitebourgogne.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=theme1960:category&id=56&Itemid=182&lang=fr

- L'office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Comité logement, pour « Projet d'organisation populaire, d'information et de regroupement » (POPIR)
- Projet de médiation urbaine, Prévention Sud-Ouest/BUMP (PSO)
- Regroupement économique du Sud-Ouest (RESO)
- Service juridique communautaire de Pointe-Saint-Charles et de la Petite-Bourgogne
- Poste de quartier du service de police de la ville de Montréal (SPVM-PDQ 15)
- Coalition, la table locale de concertation.

Nous constatons que le comité n'intègre pas de résidents, néanmoins, il regroupe un grand nombre d'acteurs du quartier et notamment des représentants de l'arrondissement. La plupart des organismes ont la capacité de bien percevoir les réalités du quartier, car ils y agissent depuis au moins une dizaine d'années. D'ailleurs, ils s'accordent sur les enjeux qui touchent la Petite-Bourgogne soit, entre autres, le manque de cohésion sociale dans le quartier. Ce problème est bien résumé par un membre du comité de suivi qui distingue deux quartiers dans la Petite-Bourgogne : « un quartier tranquille, plus propre, mieux nanti et un quartier de grande pauvreté, avec beaucoup de logements sociaux, qui est souvent sale, mais en même temps beaucoup plus vivant » (Entrevue no 4 avec une agente de mobilisation de la Coalition). Pourtant, selon un autre membre du comité, « 11 000 habitants c'est petit, tout le monde se connaît et un dialogue est possible. Néanmoins, il faut composer avec la précarité économique, la multiculturalité et la méfiance constante qu'il y a » (Entrevue no 5 avec une chargée de projet du Sentier de la Bourgogne).

Un autre enjeu est la sous-utilisation des espaces publics dans le quartier et leur aménagement désuet comme c'est le cas dans le parc des Jazzmen. Cette impression de manque d'entretien favorise un manque de civilité de la part des habitants et de nombreux détritiques et dépôts sauvages salissent le quartier. L'absence des résidents dans les espaces publics laisse la place au commerce de drogues ainsi qu'à un sentiment d'insécurité, comme nous l'avons vu dans le chapitre trois. Le quartier avait subi ce genre de problème dans les 1990 et les résidents avaient réagi en réoccupant physiquement les espaces publics. Les membres du comité de concertation soulignent ainsi « le manque d'appropriation de l'espace par les habitants de la Petite-Bourgogne ».

La plupart des organismes du quartier sont plus dans une logique de prestation de service que de développement [...] leur but principal étant de s'assurer que les gens, puisqu'ils sont en HLM en grande majorité, aient le service minimal pour survivre (Entrevue no 14 avec le coordonnateur de la Coalition).

Si cette logique s'explique par les pressions financières et humaines que subissent ces organismes, elle encourage une forme de clientélisme de la part de leurs bénéficiaires et ne promeut pas l'autonomisation et la capacité d'initiative des citoyens. Toutefois, le principe du comité « aménagement et milieu de vie » permet à ces acteurs de prendre un temps pour réfléchir à des solutions qui vont dans ce sens. Et, au cours de l'une de leurs rencontres, en 2010, une solution a été soumise pour tenter de répondre à ces problèmes. En effet, le représentant de l'Éco-quartier a fait part de sa connaissance du programme public des Quartiers 21.

4.1.3. Organisation

Comme le résume bien la Figure 4.1 : , le projet de Sentier de la Bourgogne a été promu par le comité de concertation « Aménagement et milieu de vie ». Plusieurs de ces membres ont créé un comité de suivi chargé de monter le dossier de demande au programme Quartiers 21 puis, après acceptation, de s'assurer du suivi du projet. Ces membres sont :

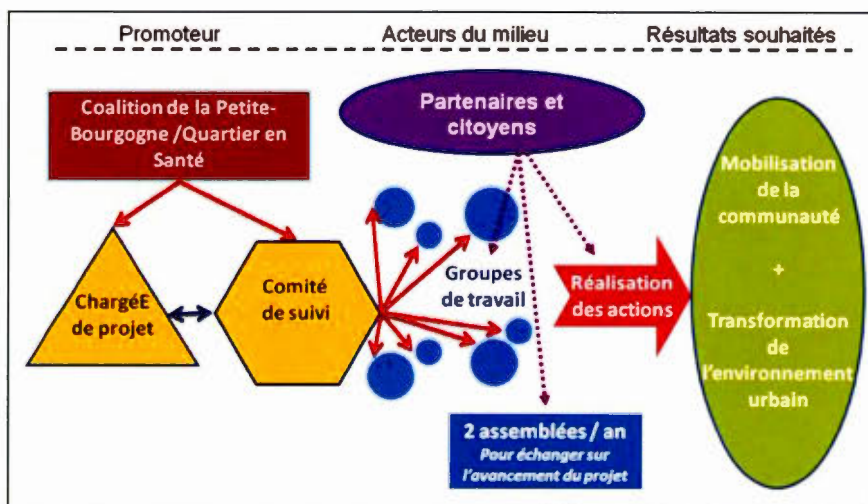
- Coalition
- Prévention Sud-Ouest
- Centre de santé et de services sociaux Sud-Ouest-Verdun
- Éco-quartier
- Arrondissement
- Regroupement économique du Sud-Ouest (avant leur difficulté financière)

Le financement pourvu par le programme a permis d'embaucher une chargée de projet qui s'occupe de la coordination entre les réunions du comité de suivi du projet, de mobiliser les différents acteurs et de promouvoir le projet. Cette chargée de projet gère aussi six groupes de travail composés de partenaires et de citoyens, qui subdivisent les différents projets du Sentier de la Bourgogne, soit :

- La pergola du Café/Marché citoyen
- La rue Chatham
- Le parc des Jazzmen
- Le parc Vinet
- Le chemin pédestre
- Les pistes cyclables

Ces groupes de travail ont pour objectif de mettre en place différentes actions dans le but de mobiliser une communauté toujours plus large, de pérenniser cette mobilisation et de transformer l'environnement urbain. Afin de montrer la progression du projet, deux assemblées par an réunissent tous ces acteurs. À cette équipe, nous pouvons ajouter une personne embauchée à temps partiel, toujours grâce au financement du programme public, pour chercher du financement pour les différents projets.

Figure 4.1 : Progression de la réalisation du Sentier de la Bourgogne



Source: Coalition, Bilan final 2012-2015

Pour célébrer l'acceptation du projet, un premier événement a été organisé pour son lancement officiel le 20 juin 2013. À cette occasion tous les partenaires de la Coalition, dont l'Arrondissement, ont été invités par l'intermédiaire du journal local, des réseaux sociaux, des réseaux de leurs partenaires, d'affiches devant leur local et du courriel. Le comité de suivi et la

chargée de projet ont pu présenter le projet et obtenir, de la part de l'arrondissement, la somme de 5 000 dollars ainsi que la promesse de retenir 325 000 dollars pour ce projet dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI) à venir. Cette décision montre le soutien du gouvernement local au projet. Soutien très important, car c'est à travers cette structure qu'une grosse partie des financements pour réaliser les projets sont obtenus, et cela facilite l'obtention d'autres fonds.

Pour clore la description de la phase d'émergence du projet, nous devons souligner l'absence des citoyens dans cette première étape, ce qui peut paraître contradictoire pour un projet qui avait été réfléchi pour la participation citoyenne. En effet « le Sentier de la Bourgogne a été pensé par des gens qui connaissent le quartier, mais qui n'y habitent pas » confirme un membre du comité de suivi (Entrevue no 14 avec le coordonnateur de la Coalition). Ce membre justifie cela par le risque de donner de faux espoirs aux habitants si le projet n'avait pas été accepté par la commission des Quartiers 21, mais aussi par la démotivation qu'aurait pu susciter l'attente entre le premier projet proposé en 2010 et l'acceptation du troisième projet fin 2012. Ces organismes restent tout de même en contact direct avec les résidents de la Petite-Bourgogne. Mais voyons dès à présent comment ce comité de suivi et la chargée de projet ont su tout de même faire participer les résidents au projet.

4.2. Mobilisation des acteurs locaux autour des citoyens

Le projet a une origine institutionnelle. Nous trouvons donc important d'analyser le processus par lequel les citoyens se sont progressivement approprié ce projet ainsi que le degré de leur implication. C'est la raison pour laquelle, nous verrons dans un premier temps comment les citoyens ont été consultés, pour ensuite analyser les différentes modalités qu'a pris leur participation. Pour finir, nous nous arrêterons sur une participation imprévue, celle d'étudiants.

4.2.1. Une large consultation, fruit d'une image positive de la Petite-Bourgogne

Voyons dès à présent la richesse des actions consultatives dont le parc des Jazzmen a fait l'objet en tant que source d'identité locale.

4.2.1.1. Un regain d'intérêt pour le jazz

Quand le projet du Sentier de la Bourgogne a démarré, la chargée de projet a jugé que le parc des jazzmen pourrait être un beau symbole pour mobiliser un maximum de citoyens puisque ce quartier est le berceau du jazz à Montréal. Rappelons que le festival international de jazz à Montréal est mondialement connu et que le jazz est un élément de rayonnement important pour le Canada. Au même moment, un citoyen très actif et très impliqué du quartier a réalisé un documentaire vidéo sur l'importance du jazz dans le quartier. Ce support a permis un 1er élan de remobilisation des habitants envers leur quartier via sa mise en ligne sur le site internet de la boîte de production, Catbird puis par Radio-Canada. Ce documentaire donne à voir le témoignage des derniers

résidents du quartier qui ont vécu à cette époque et fait référence à des musiciens tels Oscar Peterson, Oliver Jones et plusieurs jazzmen très connus dans la Petite-Bourgogne. Ce documentaire a été visionné par le biais de différents réseaux du quartier et présenté dans divers organismes, notamment dans ceux représentant la communauté noire.

4.2.1.2. Premières consultations publiques au parc des Jazzmen

Fort de ces éléments, l'équipe à la source du projet a organisé une opération de porte-à-porte afin de mobiliser le plus de résidents possible pour la première consultation publique réalisée en juillet 2013 au sujet de l'aménagement du parc des Jazzmen. Cette démarche a été très fructueuse puisque sur 250 foyers sollicités 75 ont répondu à l'appel. Pour rendre la consultation plus attractive et tester une première animation dans le parc, une séance de cinéma en plein air a été organisée. Le film n'a pas été choisi au hasard; c'est un conte qui illustre le succès d'une mobilisation citoyenne sur la redynamisation du village québécois de Saint-Élie-de-Caxton. Lors de l'assemblée, après avoir présenté brièvement le projet global du Sentier, les intervenantes ont diffusé la vidéo avec le documentaire.

C'est sûr que, bon, on voulait un peu orienter les idées vers la culture; c'est sur la thématique du parc, pis on voulait aussi que les gens découvrent aussi un peu c'est quoi leur quartier parce que les gens ne savaient pas forcément ça (Entrevue no 1 avec la première chargée de projet du Sentier de la Bourgogne).

Puis trois groupes de travail se sont formés pour ébaucher des idées concernant l'aménagement du parc. Cette consultation a ainsi permis d'obtenir

les premières idées des habitants, mais également une liste de personnes intéressées pour constituer le groupe de travail pour l'aménagement de ce parc. Même si cette assemblée a été un succès, un problème a été remarqué : la faible participation des jeunes. Pour y remédier, le comité de suivi a fait appel à deux maisons de jeunes du quartier, une pour la communauté anglophone et une autre pour la communauté francophone, dans le but d'organiser une seconde assemblée, cette fois-ci dédiée aux jeunes. Ce rassemblement a également été couronné de succès puisque 50 jeunes se sont déplacés. La mobilisation a été favorisée par la présence d'un groupe de musique de jeunes locaux.

4.2.1.3. La maquette Aménagi'naire : un jeu ludique pour prioriser les idées citoyennes

L'analyse des idées provenant des deux assemblées s'est faite à l'aide d'une maquette. Toutes les idées étaient représentées à l'échelle. La chargée de projet s'est présentée au parc des Jazzmen, aux maisons de jeunes et dans une maison de retraite pour proposer à des groupes de 10 personnes d'utiliser la maquette Aménagi'naire, représentée dans la Figure 4.

Figure 4.2 : Maquette du jeu Aménag'inaire



Source : Fortin, 2013, p. 17

Au total, 150 personnes ont aidé à recenser et à prioriser les idées. Chacune devait choisir l'idée qu'elle favorisait pour être réalisée dans le parc. L'exercice était fait d'abord individuellement puis en groupe. Les participants devaient aménager sur la maquette le parc rêvé en aboutissant à un consensus dans chaque groupe. Ce jeu a permis de comprendre les aspirations des résidents, mais également de leur faire prendre conscience des choix à faire du fait de la taille du parc, de son emplacement, et donc de l'importance d'établir des priorités en fonction d'objectifs communs. Les participants ont apprécié cet exercice concret qui démontrait l'avancée du projet et la prise en compte de l'avis des résidents par les intervenants.

4.2.2. Une réelle volonté de développer le rôle actif des citoyens

Avant de présenter les modalités prises par la participation citoyenne, nous rappellerons les principes de l'organisation en place. Dans les deux cas, notre objectif sera d'analyser l'effet attendu et les résultats obtenus pour rendre les citoyens plus présents dans les actions pour développer leur quartier.

4.2.2.1. Mobilisation et rôles des groupes de travail

Comme nous l'avons sommairement présenté lorsque nous avons abordé l'organisation globale du projet, les membres du comité de suivi avaient pour tâche principale de vérifier la possibilité technique d'un projet auprès des acteurs en charge, éventuellement de relancer un groupe de travail qui ne s'était pas rencontré depuis longtemps ou d'organiser un événement à l'échelle du Sentier de la Bourgogne. Bien qu'un représentant de la mairie de l'arrondissement ait été toujours présent pour faire connaître plus directement les informations et questions au gouvernement local, cela ne garantissait pas un résultat rapide. En effet, l'administration du gouvernement local est vaste et complexe et certaines questions peuvent toucher plusieurs secteurs et nécessiter des réponses de différents responsables.

Les groupes de travail ont été des sous-comités du comité de suivi. Chacun représente une partie bien délimitée du projet. S'ils sont autonomes dans leur

plan d'action respectif, ils doivent tout de même rendre des comptes au comité de suivi qui chapeaute l'ensemble. Généralement, ce sont eux qui ont pour rôle de mettre en place des actions pour définir un aménagement avec la population locale ainsi que d'animer les espaces publics désignés. Par exemple, c'est le groupe de travail du parc Vinet, avec l'aide des citoyens, qui devait remettre un plan d'aménagement du parc à l'arrondissement et c'est le groupe de travail de la rue Chatham qui devait mettre en place des journées de verdissement pour embellir la rue ainsi qu'organiser des événements pour animer la rue. Pour former ces groupes de travail, la chargée de projet a contacté directement et par courriel le vaste réseau d'organismes et de citoyens recensé par la table locale de concertation. Elle a proposé une rencontre avec tous les organismes partenaires. Et elle s'est appuyée sur plusieurs outils de communication pour cet appel à la participation, dont le journal local trimestriel qui est imprimé à 5 000 exemplaires, la distribution de prospectus, un kiosque érigé lors de divers événements du quartier et bien sûr la soirée de lancement du 20 juin 2013. Les groupes ont tous pu être créés, notamment grâce à l'intérêt des organismes à l'égard de la participation.

4.2.2.2. Lancement du projet et consultation

Comme nous l'avons souligné lorsque nous avons présenté le démarrage de l'aménagement du parc des Jazzmen, la consultation s'est révélée être la première grande source de mobilisation citoyenne. Un membre du comité de suivi trouve « qu'ils ont été consultés même un peu trop » (Entrevue no 7 avec la directrice de Prévention Sud-Ouest). En fonction des groupes de travail, les plateformes de consultation varient. Par exemple pour le parc Vinet des

membres du groupe de travail se sont installés dans le parc à plusieurs moments de la journée et ont interrogé les différents usagers leur demandant un avis sur les idées du groupe de travail. Cette forme de consultation avait été préférée par ce groupe de travail, car la majorité des usagers du parc sont des parents qui n'auraient pas consacré toute une soirée et encore moins une journée pour discuter de l'aménagement du parc, alors que ces petites entrevues leur ont beaucoup plu et ils ont apprécié d'émettre leurs idées.

4.2.2.3. Prise de décisions et mobilisation citoyenne

Si peu de citoyens ont été présents dans les comités de travail, cela n'a pas eu d'impact sur la volonté et l'implication concrète des citoyens dans le cas du parc Vinet. En effet, en raison des coupes budgétaires la mairie d'arrondissement a choisi de reporter l'aménagement du parc Vinet et ne l'a donc pas inscrit dans le plan triennal des immobilisations (PTI) 2015-2017 malgré un réel besoin. En réaction, le groupe de travail a organisé une pétition qui, grâce aux réseaux des différents membres, a été signée par plus de 400 citoyens et organismes du quartier. Cette forte mobilisation a montré au gouvernement local l'importance de ce projet pour le quartier. Finalement, non seulement le parc a été inscrit dans le PTI 2015-2017, mais il a été placé en priorité. L'aménagement devait commencer dès l'été 2016. Ainsi cette victoire citoyenne prouve que le gouvernement local peut prendre en compte l'avis des citoyens ce qui a été très encourageant pour les acteurs impliqués dans le Sentier de la Bourgogne.

Au départ, l'implication citoyenne s'est concentrée sur les idées d'aménagement. Après deux ans, la responsable du projet s'est rendue compte à la fois du manque de changement visible dans le quartier et également que ces projets n'interpellaient qu'une partie de la population. Un membre du comité de suivi a affirmé : « les personnes qui voulaient participer aux comités de réflexion c'étaient des personnes de la classe un peu plus aisée, qui a de l'éducation » (Entrevue no 3 avec une chargée de projet du Sentier de la Bourgogne).

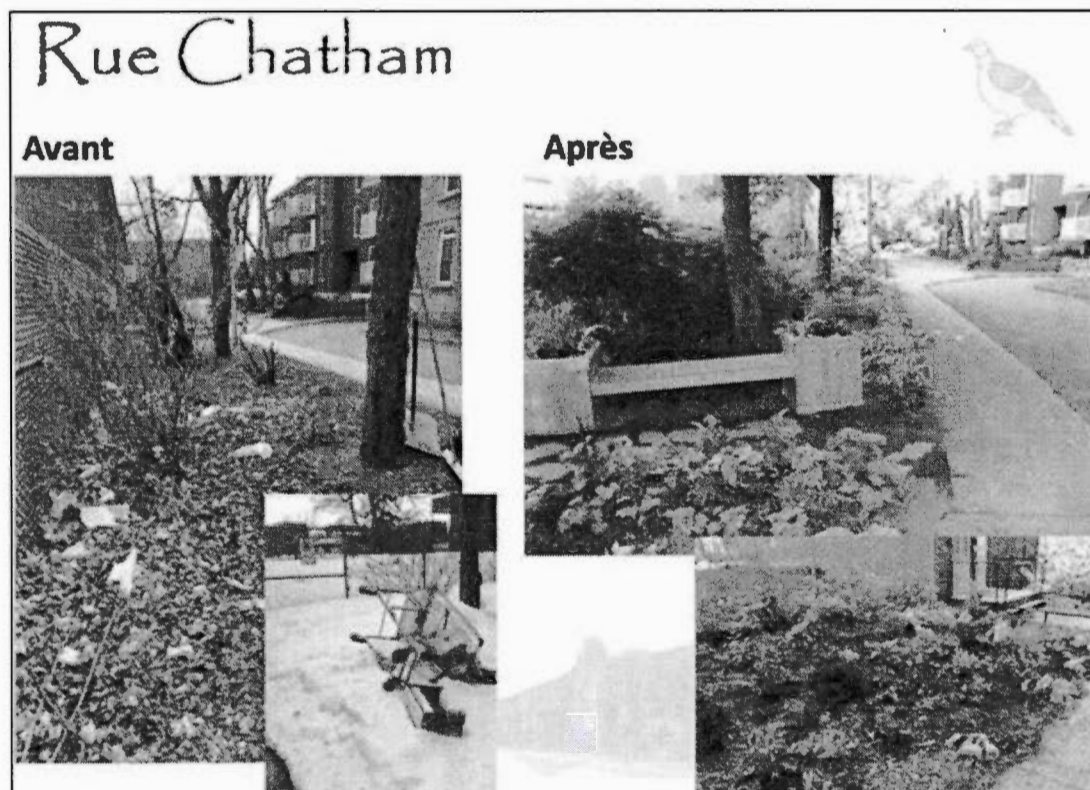
L'aménagement complet du parcours piétonnier et des deux parcs ne devait pas être achevé avant l'été 2016, ce qui était long et démobilisateur. Pour cette raison, la majorité des personnes interviewées a regretté le manque de petits projets à court terme pour entretenir la mobilisation citoyenne notamment pour le parc des jazzmen. En effet, l'aménagement d'un parc est un processus lent et très bureaucratique. Ces temps paraissent très longs pour des citoyens qui, pour une bonne partie d'entre eux, vivent au jour le jour. Pour illustrer ce problème, prenons l'exemple de la pergola. Une journée d'idéation a été organisée en mai 2014 avec une vingtaine de bénévoles et clients du Café/Marché citoyen à l'issue de laquelle un plan d'architecture a été proposé. La chargée de projet a trouvé une entreprise de réinsertion sociale pour y donner suite pour une somme raisonnable. Et pourtant la pergola n'a pas été construite avant août 2015 en raison des délais d'obtention du permis de construction, lequel doit être validé par plusieurs départements de l'arrondissement. Entre temps, le Café/Marché citoyen a failli fermer en raison de problèmes budgétaires.

4.2.2.4. De la mobilisation consultative à l'action

La chargée de projet a proposé aux différents groupes de travail de mettre en place des actions plus concrètes réalisables à court terme. « Dans le fond, c'est de s'adapter et d'avoir différentes plateformes de mobilisation qui correspondent à chaque citoyen », résume un des membres du groupe de travail pour le parc Vinet (Entrevue no 9 avec un agent de mobilisation pour la Table Enfance-Famille).

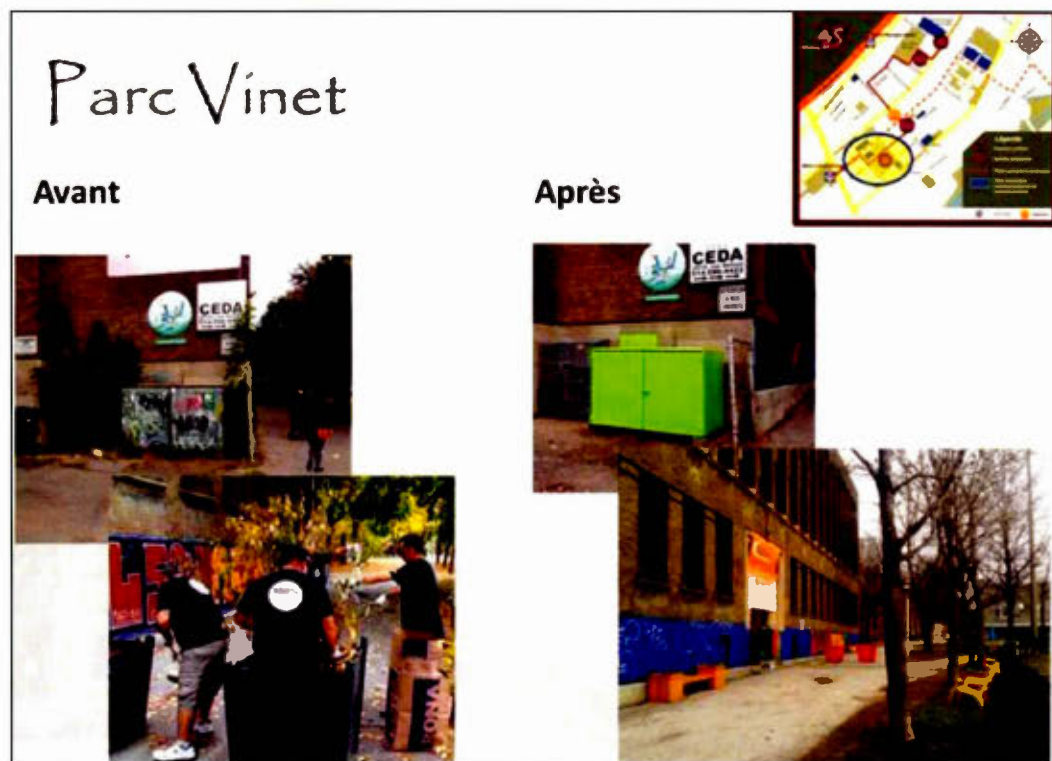
Des corvées de nettoyage ont été organisées. Grâce au budget du Quartiers 21, le groupe de travail de la rue Chatham a pu se procurer des pots de peinture pour colorer les portes de la rue et ainsi rendre l'environnement plus gai, convivial et invitant. La même chose a été faite sur un mur entourant le parc Vinet qui était criblé de graffitis. Toujours avec le même budget, des chaises ont été achetées et une micro-bibliothèque a été installée pour créer un lieu plus favorable aux échanges et à la socialisation. En plus de pérenniser et mobiliser de nouvelles personnes, ces « petits » projets ont permis d'améliorer considérablement le quartier comme le montrent les Figure 4.3 et 4.4.

Figure 4.3 : Transformation de la rue Chatham



Source : Bilan des activités 2012-2015 de la Coalition aux Quartiers 21

Figure 4.4 : Transformation du parc Vinet



Source : Bilan des activités 2012-2015 de la Coalition aux Quartiers 21

« Avec la peinture des pots de fleurs, les plantations... on le voit que ça fait des différences avec des petits budgets. Et ça, c'est bon parce que les citoyens voient ce que ça change et ça leur donne envie de s'impliquer » nous confie un membre du groupe de travail Vinet (Entrevue no 5 avec une chargée de projet du Sentier de la Bourgogne).

Toujours dans l'objectif de diversifier les actions, mais également de répondre à une demande d'animation populaire du Sentier de la Bourgogne, un certain

nombre d'événements festifs ont été proposés. Ainsi, une soixantaine d'enfants des CPE partenaires du projet Vinet ont décoré plusieurs arbustes du parc pour la fête de Noël en 2014, fête planifiée avec plusieurs partenaires du groupe de la rue Chatham. Les riverains ont participé en accrochant à leurs balcons plusieurs décorations, plusieurs activités étaient proposées notamment la construction de bonhommes de neige, le récit de contes, la décoration de sapins, des chants. Les enfants pouvaient compter sur la présence d'un père Noël, de plusieurs lutins, mais également d'un clown, d'une reine des neiges et de la fée des toutous. Cette animation a mobilisé 400 personnes, dont 300 enfants.

4.2.3. La participation étudiante

Concentrons-nous maintenant sur la participation des étudiants, qui s'est avérée riche, mais parfois énergivore. Comme nous l'avons indiqué au chapitre 3, le projet que nous étudions s'inscrit dans un projet plus vaste : le Quartier de l'Innovation. Ce projet a pour but de favoriser l'échange entre divers acteurs (universités, entreprises, élus, banques, artistes...) du Sud-Ouest de Montréal afin de créer un milieu propice à l'innovation. Ce projet, fruit de l'entente entre l'École de Technologie Supérieure (ÉTS) et McGill, est subdivisé en quatre volets : 1) formation et recherche, 2) social et culturel, 3) industriel, et 4) urbain. Dans le volet social et culturel, des étudiants de l'ÉTS ont lancé l'initiative de créer une école de l'innovation citoyenne (ÉIC). Le but poursuivi par cette « école » était de rassembler plusieurs étudiants de divers universités et Cégeps montréalais pour réfléchir aux moyens d'améliorer la qualité de vie des résidents. Très vite, des parallèles ont été faits entre les

objectifs du Sentier de la Bourgogne et de l'école. À ce moment-là, mai 2013, le Sentier était déjà organisé en groupes de travail et des objectifs clairs avaient été définis. Par contre, l'ÉIC n'avait pas encore de méthode ou de projet concret. Il a été ainsi proposé aux étudiants de prendre part au projet d'aménagement dans le cadre de leur école.

4.2.3.1. Un partenariat étudiant imprévu

Les étudiants sont arrivés après les deux consultations publiques pour le parc des Jazzmans, mais avant la réalisation de la maquette, à laquelle ils ont pu contribuer. Ayant recueilli beaucoup d'idées des citoyens, un cahier de charges a été planifié pour rassembler ces informations, donner une première image de ce à quoi le parc pourrait ressembler, détailler les problèmes techniques auxquels l'aménagement du parc serait confronté et évaluer le coût de cet aménagement. Ça a été la première tâche des étudiants.

Grâce à l'aide des professeurs pour les détails techniques, le cahier de charges a très bien répondu aux attentes tant de la Coalition que des citoyens. « C'est vraiment ça la force du Sentier et de l'ÉIC, c'est l'amalgame du savoir de proximité des gens du communautaire puis le savoir technique des gens des universités et des institutions » (Entrevue no 1 avec la première chargée de projet du Sentier de la Bourgogne). Ils ont réutilisé ce savoir-faire lors de la journée d'idéation de la pergola et du parc Vinet où les étudiants ont reçu le mandat de recueillir les propos des citoyens, de les illustrer, et de proposer des solutions aux problèmes techniques que pouvait rencontrer leur réalisation.

4.2.3.2. Le plan d'aménagement étudiant du parc des Jazzmen remis en question

À la suite du cahier des charges réalisé pour le parc des jazzmen, un concours de design étudiant a été organisé afin de réaliser un plan architectural du parc des Jazzmen, en respectant les volontés émises par les citoyens et avec l'aide de l'agent paysagiste de l'Arrondissement. L'École de l'innovation citoyenne a utilisé le réseau des étudiants et professeurs pour mobiliser 25 étudiants pour ce concours. Cinq équipes de cinq étudiants de diverses universités et cégeps de Montréal ont proposé un premier plan architectural après avoir pris connaissance du cahier des charges. Le jury, composé de représentants de l'arrondissement, de professeurs et de membres de la Coalition, a finalement élu le groupe étudiant gagnant.

À la fin de 2014, après plusieurs mois de rencontres entre le paysagiste, la chargée de projet et les étudiants gagnants, les plans ont enfin été dévoilés aux résidents lors d'une assemblée générale. Les citoyens ont été peu enthousiastes, car même si ces plans avaient été faits à partir de leurs consultations, par la suite ils n'avaient plus eu de nouvelles et n'avaient plus participé. Par exemple, ils auraient aimé participer au choix de l'équipe étudiante gagnante. Or, la chargée de projet avait fait le choix de demander à des représentants de l'arrondissement de sélectionner l'équipe étudiante dans le but de les inclure directement dans le projet et ainsi favoriser leur adhésion. Mais ça s'est avéré infructueux, car les représentants de l'arrondissement ont

peu adhéré aux plans d'aménagement proposés puisque leur réalisation nécessitait de trop gros investissements.

4.2.3.3. Une large mobilisation

Le Sentier de la Bourgogne est un projet qui a su toucher beaucoup de citoyens, organismes et institutions (Figure 4.5). « Dans l'ensemble, ça doit être près de 400 personnes qui sont intervenues à un moment, qui ont donné leurs opinions, participé à des corvées... » (Entrevue no 14 avec le coordonnateur de la Coalition).

Figure 4.5 : Partenaires du Sentier de la Bourgogne



Source : Prospectus de remerciements distribués par la Coalition lors de la soirée de clôture du financement des Quartiers 21, 2015

Le fait que ce soit la Coalition et son comité de concertation qui aient été à l'origine du projet a facilité le recrutement de tous ces partenaires. La nécessité d'obtenir l'appui de l'arrondissement s'est révélée très intéressante, car, au-delà d'avoir reçu son aide pour réaliser de nombreux projets, ses représentants ont permis l'accès à d'autres sources de financement au niveau de la mairie de Montréal. Ceci a permis de réaliser des murales, un cinéma plein air, d'implanter du mobilier urbain... La multiplicité de partenaires favorise des financements variés.

4.3. Résultats des projets du Sentier de la Bourgogne

Dans cette partie, nous allons analyser les résultats de la réalisation du Sentier de la Bourgogne en ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie, mais également au niveau de la mobilisation des acteurs et de la participation citoyenne. Le tableau résumant nos résultats est fourni par l'annexe F. Nous concluons par la pérennité des projets.

4.3.1. Pergola du Café/Marché citoyen

Pour commencer, concentrons-nous sur l'espace Pergola du Café/Marché citoyen. Ce sous-projet avait pour objectif la construction d'une pergola pour

embellir le lieu et marquer visuellement le Café/Marché citoyen afin d'intensifier la fréquentation de ce dernier. Voyons les résultats obtenus par ce groupe de travail après trois années de projet.

4.3.1.1. Aménagement et animation

La pergola a été construite. De nombreuses personnes ont manifesté leur contentement dans cette zone entourée de béton donc très grise. Les bacs qui devaient servir à la plantation d'herbes culinaires ne sont pas exploités par manque de temps pour les entretenir et parce que ce n'est pas la priorité d'un organisme toujours très fragile financièrement. En attendant, des fleurs ont été plantées. Au-delà de cet aménagement, ce projet a permis de créer et renforcer des liens entre les acteurs locaux. « Je pense que le Sentier de la Bourgogne nous a aidés à développer le marché, mais surtout à nous sentir soutenus » (Entrevue no 12 avec une représentante du Café/Marché citoyen).

4.3.1.2. Mobilisation des acteurs locaux autour de la participation citoyenne

Pour ce projet, une consultation a été organisée. Une vingtaine de citoyens, bénévoles et utilisateurs du marché citoyen ont répondu à l'appel. Ils ont pris une journée pour élaborer un plan de la pergola aidés par des étudiants de l'ÉIC pour les détails techniques. Cela leur a également permis d'imaginer l'impact visuel qu'offrirait une pergola dans cet endroit bétonné, mais aussi de réfléchir à la gestion des bacs prévus avec la pergola. Cette journée a été un succès par le nombre de citoyens interpellés, mais aussi parce que leurs plans

ont été suivis pour la réalisation du projet. Après la réalisation du plan, certaines personnes ont regretté que plus d'outils n'aient pas été mis en place pour susciter une plus forte réaction des citoyens. Cela dénote la volonté d'une mobilisation citoyenne plus importante que celle que la pergola a pu susciter.

4.3.1.3. Continuité

La construction d'une pergola est un projet à moyen terme. Les trois premières années du Sentier de la Bourgogne ont suffi à atteindre cet objectif du groupe de travail de la Pergola du Café/Marché citoyen. La pérennité de l'animation de cet espace est assurée par les marchés du samedi. Tous les deux samedis, et ce tout au long de l'année, plus d'une centaine de familles peuvent venir s'approvisionner en légumes et fruits frais dans ce marché tenu par des bénévoles (Fortin et Klein, 2016).

4.3.2. Rue Chatham

L'objectif de ce sous-projet était de rendre cette rue plus attrayante visuellement ainsi que de l'animer, voyons les résultats après ces trois années de projet.

4.3.2.1. Aménagement et animation

Depuis le début du Sentier de la Bourgogne, les portes donnant sur la rue Chatham ont été repeintes avec des couleurs vives et gaies. Autrefois, l'entrée de la rue était composée d'un panneau criblé de graffitis qui a été remplacé par une murale ce qui lui donne un aspect moins délabré et plus accueillant. Cela « a ajouté une signature vivante unique à la rue et créé un effet d'entraînement » (Coalition, 2015). Plusieurs espaces ont été végétalisés et un aménagement paysager a été conçu autour d'un « bac-banc ». Depuis l'embellissement de la rue, les déchets « sauvages » ont fortement diminué. Nous pouvons donc en conclure que ce projet a atteint un de ses objectifs, lutter contre l'incivilité urbaine (poubelles éventrées, détritus jetés à même le sol...). Les usagers de cette rue ont pu remarquer que cet aménagement non seulement embelli l'environnement, mais de surcroît est un beau moyen de lutter contre ce problème, car les platebandes fleuries restent épargnées. L'entretien de ces dernières est effectué par les quelques membres du groupe de travail.

Pour finir, nous pouvons noter que cette rue, grâce à tous ces efforts, a obtenu la deuxième place des plus belles ruelles vertes au concours annuel effectué par l'Éco-quartier du Sud-Ouest. Ceci a été une source de grande fierté pour les citoyens. Par ailleurs, pour amener un côté plus festif à cette rue, le groupe de travail de la Rue Chatham a pris l'initiative de décorer la rue pour une journée de Noël, exemple présenté précédemment. La coordonnatrice de cet organisme a « réalisé qu'il y avait un besoin, car les gens sont venus » (Entrevue no 13 avec la directrice d'Amitié Soleil).

4.3.2.2. Mobilisation des acteurs locaux autour de la participation citoyenne

Le groupe de travail de la rue Chatham est constitué de :

- Amitié Soleil, organisme d'intégration sociale pour les familles
- Centre de la petite enfance Garde-Amis
- Centre de gestion communautaire du Sud-Ouest (CEGECOM)
- L'association des popotes roulantes
- 1 résident
- Coalition

Ce groupe s'est rencontré trois fois entre 2013 et 2014 et une fois entre 2014 et 2015. Depuis, il n'a pas tenu de réunion. Si de nouveaux projets n'ont pas pu se mettre en place, les nettoyages et les verdissements de printemps reprennent chaque année. Les activités festives de Noël se poursuivent également. Leurs succès encouragent les organisateurs à reconduire ces activités les années suivantes. La participante la plus active à ce groupe de travail nous confie « je me sens impliquée parce qu'un de mes premiers objectifs quand je suis rentrée dans ce poste c'était d'animer cette rue. C'était dans mes projets et je voyais le potentiel de cette rue » (Entrevue no 13 avec la directrice d'Amitié Soleil).

Depuis le début du Sentier de la Bourgogne, une dizaine de citoyens ont investi chaque journée d'embellissement de la rue pour apporter leur aide. Quant aux peintures sur les différentes portes de la rue Chatham elles n'ont été réalisées que par les organismes et résidents présents au moment de l'action. Les intervenants ont regretté de ne pas avoir attendu de convier plus de personnes,

mais ils ont opté pour rendre cette rue conviviale le plus vite possible et concentrer les efforts de mobilisation sur des événements festifs et les journées annuelles d'entretien. Nous pouvons également souligner l'implication de professionnels comme un jardinier de l'arrondissement. Ce dernier a fourni spontanément le matériel nécessaire au verdissement de la rue et il a partagé son expertise avec les bénévoles.

4.3.2.3. Continuité

Ce sous-projet du Sentier de la Bourgogne a accompli ses objectifs. La rue a été embellie et a suscité un sentiment de fierté et d'appropriation des citoyens et usagers. Des événements d'entretien et d'animation se répètent chaque année et connaissent un grand succès au niveau de la participation.

4.3.3. Parc des Jazzmen

L'objectif de ce sous-projet était l'aménagement de ce parc sous-utilisé et donc, également, son animation.

4.3.3.1. Aménagement et animation

Les premières consultations, comme nous l'avons décrit préalablement, ont permis d'animer le parc par la réalisation d'assemblées, de séances de cinéma en plein air et de représentations musicales des jeunes locaux. Une deuxième séance de cinéma en plein air a été organisée durant l'été 2013 en partenariat avec Jazz Petite-Bourgogne, Prévention Sud-Ouest, Standing on their shoulders et la Coalition.

Du côté de l'aménagement, des plans ont été conçus par les étudiants à l'aide des consultations citoyennes. Mais la rénovation du parc a été repoussée, car elle n'était pas jugée prioritaire par l'arrondissement. Et, si l'arrondissement devait s'en servir pour prendre en compte les volontés citoyennes, rien ne garantissait que les plans auraient été suivis, car ils auraient demandé un investissement financier trop important. En attendant, pour montrer aux citoyens que l'aménagement du parc est toujours d'actualité et qu'il n'est pas oublié, une activité de peinture a été organisée en août 2015. Des notes de piano ont été peintes sur les bancs pour rappeler l'identité jazz du parc.

4.3.3.2. Mobilisation des acteurs locaux autour de la participation citoyenne

À l'origine, le groupe de travail du parc des Jazzmen était constitué de :

- Centre culturel Georges-Vanier (CCGV)
- École de l'innovation citoyenne (ÉIC)
- Centre de santé et de services sociaux Sud-Ouest-Verdun
- Centre de la petite enfance Tyndale St-Georges
- Deux citoyens

- Coalition

Nous pouvons noter que les deux citoyens membres du groupe de travail sont également des acteurs très actifs dans le domaine de la culture et sont impliqués dans plusieurs réseaux de bénévoles. C'est la thématique culturelle autour du jazz qui les a séduits, mais aucun autre citoyen ne s'est engagé dans le groupe. De plus, les rencontres se sont arrêtées après le concours étudiant, en mars 2014. Par la suite, certains membres ont discuté de manière informelle, à l'occasion d'autres événements, mais le groupe de travail n'est plus actif. Le comité de suivi du Sentier de la Bourgogne voulait réanimer ce groupe, mais, par manque de temps, cela n'a pas été fait. Pourtant, les premières consultations pour ce projet ont été plus que prometteuses. En allant au contact direct avec les résidents, au travers essentiellement du porte-à-porte et de la maquette, des citoyens de tous âges, de toutes origines sociales et culturelles, ont été appelés à donner leurs avis. Au final, plus de 225 personnes ont été consultées. Mais la mobilisation ne s'est pas poursuivie.

4.3.3.3. Continuité

Face au manque d'actions suite à l'élaboration des plans d'aménagement, l'arrondissement s'est engagé à implanter une cabane ludothèque dans le parc ainsi qu'à employer deux personnes pour l'animer. De son côté, le comité de suivi a organisé une nouvelle séance de cinéma en plein air au début de l'été 2016. Ainsi, les objectifs du parc des Jazzmen n'ont été atteints qu'en partie, mais le projet continu à être appuyé par la Coalition et l'arrondissement.

4.3.4. Parc Vinet

L'objectif de ce sous-projet était l'aménagement de ce parc. Examinons les résultats après ces trois premières années de projet.

4.3.4.1. Aménagement et animation

L'aménagement de ce parc est un succès puisque les recommandations du groupe de travail ont été intégrées au plan d'aménagement de l'Arrondissement et les rénovations devaient débuter dès la fin de l'été 2016. Auparavant, plusieurs journées avaient été organisées par le groupe de travail pour repeindre les poubelles, remplacer un mur défraîchi par une murale collective, installer une micro-bibliothèque et des chaises de parterre, réaliser un atelier mosaïque sur des pots de fleurs « géants »... Toutes ces activités, réalisées pendant toute la durée du projet, ont attiré de nombreux participants et ont permis d'embellir le parc ainsi que de le rendre plus convivial.

4.3.4.2. Mobilisation des acteurs locaux autour de la participation citoyenne

Le groupe de travail du parc Vinet s'est réuni une fois tous les deux mois jusqu'à la réalisation d'un devis de planification à l'intention de l'Arrondissement, pour l'aménagement du parc. Il était constitué des membres suivants :

- Centre de la petite enfance Patapouf
- Centre de la petite enfance Le train de la Bourgogne
- Centre d'éducation pour adulte (CÉDA)
- Table enfance-famille
- Coalition
- Arrondissement

La Table enfance-famille, qui regroupe plusieurs CPE locaux, avait déjà produit plusieurs dossiers avec des recommandations au fil des années précédentes, donc bien avant le lancement du Sentier de la Bourgogne. Cette expertise a facilité le travail du groupe ainsi que la coordination entre ses membres. D'autre part, nous devons souligner que la représentante de l'arrondissement, au fur et à mesure du déroulement du projet, pouvait de moins en moins participer aux rencontres. En effet, compte tenu des coupes budgétaires elle devait partager son temps sur plus de dossiers. Les représentants de la Table enfance-famille et de la Coalition maintenaient un lien indirect entre le groupe de travail et l'arrondissement puisque leur présence au comité de suivi du Sentier de la Bourgogne leur permettait d'avoir accès à un autre représentant du gouvernement local. D'ailleurs ces deux organismes, très au fait de ce qui se passe dans le quartier, ont toujours apporté beaucoup d'informations aux autres membres du groupe de travail. Une membre du groupe de travail nous rapporte que sa participation au groupe l'a amenée « à voir tout ce qui se faisait dans le quartier » (Entrevue no 10 avec une employée du CPE Train de la Bourgogne). Par la suite, les représentants des organismes du groupe de travail faisaient circuler ces informations vers leurs membres. Ceci explique en partie la forte mobilisation générée par la pétition pour la priorisation de l'aménagement du parc Vinet comme expliqué plus tôt.

La première période de consultation citoyenne a permis de recueillir l'avis d'une trentaine de parents et d'une quarantaine d'enfants des trois CPE. Ces derniers devaient dessiner le parc Vinet réaménagé selon leurs souhaits. Cela a permis de visualiser les attentes des enfants. Des sondages ont également été réalisés. Pour mieux identifier les enjeux de la rénovation du parc, une marche exploratoire a également été organisée avec les différents usagers du lieu.

Pour clore la consultation avant la réalisation du dossier final de recommandation, le groupe de travail a planifié une journée d'idéation. Des étudiants de l'ÉIC étaient présents pour prendre en note et illustrer les idées des citoyens. Un paysagiste et plusieurs personnes de l'arrondissement apportaient leur connaissance et confirmaient la possibilité des aménagements. Au final, 20 citoyens, 10 représentants d'organismes et cinq étudiants ont réfléchi à des projets aux coûts financiers variés. Des maquettes ont même été réalisées.

4.3.4.3. Continuité

La constitution du groupe de travail a donné l'occasion aux organismes membres de se parler et de travailler ensemble.

C'est là qu'on (des éducatrices de différents CPE du parc Vinet) s'est dit qu'on pourrait faire des choses ensemble. Et puis il y a un côté un peu communautaire. Maintenant, s'il ne va pas y avoir de sable dans le bac à sable et bien on va être 12 à appeler pour dire

qu'il n'y a pas de sable (Entrevue no 10 avec une employée du CPE Train de la Bourgogne).

L'aménagement en cours du parc montre les capacités de ces acteurs. Néanmoins, depuis l'arrêt du groupe de travail, rien ne suggère que de nouveaux projets pour animer le parc collectivement soient lancés.

4.3.5. Un parcours piétonnier sécuritaire et vert

L'objectif de ce sous-projet était de délimiter un parcours piétonnier traversant le quartier de la Petite-Bourgogne ainsi que favoriser sa fréquentation en l'embellissant, en améliorant son accessibilité pour tous les usagers, dont les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'en le sécurisant (passages piétons, feux, signalisation...). Voyons les résultats du travail réalisé par ce groupe de travail après ces trois années de projet.

4.3.5.1. Aménagement et animation

L'objectif de ce sous-projet était de créer un parcours piétonnier vert, sécuritaire et convivial. Pour répondre à ces attentes, six marches ont été organisées afin de découvrir le parcours piétonnier avec les citoyens, mais aussi avec des représentants de l'arrondissement. Ces marches offraient également l'occasion de prendre conscience des passages « dangereux » ou inaccessibles pour des personnes à mobilité réduite. Depuis, plusieurs de ces passages ont été réaménagés (nouveau passage piéton, abaissement de trottoir...) et une liste de recommandations a été transmise à l'arrondissement.

L'amélioration du parcours piétonnier s'est également faite sentir par le verdissement de certains trottoirs. Le parcours piétonnier était l'occasion de marquer visuellement le projet du Sentier de la Bourgogne. Ainsi, dès l'été 2013, des pas ont été peints temporairement le long du parcours. D'autres marqueurs, plus permanents, ont été installés l'été suivant, dont 10 logos « géants » du Sentier de la Bourgogne ainsi que trois panneaux portant la carte du quartier et son projet. La participation de plusieurs organismes et d'un citoyen fier de l'histoire locale a conduit à la conception de sept panneaux historiques sur des espaces symbolisant une période importante pour le développement du quartier, comme le « NCC » (Figure 4). Cet organisme avait été très important pour la communauté noire du quartier.

Figure 4.6 : Panneau d'interprétation historique



Source : Coalition, 2015

Comme nous l'avons montré au chapitre précédent, une murale à l'effigie d'Oscar Peterson et une autre intitulée « Jazz born here » ont rempli deux grandes façades « aveugles » du quartier. Et un rapport, comprenant des propositions de murales et de marquages visuels du parcours piétonnier, a été écrit et illustré par des étudiants de l'ÉIC pour être transmis à la Coalition. En ce qui concerne l'animation apportée par ce sous-projet, un défilé festif rassemblant les divers citoyens du quartier a eu lieu en septembre 2015 à l'occasion de la fin de la phase de lancement du Sentier de la Bourgogne.

4.3.5.2. Mobilisation des acteurs locaux autour de la participation citoyenne

Le groupe de travail de ce sous-projet du Sentier de la Bourgogne est le plus stable. De plus, c'est celui dans lequel les résidents se sont le plus impliqués. En moyenne, six citoyens ont été présents à chaque rencontre. Si c'est le groupe le plus « citoyen », cela « reste un petit groupe de citoyens » (Entrevue no 4 avec l'agente de mobilisation de la Coalition). Le groupe de « base » a mis en place une méthode pour accueillir les nouveaux membres tout en préservant la cohésion du groupe. Les nouveaux venus devaient agir d'abord comme observateurs, afin de se familiariser avec les projets en cours. Ensuite, ils obtenaient le statut de membres à part entière. Les actions, quant à elles, ont permis de toucher un spectre plus large de citoyens, jusqu'à une vingtaine.

4.3.5.3. Continuité

Le groupe de travail est toujours actif et a trouvé une subvention pour continuer ses activités. Quant à l'accessibilité du sentier, des représentants de l'arrondissement se sont engagés à suivre le dossier.

4.3.6. Pistes cyclables

L'objectif de ce sous-projet était la création de nouvelles pistes cyclables. Regardons les résultats obtenus après trois années de projet.

4.3.6.1. Aménagement et animation

Le volet « pistes cyclables » dans le Sentier avait pour but de rallonger la piste cyclable de Saint-Henri qui s'arrête à la station de métro Lionel-Groulx pour en faire une chaussée cyclable désignée. Ainsi les pistes cyclables qui traversent la Petite-Bourgogne, passeraient du simple marquage au sol à des voies séparées de celles empruntées par les voitures par un trottoir, ce qui devait les rendre plus sécuritaires. Un dossier a été monté par le groupe de travail pour démontrer le bien-fondé de cette demande ainsi que pour préparer l'aménagement de la piste. Le projet a été accepté par l'arrondissement qui l'a inclus dans les plans de la Ville Centre. Néanmoins, on attend encore sa réalisation.

4.3.6.2. Mobilisation des acteurs locaux autour de la participation citoyenne

Ce groupe de travail était principalement composé par des étudiants de l'ÉIC en urbanisme et des membres du comité de suivi du Sentier. Vélo Québec, s'est rallié au groupe. Quant aux citoyens, ils ont participé activement aux travaux de préparation du plan. À l'aide des connaissances de tous ces acteurs, une étude du territoire a pu être réalisée avec l'aide des étudiants et, après avoir validé leurs propositions avec les citoyens, le groupe de travail a pu présenter ce rapport aux élus et fonctionnaires de l'arrondissement.

4.3.6.3. Continuité

Les nouvelles liaisons cyclables proposées par le projet ont été ajoutées à la révision du plan vélo du Sud-Ouest par la Ville.

4.3.7. Le Sentier de la Bourgogne

L'objectif du projet du Sentier de la Bourgogne était de rendre le quartier plus animé et attractif visuellement pour favoriser l'utilisation des espaces publics par tous ses résidents. Concluons sur les résultats obtenus après ces trois années de projet.

4.3.7.1. Aménagement et animation

Comme nous venons de le voir à travers la présentation de tous ses sous-projets, le Sentier de la Bourgogne a contribué au développement d'un sentiment de fierté des habitants envers leur quartier en le rendant plus propre, plus vert, plus coloré et plus animé, et ce malgré les maigres moyens financiers disponibles. De plus, le projet a agi comme catalyseur puisque de jeunes locaux, au travers d'une maison de jeunes, ont réalisé une vidéo pour lutter contre les déchets « sauvages » dans le quartier. Nous pouvons aussi citer l'exemple de la vitrine d'un dépanneur du quartier qui, lors d'une fête de quartier, a fait l'objet d'un dessin collectif pour l'égayer.

4.3.7.2. Mobilisation des acteurs locaux autour de la participation citoyenne

La mobilisation et la concertation entre les différents acteurs locaux ont été facilitées dans ce projet par la présence originelle de la Table locale de concertation de la Coalition avec son réseau de partenaires, mais surtout parce que c'est son comité de concertation « aménagement et milieu de vie » qui est à la source du projet. La plupart de ses membres avaient donc déjà travaillé ensemble. Néanmoins, le Sentier de la Bourgogne concentre un réseau de partenaires particulièrement important qui a été mobilisé pour ce projet d'aménagement. D'autre part, la volonté des dirigeants d'impliquer les citoyens dans le projet peut s'avérer compliquée lorsque les acteurs ne s'entendent pas sur les attentes en regard de la participation citoyenne. Ces organismes travaillent tous pour les citoyens, mais pour certains cela répond plus à une prestation de service tandis que d'autres se contentent d'apporter une aide technique à des projets de travail initiés et gérés directement par les citoyens. Cela s'est particulièrement fait sentir dans le groupe pour le parc des Jazzmen. Un de ses membres rapporte qu'« on ne s'entendait pas à 100 % où devaient être les citoyens dans ce projet-là. Certains disaient que les citoyens c'est pour les consultations et d'autres les voulaient dans le comité » (Entrevue no 4 avec l'agente de mobilisation à la Coalition).

Au départ, deux assemblées générales avaient été prévues par an pour finalement passer à une assemblée annuelle, car ces événements requéraient beaucoup de temps à la chargée de projet et au comité de suivi du projet. Chacune d'entre elles rassemblait entre 50 et 75 personnes. Elles permettaient de maintenir les différents partenaires du projet, et surtout les citoyens, au courant de son avancée, mais également de réaliser le rôle prépondérant de

leur participation sur les améliorations du quartier. Au total, 400 personnes ont été consultées et plus de 600 personnes ont été sensibilisées aux différents aspects du projet lors des diverses activités d'information. Quant au taux de participation à ces activités, il varie. « La meilleure stratégie de mobilisation a été de passer par les groupes et organismes terrains et d'inclure les activités du Sentier dans leur programmation » (Entrevue no 5 avec une chargée de projet du Sentier de la Bourgogne).

Un autre outil nous aide à mesurer la mobilisation qu'a suscitée le Sentier de la Bourgogne, ses différentes sources de financement. Pour cela nous prendrons trois exemples concernant des types d'acteurs différents. L'Arrondissement a mis de côté 600 000 \$ dans ses PTI pour financer la rénovation des parcs des Jazzmen et Vinet. Les panneaux d'interprétation historique ont été subventionnés à hauteur de 5 500 \$, auprès d'une trentaine de commerçants, organismes locaux et régionaux. Les citoyens ont également prêté main-forte en « parrainant » un mètre du Sentier. Ce geste symbolique a permis de récolter plus de 300 \$ par 200 personnes. La disparité des fonds financiers entre ces différentes sources illustre la dépendance encore nette des actions citoyennes envers l'instance municipale locale (l'arrondissement).

4.3.7.3. Continuité

Compte tenu du bilan très positif de ces trois premières années, notamment pour le partenariat actif avec la mairie d'arrondissement du Sud-Ouest, le comité en charge des subventions du programme Quartiers 21 a offert une

année supplémentaire d'aide financière. Le projet s'est donc prolongé à l'année 2016. De plus, chaque sous-projet du Sentier est jumelé aux organismes locaux afin de veiller à l'entretien et à la poursuite des activités. Les représentants de l'arrondissement présents dans les différents groupes de réflexion du Sentier de la Bourgogne assurent également le suivi des dossiers concernant ce projet. D'autre part, il importe de mentionner que plusieurs membres des groupes de travail se servent déjà de cette expérience dans un autre projet de Quartiers 21, dans un quartier voisin à la Petite-Bourgogne.

En conclusion, nous avons montré que le Sentier de la Bourgogne est un projet en adéquation avec les enjeux de son territoire. Il offre une solution face au manque de cohérence identitaire et sociale qui frappe ce quartier et donne l'occasion aux différentes populations de la Petite-Bourgogne de réinvestir l'espace public. En effet, à défaut d'établir un passé commun entre des habitants souvent de passage, le choix de se servir du passé jazz a favorisé l'émergence d'un sentiment de fierté, noyau d'une identité commune.

Même si le Sentier de la Bourgogne est l'initiative d'acteurs institutionnels locaux, ces derniers ont mis en place de nombreux « outils » qui ont clairement favorisé la participation des citoyens, ce qui a concouru, entre autres, à mieux répondre à leurs besoins. Notre analyse met en évidence le succès des consultations participatives, mais aussi les difficultés à mobiliser les citoyens et l'effet démobilisateur des contraintes bureaucratiques. Si les citoyens sont encore à l'origine de peu de projets, nous devons souligner que le Sentier de la Bourgogne est la première initiative, à l'échelle du quartier, de cette nature. La participation citoyenne est un processus et un apprentissage qui s'inscrit dans la durée.

CHAPITRE V

LE TERRITOIRE LOCAL, UNE CONSTRUCTION SOCIALE

L'application des outils méthodologiques dégagés du modèle de développement par l'initiative locale nous a permis de reconstituer les principaux éléments du projet d'aménagement urbain du Sentier de la Bourgogne. Maintenant, nous allons analyser les facteurs qui peuvent soutenir cette initiative locale dans le temps et, au travers de cela, la participation citoyenne et la cohésion sociale. Pour cela, nous reviendrons dans un premier temps, sur les hypothèses secondaires émises lors du chapitre deux pour les valider et les expliciter. Puis, nous nous reviendrons à la question principale posée et à la validation de notre hypothèse principale.

5.1. Validité de nos hypothèses secondaires

Dans le chapitre deux, nous avons formulé trois hypothèses secondaires que nous résumons ici. La première soutenait que la mobilisation des citoyens passait par la diversité d'actions proposées. La seconde rendait compte de l'importance du leader du projet et de l'implication de plusieurs organismes communautaires du quartier pour soutenir la mobilisation des citoyens. Et la

troisième soutenait que les relations entre les organismes communautaires d'une part, et la Table locale de concertation et l'arrondissement d'autre part, s'étaient renforcées suite au projet du Sentier de la Bourgogne. Nous analyserons ces hypothèses à travers deux angles. D'une part nous aborderons les facteurs qui ont favorisé ou limité la participation citoyenne. Et d'autre part, nous porterons l'analyse sur la concertation entre tous les acteurs locaux lors de l'initiative locale.

5.1.1. Facteurs qui ont favorisé ou limité la mobilisation des citoyens à l'initiative locale du Sentier de la Bourgogne

Comment amener les citoyens à s'impliquer dans la vie et la gestion de leur quartier ? C'est ce que la Table locale de concertation de la Petite-Bourgogne a essayé de faire par le projet du Sentier de la Bourgogne. Au terme de notre recherche, nous pouvons faire ressortir plusieurs éléments qui ont limité ou, au contraire, favorisé la participation citoyenne dans le cas étudié. Pour suivre les étapes du projet, commençons avec le choix préprogrammé du projet.

- Imposition du thème du projet aux citoyens, mais proposition d'actions concrètes, diverses et à court terme

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, la Coalition a fait le choix de mobiliser les citoyens seulement après avoir reçu la subvention du programme Quartiers 21 et donc après avoir défini elle-même les grandes lignes du projet. Nous avons ressenti, au travers des réponses aux entretiens

des intervenants du projet, que ce manque préalable de concertation avait nui à l'appropriation par les citoyens du projet ainsi qu'à leur sentiment de pouvoir apporter quelque chose et donc, plus généralement, à la participation citoyenne dans le projet.

Mais après analyse, nous pensons que l'impact de ce problème reste mineur pour trois raisons. D'une part, le thème du projet est mobilisateur pour une large partie de la population puisqu'il touche à l'aménagement et l'animation de son cadre de vie et parce qu'il ne nécessite pas d'expertise professionnelle particulière. D'autre part, de nombreux efforts pour inclure tous les citoyens au projet ont été mis en place. Ce qui aurait pu être une limite a finalement été un atout, car tout le monde a été invité à participer et s'est rendu compte des améliorations apportées à leurs conditions de vie. Une initiative locale peut, à l'origine, être très sectorielle puis s'étendre à la majorité de la population, « l'idéal communautaire, est le résultat d'actions au départ limitées, souvent sectorielles, qui s'étalent et deviennent collectives et territoriales » (Klein, 1997, p. 375).

Les citoyens ont pu observer les retombées concrètes de plusieurs actions à court terme auxquelles ils avaient pris part pour l'embellissement du quartier et son animation, par exemple avec les journées de verdissement et les journées de Noël. L'étude de la fréquentation des différents types de mobilisation citoyenne a permis de confirmer notre première hypothèse secondaire. Ainsi, comme nous pouvons le voir dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, sur cinq actions proposées par la chargée de projet, les types de participants attirés proviennent de milieux très diversifiés.

Tableau 5.1 : Types de participant en fonction des types d'actions

TYPES D'ACTION :	TYPES DE PARTICIPANT :
Verdissement	Enfants, immigrants peu scolarisés (CÉDA) et personnes retraitées
Journée de Noël	Jeunes familles et nouveaux arrivants
Consultation publique	Mélange socioethnique et de tout âge
Déjeuners-causeries	Parents qui emmènent leurs enfants à l'école et travailleurs qui prennent le métro
Maquette Aménag' inaire	Jeunes et personnes âgées particulièrement

- Médiation des organismes communautaires

Nous pouvons compléter notre hypothèse avec l'aide apportée par les organismes communautaires à la mobilisation citoyenne en jouant le rôle de promoteurs du projet auprès de leurs adhérents. Peu de personnes auraient participé aux journées de Noël sans l'aide de l'organisme Amitié-Soleil. De même, sans l'aide des CPE et du CÉDA, les journées de nettoyage du parc Vinet auraient été peu fructueuses.

- Gestation d'une identité territoriale positive

Conformément au modèle sur le développement par l'initiative locale qui a inspiré notre analyse, la mobilisation citoyenne s'est avérée un facteur d'émergence d'une identité territoriale positive. En effet, parallèlement au projet du Sentier de la Bourgogne, durant ces trois années plusieurs initiatives culturelles ont été lancées pour favoriser l'appropriation de l'histoire du quartier par les résidents ainsi que leur sentiment d'appartenance. Il est important de

noter que les intervenants n'avaient pas pensé qu'autant d'initiatives culturelles se développeraient.

Dépendamment de ceux qui travaillent dans les comités, le projet va prendre des tournures différentes. C'est comme l'exposition au centre culturel, on n'avait jamais prévu ça, mais finalement ça a été intéressant (Entrevue no 4 avec l'agente de mobilisation de la Coalition).

Ceci a permis aux participants et aux résidents de prendre connaissance de l'histoire du quartier. Ces actions parallèles ont participé à l'émergence d'une identité positive dans le quartier et au développement d'un sentiment d'appartenance des résidents envers la Petite-Bourgogne. Ce qui s'est traduit par une plus grande volonté de ces derniers à s'investir pour la communauté locale. À titre d'exemple, nous citerons le cas d'une vidéo réalisée par plusieurs jeunes du quartier pour lutter contre les trop nombreux déchets jetés un peu partout dans l'espace public.

- Limites

Par contre, plusieurs éléments ont nui à la mobilisation citoyenne comme nous le verrons dans le Tableau 5.2. La Coalition est une Table locale de concertation de quartier, donc cet organisme a l'habitude de travailler avec plusieurs acteurs différents sur différents projets. Néanmoins, elle n'a jamais eu à gérer autant d'acteurs sur autant de projets en même temps.

- Projet trop vaste

Avec une seule personne supplémentaire dans son équipe pour gérer un projet comprenant l'aménagement et l'animation de quatre espaces publics, sans compter que cet OBNL n'a pas de compétences dans ce domaine d'expertise, le défi s'est avéré lourd à relever. L'équipe en charge des dossiers de Quartiers 21 et finalement les intervenants lors des entrevues de fin de projet ont réalisé que le projet était trop vaste. Ceci a limité la participation citoyenne dans le sens où, la chargée de projet, tout en essayant de gérer tous les projets à la fois, concentrait plus d'efforts sur un projet en laissant donc les autres projets en attente. Par exemple, lors du lancement du Sentier de la Bourgogne, c'est sur l'aménagement du parc des Jazzmen que les efforts ont été concentrés. Et lorsque le financement du programme triennal d'investissement de l'Arrondissement pour le parc Vinet a risqué d'être reporté, tous les efforts se sont alors portés sur cet espace public. Pendant ce temps, les autres projets avançaient moins vite comme cela a été le cas pour le parc des Jazzmen.

- Absence de règles dans la gestion des groupes de travail

Une autre limite majeure que nous avons remarquée à propos de la participation citoyenne concerne les groupes de travail. Ces derniers comportaient peu de citoyens et celui qui en comportait, le groupe de travail sur le marquage du sentier pédestre, ne disposait pas de règles claires. Cela a posé des problèmes lorsque de nouveaux citoyens ont voulu se joindre au groupe de travail et qu'ils ont remis en cause les décisions déjà validées. Un conflit est né entre les deux groupes de citoyens et a causé un recul du projet.

Néanmoins, suite à cet incident, ce groupe de travail a décidé de ne plus revenir sur des décisions déjà approuvées et que les nouveaux participants ne pourraient pas émettre d'avis lors de leur première séance de participation afin de favoriser leur familiarisation avec le projet.

- Démarche administrative longue

Finally, the last factor that limited citizen participation that we can identify concerns the slowness of administrative procedures. In fact, we saw in the previous chapter that to perpetuate citizen participation in a project, as is the case with the development of a park, the project manager decided to implement more short-term projects. Nevertheless, even minor developments of public space require agreements and administrative procedures. These procedures can take a lot of time for very minor actions such as painting concrete pots. This condemns spontaneous actions and complicates unnecessarily the involvement of citizens. Some interviewees then tell us the need to be a little « delinquent ».

Parfois, on agit sans la permission de l'arrondissement parce que si l'on attend après eux on fait pu grand-chose. On s'est rendu compte que la plupart de nos actions sont légitimes parce que l'arrondissement est limité, donc je ne pense pas qu'ils soient contre. C'est le protocole qui est lourd (Entrevue no 9 avec un agent de mobilisation pour la Table Enfance-Famille).

Tableau 5.2. Facteurs favorisant ou limitant la participation citoyenne

FACTEURS FAVORABLES À LA PARTICIPATION CITOYENNE	FACTEURS LIMITATIFS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE
▪ Proposition d'actions concrètes et à court terme	▪ Imposition du thème du projet aux citoyens
▪ Diversification des actions	▪ Projet trop vaste
▪ Médiation des organismes communautaires	▪ Absence de règles dans la gestion des groupes de travail
▪ Construction d'une identité territoriale positive	▪ Démarches administratives trop longues

Malgré la difficulté d'impliquer les citoyens dans un projet d'aménagement urbain et la complexité de l'initiative en raison de sa taille et de l'expertise requise, les résultats obtenus par l'expérience étudiée nous semblent positifs, et cela pour plusieurs raisons. D'une part, en trois ans, la Coalition et ses organismes partenaires ont réussi à mobiliser 400 citoyens. D'autre part, les personnes interrogées sont satisfaites de l'expérience et veulent la perpétuer. Finalement, les acteurs ont conscience des points qui ont limité l'expérience participative et ont su mettre en place des solutions pour tenter de remédier à ces problèmes, ce qui se traduit par des apprentissages collectifs et une plus forte capacité d'action. Voyons maintenant si la concertation avec les acteurs locaux en général se révèle aussi encourageante.

5.1.2. La concertation et le leadership

En ce qui concerne la mobilisation citoyenne, notre étude nous a permis de relever des réussites mais aussi des revers. Ces aspects sont répertoriés dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

- Un leadership approprié

Le premier aspect positif concerne le leadership de l'initiative locale assuré par la Coalition. En raison de sa fonction de Table locale de concertation, la Coalition dispose déjà de plusieurs atouts. D'une part, elle n'a pas d'objectif propre autre que l'intérêt collectif du quartier. Ceci évite les conflits d'intérêts et favorise l'insertion de tous les acteurs au projet local. D'autre part, avant le lancement du projet elle réunissait un réseau d'acteurs locaux dense et possédait les compétences pour une concertation efficace. De plus, durant le projet elle est allée à la rencontre de tous les acteurs, y compris les moins présents dans l'espace public, comme cela a été le cas lors du porte-à-porte avec des nouveaux arrivants ne parlant ni anglais ni français. Le dernier aspect que nous soulignerons, et qui est primordial pour la bonne coordination d'une concertation, est la reconnaissance du rôle de leader de la part de tous les acteurs. Les chargées de projet ont été le contact entre l'Arrondissement, les organismes communautaires et les citoyens. Il faut un leadership efficace pour porter un projet et réussir à impliquer l'ensemble des acteurs. « Les leaders apparaissent de plus en plus comme des facteurs cruciaux de la mobilisation des acteurs au niveau local » (Klein, 1997, p.373; Klein, 2016).

- Développement d'un espace de concertation

En dehors de la Coalition, qui est en soi une Table locale de concertation, d'autres espaces de concertation ont été créés dans le cadre du projet, des espaces temporaires avec diverses assemblées et consultations publiques, et des espaces plus permanents comme les groupes de travail formés pour les différents projets du Sentier de la Bourgogne. Ces espaces sont nécessaires pour amener les différents acteurs à imaginer l'aménagement du territoire qu'ils partagent, en donnant leurs idées, en les confrontant et en arrivant à un compromis réalisable. Cela engendre une communauté forte et soudée, comme l'a démontré la mobilisation de plusieurs organismes de la Petite-Bourgogne lorsque le Comité d'éducation aux Adultes (CÉDA) a risqué de perdre sa subvention. Ce soutien a permis au CÉDA d'obtenir les fonds financiers nécessaires pour continuer ses activités.

- Lien entre la Coalition et l'arrondissement

Le dernier point positif majeur que nous relevons en ce qui concerne la concertation correspond au lien direct et régulier qui s'est mis en place entre la Coalition et l'arrondissement, c'est-à-dire le gouvernement local. Avant l'initiative locale, les liens entre ces derniers étaient quasi inexistants. Ceci limitait les projets de la Coalition. Par ailleurs, l'Arrondissement se privait d'un acteur disposant de beaucoup de contacts locaux, qui connaît les problèmes locaux et peut proposer des solutions susceptibles de les résoudre. Désormais, tous les deux mois des représentants de l'arrondissement rencontrent la Coalition pour suivre l'avancée des dossiers concernant le développement du quartier.

- Groupes de travail limités

Par contre, si les espaces de concertation ont bien fonctionné, les groupes de travail n'ont pas toujours atteint leurs objectifs. En effet, le groupe pour le parc des Jazzmen a été peu actif et ne fonctionne plus. Au contraire, le groupe pour le parc Vinet s'est réuni régulièrement tout au long du projet. Néanmoins, ayant atteint son objectif, soit la réalisation d'un dossier de recommandations pour l'aménagement du parc, les membres du groupe ont décidé de fermer leur groupe de travail. Ceci réduit la possibilité de mettre en place d'autres actions collectives autour de cet espace et limite le suivi des recommandations proposées.

- Place des étudiants dans la concertation

Comme présenté dans le chapitre quatre, la participation des étudiants de l'école de l'innovation citoyenne (ÉIC), a été précieuse pour monter les dossiers de financements, pour réaliser le plan d'aménagement du parc des Jazzmen, pour apporter leur aide sur les points techniques lors de la réflexion sur la pergola du café/marché citoyen. Cependant, cette alliance entre le milieu communautaire et le milieu scolaire étant nouvelle, la coopération ne s'est pas toujours révélée fructueuse. Lors de la consultation sur la réalisation de la pergola, les étudiants et les citoyens étaient regroupés autour d'une table. À ce moment-là, les citoyens pouvaient exprimer leurs désirs pour la pergola et les étudiants pouvaient réagir en spécifiant des détails techniques à ne pas omettre ainsi que dessiner et faire des plans architecturaux de la pergola souhaitée. Cette journée de concertation a été un succès puisque les étudiants ont pu s'entraîner et apporter leurs savoirs, et les citoyens ont pu arriver à un

plan concret qu'ils pouvaient ajouter au dossier destiné à l'Arrondissement pour obtenir une pergola.

Mais en général, les étudiants travaillaient sans les citoyens. Lorsqu'ils ont dû réaliser un plan d'aménagement pour le parc des Jazzmen à partir d'un recueil écrit des souhaits des citoyens et que ces derniers n'ont entendu reparler du projet qu'au moment où les étudiants ont présenté leur plan d'aménagement, ni les citoyens ni les étudiants n'ont gagné de cet échange. Les citoyens, parce que le plan d'aménagement était trop éloigné de leur souhait et qu'ils ne se sentaient pas du tout impliqués dans le projet. Et les étudiants, puisque leur expérience s'est révélée plus théorique que concrète dans le sens où le projet était irréalisable financièrement.

D'ailleurs, lors de la présentation du plan d'aménagement, des représentants de l'arrondissement ont émis des inquiétudes sur la viabilité financière du projet et le risque de décevoir les citoyens eu égard à leurs attentes. Ce manque de concertation a entraîné un manque d'implication des citoyens sur le projet du parc des Jazzmen et a réduit leur sentiment d'appartenance au projet.

- Commerçants peu présents

Finalement, la dernière faiblesse que nous avons observée concerne la quasi-absence des commerçants dans le projet. Peu d'efforts ont été mis de la part des principaux acteurs pour les mobiliser, pour des raisons de priorité, même si la Coalition reconnaissait l'importance de rejoindre ces acteurs. En effet, la majorité des commerces de la Petite-Bourgogne se situent sur la rue Notre-

Dame et répondent à une clientèle plutôt aisée. Comme mentionné dans le chapitre trois, cette zone est en cours de gentrification.

Tableau 5.3 : Résultats positifs et limités de la concertation locale

RÉSULTATS POSITIFS DE LA CONCERTATION	RÉSULTATS LIMITÉS
▪ Leader idéal	▪ Groupes de travail limités
▪ Développement d'espace de concertation	▪ Sectorisation des étudiants dans la concertation
▪ Lien direct et fréquent entre la Coalition et l'Arrondissement	▪ Commerçants peu présents

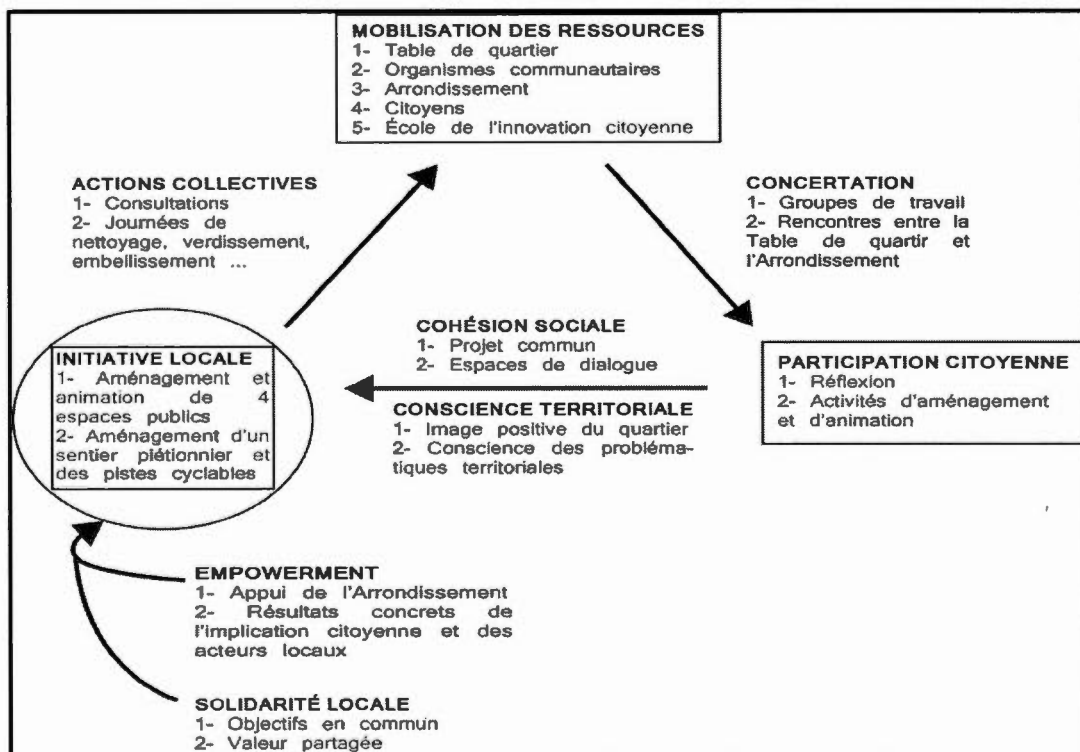
À la lumière de ces constats, nous pouvons affirmer que le Sentier de la Bourgogne a bien été la scène d'une mobilisation large même si certains acteurs, comme les étudiants et les commerçants, n'ont pas encore trouvé leur juste place dans l'espace de dialogue qui s'est ouvert.

5.2. La participation citoyenne, vectrice de cohésion sociale

L'hypothèse principale qui a inspiré notre recherche soutient que la participation citoyenne à l'échelon local est importante pour développer la cohésion sociale. Pour soutenir cette hypothèse, nous avons eu recours au modèle de développement par l'initiative locale (Klein, 2014). Revenons dans un premier temps sur la schématisation de notre étude de cas et sur la pertinence dudit modèle pour l'analyser.

5.2.1. Le cas étudié selon le modèle des initiatives locales

Figure 5.1 : Schématisation du processus induit par l'initiative locale du Sentier de la Bourgogne



L'initiative locale a été initiée par la Table locale de concertation de la Petite-Bourgogne après avoir constaté un manque de cohésion sociale et de sentiment d'appartenance au sein des habitants du quartier. Pour y remédier, les membres de la Coalition ont décidé de s'appuyer sur un projet d'aménagement et d'animation de quatre espaces publics du quartier. Ils ont donc mis en place diverses actions collectives, comme les consultations ou les journées de verdissement, et sont partis à la rencontre de tous les acteurs locaux pour mobiliser le plus de ressources humaines, techniques et

financières autour du projet. Comme nous venons de le voir, l'organisation leader a joué un grand rôle dans la poursuite de cette mobilisation. Pour gérer les différents projets et inclure tous les participants, des espaces de concertation ont été mis en place sous forme de groupe de travail. Une concertation plus spécifique s'est également créée entre la Table locale de concertation et l'arrondissement. Lors de leurs rencontres, la Coalition, en tant que leader du projet, a obtenu un appui technique de la part de l'arrondissement, et donc une reconnaissance en tant qu'acteur du développement local.

Les actions collectives, l'ouverture de nouveaux espaces de concertation et tous les efforts entrepris pour mobiliser les acteurs locaux a favorisé la participation citoyenne. Après trois ans, cette dernière reste cependant assez ponctuelle puisqu'elle se cantonne aux journées de réflexion ou d'embellissement. Néanmoins, les projets ont permis une connexion entre les citoyens et l'aménagement de leur milieu de vie. De plus les acteurs locaux ont porté une attention particulière à l'inclusion des citoyens. Ainsi, l'initiative locale a réussi à promouvoir une dynamique citoyenne.

La participation des citoyens a fait prendre conscience des problèmes liés au territoire et a éveillé un attachement des citoyens à un territoire commun. Sans compter l'intervention de certains de ces citoyens pour promouvoir l'histoire du quartier. Ceci a encouragé l'attachement des habitants à leur quartier et fait apparaître un lien entre les résidents. Ce qui, ajouté à la participation à un projet collectif et la concertation que cela impliquait, a favorisé la cohésion du quartier.

Finalement, nous prévoyons que de nouvelles initiatives locales voient le jour dans la Petite-Bourgogne grâce à l'*empowerment* de la Coalition et à la solidarité locale générée par ce projet. Elles seront favorisées par la concertation avec l'arrondissement qui peut aider les démarches administratives et favorise le partage de savoir-faire. Par ailleurs, le renforcement de la solidarité entre les organismes communautaires du quartier, au travers de la concertation, a révélé des objectifs communs, ce qui devrait déboucher sur de nouveaux projets collectifs. De surcroît, nos entrevues avec les représentants de ces organismes témoignent de la construction de valeurs communes puisqu'à la question, « quelle serait pour vous la participation citoyenne idéale », ils ont tous manifesté la volonté de développer l'*empowerment* des citoyens pour qu'un jour leurs organismes ne soient plus nécessaires.

La schématisation du processus amorcé par le projet étudié s'avère légèrement différente de celui proposé par le modèle de développement par l'initiative locale. En effet, le modèle des initiatives locales montre que la consolidation d'une solidarité locale à travers la mise en place d'une concertation entre les acteurs locaux peut déboucher sur un dynamisme économique local. Dans notre cas, la dimension économique n'était pas au centre du projet. Notre objectif était de voir si l'initiative locale du Sentier de la Bourgogne pouvait réussir à générer la cohésion sociale et la participation citoyenne. Ceci explique la plus grande place que prennent la participation citoyenne et la cohésion sociale dans notre schématisation, ainsi notre insistance sur l'émergence d'un nouveau cycle d'initiatives basé sur l'*empowerment* et la solidarité locale.

Pour terminer, nous pouvons constater deux conséquences positives qui n'étaient pas prévues et qui ont été révélées par notre analyse du Sentier de la Bourgogne : l'importance qu'a pris l'éveil de la conscience territoriale dans le projet et l'importante implication de l'arrondissement pour l'amorce de projets futurs.

5.2.2. Une cohésion socialement construite

Depuis que l'échelle nationale ne produit plus la cohésion sociale comme avant, le territoire local est perçu, par les gouvernements nationaux, comme l'échelon naturel pour créer des liens sociaux. Mais, comme le démontre notre étude de cas, cela n'est pas spontané. La cohésion sociale au niveau des territoires locaux doit être co-construite. Dans ce mémoire, nous avons démontré qu'elle peut effectivement être construite par la mobilisation de tous les acteurs, dont les citoyens. En mettant en avant les caractéristiques identitaires du quartier au travers de panneaux historiques, de célébration autour de la multiculturalité du quartier, de murales de jazzmen originaires du quartier ... la Coalition et tous ses partenaires ont favorisé le rassemblement des habitants de la Petite-Bourgogne. Et ceci est d'autant plus vrai avec la mise en place de projets participatifs comme l'aménagement du Sentier de la Bourgogne. Amener les habitants, en fonction de leurs points d'intérêts comme le jardinage ou la musique, à s'impliquer dans l'aménagement de leur quartier offre des moments de partage, de rencontre ainsi qu'un but en commun.

CONCLUSION

La Petite-Bourgogne a subi une forte dévitalisation économique et démographique suite à la crise du fordisme. Ce quartier du Sud-Ouest de Montréal a également perdu son identité avec l'importante restructuration urbaine due à l'opération « 20 000 logements ». Néanmoins, les vagues de violences urbaines des années 1980 ont déclenché une mobilisation de la part de la société civile qui s'est organisée autour d'une Table locale de concertation. Le dense réseau d'organismes communautaires et la concertation régulière des différents acteurs locaux a permis de répondre aux besoins les plus urgents de leur communauté, mais aussi de prendre conscience du peu de cohésion sociale dans leur milieu. C'est ainsi que peu à peu est née l'idée d'un projet mobilisateur et que le projet d'aménagement du Sentier de la Bourgogne a vu le jour.

L'objectif de ce mémoire était d'observer les moyens mis en place par les idéateurs de cette initiative locale pour mobiliser et pérenniser la mobilisation des acteurs locaux, et plus spécifiquement celle des citoyens. Notre étude a permis de mettre en évidence plusieurs facteurs qui ont favorisé ou limité l'implication citoyenne et la mobilisation des acteurs locaux. L'importance du leadership nous a paru primordiale dès le début de notre étude et a été vérifiée lors de l'analyse. La Table de concertation à l'origine du projet, par sa volonté de travailler avec tous les acteurs locaux a su mettre en place les dispositifs nécessaires pour rejoindre deux acteurs peu présents avant le projet de

Sentier de la Bourgogne, l'Arrondissement et les citoyens. Quant au développement des espaces de dialogue et de concertation cela a perpétué et régularisé la concertation avec tous les partenaires du Sentier de la Bourgogne. Dans la même optique, le fait de développer plus d'actions à court terme pour pérenniser la mobilisation des acteurs a joué un rôle très important. Les leaders du projet ont adapté leur façon de travailler en cours de route quand ils ont remarqué que les démarches administratives longues du projet d'aménagement leur prenait beaucoup de temps et ne leur permettait pas de contacter souvent les partenaires et les habitants locaux. D'autre part, nous ne pensions pas que l'image du quartier prendrait autant de place dans le projet et qu'elle se révélerait un véritable atout pour impliquer et pérenniser l'implication citoyenne au travers du développement d'un sentiment d'appartenance.

Quant aux limites du projet, nous ne les avons remarquées qu'après analyse. Le manque de règles claires dans les groupes de travail a causé des conflits entre d'anciens et de nouveaux membres lors d'une réunion d'un groupe de travail. Cependant, suite à cette réunion, les membres se sont accordés oralement sur une démarche à suivre lors des futures réunions. Quant à la sectorisation de certains types d'acteurs dans la concertation, comme les étudiants, et l'absence des commerçants dans le projet doivent être pris en compte pour améliorer le pouvoir d'action d'une initiative locale future.

Finalement, le Sentier de la Bourgogne aura permis au quartier de retrouver une image positive avec un cadre de vie plus animé et embelli. Par ces constats, nous pouvons conclure que la mise en place d'un processus de participation citoyenne à travers un projet d'aménagement d'espace public a favorisé la

cohésion sociale du quartier. Néanmoins, cette participation citoyenne repose encore beaucoup sur la mobilisation de la Coalition et des organismes communautaires du quartier ainsi que sur les subventions publiques. Ceci pose la question de l'empowerment des citoyens au travers des moyens humains et financiers que l'État peut mettre en place.

Nous espérons que notre recherche participera à la documentation du travail effectué par la Table de concertation locale de la Petite-Bourgogne et alimentera le débat scientifique sur la cohésion sociale et la participation citoyenne, thème qui nous paraît essentiel dans notre société globalisée.

ANNEXEA - FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet : Le Sentier de la Bourgogne, un aménagement urbain participatif pour répondre aux problématiques sociales du quartier de la Petite Bourgogne

Responsable du projet : Virginie Desforges (étudiante)

Adresse courriel : Desforges.virginie@courrier.uqam.ca

Juan-Luis Klein (directeur de recherche)

Adresse courriel : Klein.juan-luis@uqam.ca

But général du projet : Vous êtes invité à prendre part à ce projet de recherche visant à étudier l'importance et le rôle de la participation citoyenne dans le projet d'aménagement du Sentier de la Bourgogne.

Procédures : Votre participation consiste à partager avec nous vos impressions sur le quartier de la Petite Bourgogne, le projet du Sentier de la Bourgogne et sur la participation citoyenne mise en place pour son projet d'aménagement. L'entretien sera enregistré aux fins de l'étude, mais ne sera en aucun cas diffusé. Celui-ci sera organisé autour d'une quinzaine de questions ouvertes. L'entretien se déroulera dans un lieu de votre choix et durera autour de trente minutes. Si vous avez des questions ou des commentaires, nous nous ferons un plaisir d'y répondre. Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : Desforges.virginie@courrier.uqam.ca

Avantages et Risques : La recherche permettra de documenter le projet d'aménagement du Sentier de la Bourgogne et de mettre en valeur la

participation des habitants du quartier dans le projet. Nous ne cherchons ni à influencer ni à juger les actions. La recherche est donc exempte de risques pour les participants.

Consentement : Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que vous êtes également libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Le cas échéant, les renseignements vous concernant seront détruits. En acceptant de participer à cette recherche, ceci implique que vous acceptez que l'équipe de recherche puisse utiliser, aux fins de la présente recherche, les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

Des questions sur la recherche ou sur vos droits ? Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro (514) 987-3000 # 8909 pour des questions additionnelles sur le projet ou sur vos droits en tant que participant à la recherche. Le comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter le président du CIÉR, par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro (514) 987-3000 # 7753 ou par courriel à CIEREH@UQAM.CA

Confidentialité : Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès à vos réponses. Le matériel de recherche ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément dans l'ordinateur du responsable du projet et les fichiers seront protégés d'un mot

de passe. Les données ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

Remerciements : Votre collaboration est essentielle pour notre recherche. Nous vous en remercions. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous.

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le chercheur a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant :

Nom et coordonnées :

Date :

Signature de l'étudiante :

ANNEXE B – GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES INTERVENANTS

Dans le cadre d'un projet de maîtrise sur le thème « La place et le rôle de la participation dans la gouvernance du Sentier de la Bourgogne, un projet de revitalisation urbaine et de conciliation sociale »

Par Virginie Desforges

Sous la direction de Juan-Luis Klein

Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal

Fiche signalétique sur le répondant représentant l'organisme

- Pouvez-vous décrire brièvement votre organisme ?
- Quels sont ses objectifs ?
- Quel est son territoire d'action ?
- Quel est votre rôle dans l'organisme ?
- Depuis quand en êtes-vous membre ?
- Qu'est-ce qui vous a amené à y adhérer ?

Questions pour la recherche

➤ Questions sur le projet :

- De qui est venue l'idée du projet ?
- Dans quel contexte ? (sociale, politique, démographique, économique...)/pourquoi ?
- Quels étaient les objectifs de ce projet au départ et quels sont-ils aujourd'hui ? S'il y a eu une évolution dans les objectifs, quelles en sont les raisons ?
- Quels sont les acteurs qui se sont impliqués dans le projet ? Et qui les a amenés à s'y impliquer ?
- Quels ont été les « leaders » lors du démarrage du projet ?

➤ Mobilisation des ressources, organisation et évolution :

- Quel est le rôle de votre organisme dans le projet ?
- Comment se répartissent les responsabilités/rôles/compétences entre les différents acteurs ?
- Qui sont les membres « actifs » du projet ? Quelles organisations/institutions représentent-ils ?
- Y a-t-il participation des citoyens dans le projet ? Si oui :
 - Comment ?
 - Avec quelle fréquence ?
 - Dans quelles circonstances ?
 - Par quels moyens sont-ils mobilisés ?
- Quels types d'expertise apportent les différentes personnes impliquées dans le projet ?
- Quels sont les éléments symboliques, territoriaux et environnementaux considérés dans ce projet ?

➤ Place de l'identité en regard du projet :

- Pour vous, que représente la Petite Bourgogne ?
- Dans quelle mesure le « Sentier » contribuera soit à renforcer soit à modifier cette représentation ?
- Comment imaginez-vous le Sentier/la Petite Bourgogne à la fin du projet ?

➤ La participation citoyenne dans le processus de gouvernance :

- Selon vous, quelle doit être la place de la participation citoyenne dans ce projet ? En général ?
- Cette vision a-t-elle changé depuis le début du projet ?
- Qu'est-ce que la participation citoyenne a apporté au projet, à l'heure actuelle, selon vous ?
- Quels sont les aspects sur lesquels il est plus intéressant de faire participer les citoyens selon vous ?
- Avez-vous changé votre façon d'impliquer les citoyens ? Auriez-vous fait autrement si vous deviez le refaire ?

- Tous les citoyens participent ou y-a-t-il des groupes de citoyens mal représentés (ex : manque de représentation des retraités ou des familles monoparentales ou de groupes ethniques...) ?
- Participez-vous à d'autres projets où la participation citoyenne est active ? Si oui, pouvez-vous les comparer avec la situation dans le Sentier ?

ANNEXE C - GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES CITOYENS

Dans le cadre d'un projet de maîtrise sur le thème « La place de la participation dans la gouvernance du Sentier de la Bourgogne, un projet de revitalisation urbaine et de conciliation sociale »

Par Virginie Desforges

Sous la direction de Juan-Luis Klein

Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal

Fiche signalétique sur les citoyens interviewés

- Pouvez-vous nous indiquer votre âge, votre genre, votre travail, votre situation familiale ? (Aux fins uniquement de classification des informations recueillies)
- Depuis combien de temps résidez-vous dans le quartier ?

Questions sur la participation

➤ Méthodes d'implication

- Quand vous êtes-vous impliqué dans le Sentier de la Bourgogne ?
- Pourquoi vous êtes-vous impliqué ?
- Comment (par qui) avez-vous connu le projet ?

➤ Questions sur la participation citoyenne

- Quelle serait pour vous la participation citoyenne « idéale » ?
- Attendez-vous plus de participation ou moins ? Sur quels aspects ?

- Est-ce que vous trouvez que la formule pour impliquer les citoyens est appropriée ? Pourrait-elle être améliorée ?
- Devrait-on plus favoriser un point/aspect ?
- Qu'est-ce qui pourrait amener plus de gens dans le quartier à participer selon vous ?
- Depuis votre participation au projet avez-vous rencontré/appris à mieux connaître les résidents du quartier ?
- Participez-vous, ou avez-vous participé, à d'autres projets de participation citoyenne ? Est-ce que le mode d'implication est différent ? En quoi est-il différent ?

ANNEXE D – LISTE DES ACTIVITÉS D'OBSERVATION PARTICIPANTE

- Mars 2014 : Prise de contact à la charrette de design étudiante
- Mai 2014 : Présentation du Sentier durant le Printemps de la Bourgogne (fête de quartier)
- Novembre 2014 : Participation à la réunion entre la chargée de projet du Sentier, le coordonnateur de la Table locale de concertation et les élus de l'Arrondissement du Sud-Ouest
- Octobre et Novembre 2014 : Participation aux réunions entre les gagnants du concours étudiant pour le plan d'aménagement du parc des jazzmen et un architecte paysager travaillant pour l'Arrondissement du Sud-Ouest
- Novembre et Décembre 2014 : Participation aux réunions du comité Vinet de novembre et décembre 2014
- Entre janvier 2015 et juin 2016 : Participations aux réunions du comité de suivi du Sentier
- Février 2015 : Prise de note durant la consultation publique pour le parc Vinet où les habitants, répartis en deux tables d'une dizaine de personnes, devaient concevoir un projet avec de petites ressources financières et un autre avec plus d'argent. Le but était de prendre en note les aménagements les plus attendus et faire prendre conscience aux résidents que même avec peu de moyens le parc pouvait être beaucoup plus agréable
- Avril 2015 : Participation à l'activité d'embellissement de la ruelle Chatham avec les riverains et l'aide d'un jardinier de la Ville de Montréal

pour l'installation d'un bac-banc à l'emplacement d'un dépôt de déchets sauvages ainsi que le verdissement de plusieurs bosquets

- Septembre 2015 : Participation à la soirée de remerciements et de clôture du projet de Quartiers 21 pour la fin du financement de la période de trois ans (2012-2015)
- Février 2016 : Participation à la soirée de retransmission de 20 vidéos courtes sur l'Histoire de la communauté Noire de la Petite-Bourgogne durant le mois des Noirs à Montréal. La réalisation de ces vidéos faisait partie d'un projet d'une année, Standing on their shoulders, avec les jeunes du quartier
- Avril 2016 : Participation à des portes à portes de mobilisation pour le lancement des projets sur la Terrasse Coursol (poursuite du projet)
- Avril 2016 : Participation à la corvée de nettoyage annuel du parc Vinet avec les usagers et riverains du parc

ANNEXE E –TABLEAU DES ENTREVUES RÉALISÉES AVEC DES
ACTEURS DU SENTIER DE LA BOURGOGNE

Entrevue	Acteurs rencontrés	Durée	Date
1	Première chargée de projet du Sentier du Sentier de la Bourgogne	1h20	12/02/14
2	Étudiant et cofondateur de l'ÉIC	40min	18/02/14
3	Ancienne chargée de projet du Sentier de la Bourgogne	53 min	01/04/15
4	Agente de mobilisation de la Coalition	38min	23/04/15
5	Deuxième chargée de projet du Sentier de la Bourgogne	01h25	23/04/15
6	Résident de la Petite-Bourgogne et participant du Sentier de la Bourgogne	57min	04/06/15
7	Directrice de Prévention Sud-Ouest et membre du comité de suivi du Sentier de la Bourgogne	50min	08/06/15
8	Représentant du Sud-Ouest et élu municipal de Montréal	17min	23/06/15
9	Chargé des financements du Sentier de la Bourgogne et agent de mobilisation pour la Table Enfance-Famille St-Henri/Petite-Bourgogne	01h02	25/06/15
10	Employée CPE Train de la Bourgogne et membre du groupe de travail du parc Vinet	21min	25/06/15
11	Président du centre culturel Georges-Vanier et résident de la Petite-Bourgogne	54min	26/06/15

12	Chargée du Café/Marché citoyen	52min	03/07/15
13	Directrice d'Amitié Soleil et membre du groupe de travail de la rue Chatham	01h03	06/07/15
14	Coordonnateur de la Coalition	58min	10/07/15

ANNEXE F – TABLEAU DES RÉSULTATS PAR SOUS-PROJETS

Sous-projets du Sentier de la Bourgogne	Membres des groupes de travail	Activités de participation citoyenne
Pergola du Café/Marché citoyen	• Café/Marché citoyen • Coalition	• Journée d'idéation • Les samedis marchés • Verdissement des bacs à fleurs
Rue Chatham	• Amitié soleil • Centre de la petite enfance Garde-Amis • Centre de gestion communautaire du Sud-Ouest (CEGECOM) • L'association des popotes roulantes • 1 résident • Coalition	• 6 Journées nettoyages/verdissement • 2 Journées de Noël • 3 Rencontres du groupe de travail
Parc des Jazzmen	• Centre culturel Georges-Vanier • École de l'innovation citoyenne • Centre de santé et de services sociaux Sud-Ouest-Verdun • Centre de la petite enfance Tyndale St-Georges • Deux citoyens • Coalition	• 2 Grandes consultations publiques • Maquette "Aménag'inaire" • Charrette de design • 3 Cinéma plein air • Concert d'un groupe de jeunes locaux • Journée peinture

Sous-projets du Sentier de la Bourgogne	Membres des groupes de travail	Activités de participation citoyenne
Parc Vinet	• Centre de la petite enfance Patapouf • Centre de la petite enfance Le train de la Bourgogne	• Consultations dans le parc • Journée d'idéation • Pétition • 3 Journées nettoyages/peintures
Parcours piétonnier	• Citoyens • Coalition	• 6 Marches exploratoires • Panneaux d'interprétation historique • 3 Murales "portrait d'habitant" célébrant la diversité ethnique • Défilé festif • Rencontres du groupe de travail
Pistes cyclables	• Vélo Québec • École de l'Innovation Citoyenne • Arrondissement • Coalition	• Comptage des piétons et cyclistes

Résultats		
Aménagement	Animation	Participation citoyenne
Construction de la pergola	Samedis marché	Plus d'une centaine de clients et autant de bénévoles
Embellissement de la rue et réduction des déchets dans la rue	Lancement des journées de Noël	Une dizaine de citoyens par journée de nettoyages/embellissement et jusqu'à 400 personnes pour les journées de Noël
Plans architecturaux réalisés mais pas acceptés par l'Arrondissement et aménagement non planifié par l'Arrondissement	Au début avec les consultations publiques et le cinéma plein air/concert	125 participants pour les consultations, 150 pour la maquette et 50 pour la charrette de design
Parc embelli et l'aménagement débute à la fin de l'été 2016	Parc déjà animé de par sa position spatiale	400 pétitionnaires, une soixantaine d'enfants pour la décoration et une moyenne de 30 participants pour les journées nettoyages/peinture
Parcours embelli et plus sécuritaire. Des représentants de l'Arrondissement suivent le dossier pour les prochains travaux visant l'accessibilité et la sécurité du parcours piétonnier	Défilé festif	Une soixantaine pour les marches, une quarantaine pour les portraits et une moyenne de six citoyens pour le groupe de travail
Liaisons cyclables ajoutées à la révision du plan vélo de Montréal	Non prévu	Une dizaine pour le comptage

BIBLIOGRAPHIE

- AKARTIT, M. (2013). *Les limites du leadership traditionnel dans le développement local : le cas d'un organisme de développement local à Montréal*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de géographie, mémoire de maîtrise, p. 25-42
- ARNSTEIN, S. (1969). A ladder of citizen participation, *Journal of the American Institute of Planners*, No. 4, p. 216-224
- BACQUÉ, M-H., GAUTHIER, M. (2011). Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein, *Participation, urbanisme et études urbaines*, Participations, 2011/1 No 1, p. 36-66
- BACQUÉ, M-H., REY, H., SINTOMER, Y. (dir). (2005). Introduction. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique, *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective comparative*, Paris, La Découverte, p. 9-46
- BACQUÉ, M-H., REY, H., SINTOMER, Y. (dir). (2005). Conclusion. La démocratie participative, modèles et enjeux, *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective comparative*, Paris, La Découverte, p. 293-307
- BEAUVAIS, C., JENSON, J. (2002). Social cohesion : updating the state of the research. Ottawa, *CPRN Discussion Paper* No. F|22, 62 pages
- BERGERON, R. (2009). Que ferait Jean Drapeau ?, *Projet Montréal*, 11 pages, [Document PDF], Récupéré le 1er décembre 2014 sur http://projetmontreal.org/wp-content/uploads/documents/document/Drapeau_versionlongue_fr.pdf
- BERNARD, P. (1999). La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept, *Lien social et Politiques*, No 41, p. 47-59, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/005057ar>
- BESSE, J-M. (2004). Le postmodernisme et la géographie. Éléments pour un débat, *Débat : la géographie postmoderne*, Paris, p. 1-5

- BLONDIAUX, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Éditions du Seuil, coll. « La république des idées », 109 pages
- BOCQUIN, C. (2013). *L'action collective conflictuelle et la cohésion sociale : le cas du quartier Saint-Michel à Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de géographie, mémoire de maîtrise, 150 pages
- BUCICA, C., PATSIAS, C. (2003). Les expériences des conseils de quartier et des comités de citoyens, l'exemple québécois : quel bilan pour la démocratie locale ? Dans *Démocratie et Management local*, LE DUFF, R., RIGALI, J-J (dir), Québec, p. 99-113
- BULBULIAN, M. (1968). *La P'tite Bourgogne*. Film 43 min 46 s. Montréal, ONF. Récupéré de http://www.onf.ca/film/la_ptite_bourgogne
- CAILLOU, P., GALLIÉ, E-P., MÉRINDOL, V., WEIL, T. (2012). Typologie des pôles de compétitivité basée sur leurs caractéristiques « héritées », Travaux en ligne No 13, Datar, Paris, 60 pages
- CAILLOUETTE, J., ROOS, J-F., AUBIN, J-F. (2013). Les enjeux de l'intervention sociale territoriale : présentation du dossier, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, No 1, p. 19-34, <http://id.erudit.org/iderudit/1024977ar>
- CARDOSO, S., RHÉAUME, É. (2010). Identités plurielles : images du néocosmopolitisme montréalais, *Villes québécoises et renouvellement urbain depuis la Révolution Tranquille*, AUGUSTIN, J-P (dir.), Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 119-136
- CARREL, M. (2013). La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne, *Informations sociales* 5/2013 (No 179), p. 144-151, URL : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-144.htm
- CENTRAIDE MONTRÉAL. (2011). Analyse territoriale du Sud-Ouest. Récupéré le 24 novembre 2014 sur http://www.centraide-mtl.org/fr/documents/5543/upload/documents/Arrondissement_du_Sud-Ouest_2011-2012_FR_1.pdf
- CHAYGNEAUD-DUPUY, H. (2016). *Citoyen, pour quoi faire ? Construire une démocratie sociétale*, Chronique Sociale (éd.), Comprendre la société (coll.), 174 pages
- CHEVRIER, E-I., PANET-RAYMOND, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, No 1, p. 67-83, <http://id.erudit.org/iderudit/1024980ar>

- COURLET, C., PECQUEUR, B. (2013). *L'économie territoriale*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 144 pages
- DUCHASTEL, J., CANET, R. (2004). Du local au global. Citoyenneté et transformation des formes de la démocratie, *Démocraties métropolitaines : transformations de l'Etat et politiques urbaines au Canada, en France et en Grande-Bretagne*, JOUVE, B., BOOTH, P (dir.), Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 20-41
- DURKHEIM, E. (2013). Communauté et société selon Tönnies. *Sociologie*[En ligne], No 2, vol. 4, mis en ligne le 25 septembre 2013, consulté le 17 janvier 2016. URL : <http://sociologie.revues.org/1820>
- EIZAGUIRRE, S., PRADEL, M., TERRONES, A., MARTINEZ-CELORRIO, X., GARCIA, M. (2012). Multilevel Governance and Social Cohesion: bringing back conflict and citizenship practices, Summer Special Issue, Problematising Urban Social Cohesion: a transdisciplinary endeavour. *Urban Studies*. Volume 49 (9) Sage. (Co-author) July, p.1999-2016
- ENG, D. (juin 2013). *Jazz Petite-Bourgogne*. Catbird production [Web documentaire], 14 capsules vidéo de 3min, Récupéré de <http://jazzpetitebourgognedoc.radio-canada.ca/>
- FOISY, D. (2013). *De l'aide à l'engagement civique modèle de trajectoires de participation citoyenne : le cas des maisons de quartier de l'Outaouais*, Université d'Ottawa, thèse, 377 pages
- FONTAN, J-M., KLEIN, J-L., TREMBLAY, D-G. (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique: le cas de Montréal*, L'Harmattan, Vol. 34., 170 pages
- FORREST, R., KEARNS, A. (2001). Social cohesion, social capital and the neighbourhood, *Urban Studies*, Vol. 38, No. 12, p. 2125–2143
- FORTIN, J. KLEIN, J-L. (2016). *Évaluation des actions en sécurité alimentaire de l'organisme Équipe mobile en alimentation dans la Petite-Bourgogne*, Montréal, Les Cahiers du CRISES, Collection Étude de cas, no ES1506, 90 pages
- FORTIN, J. (2013). *Rapport de stage de DESS PTDL sur le Sentier de la Petite Bourgogne*. Québec, Université du Québec à Montréal, Département de géographie, 39 pages
- GAREAU, J-M. (1990). *Le programme économique de Pointe Saint-Charles 1983-1989 : la percée du développement économique communautaire dans le Sud-Ouest de Montréal*, Montréal Institut de formation en développement économique communautaire, (IFDEC), 33 pages

- GERMAIN, A., LIÉGEOIS, L. (2010). Montréal, laboratoire de cosmopolitisme ? Réflexions autour des espaces publics contemporains, *Villes québécoises et renouvellement urbain depuis la Révolution Tranquille*, AUGUSTIN, J-P (dir.), Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 105-118
- GIMAT, M. HORRENBARGER, A. PERREAULT, S. TARDIF, G. (2010). *La Petite Bourgogne : un quartier, deux solitudes*, Université de Montréal, Département d'études urbaines, dossier, 53 pages
- HARVEY, D. (2015). *Villes rebelles, du droit à la ville à la révolution urbaine*. Buchet Chastel, essai, 330 pages
- JENSON, J. (1998). *Mapping social cohesion: the state of Canadian research*, Ottawa, CPRN study no. F03, 70 pages
- JETTÉ, C., VAILLANCOURT, Y., BERGERON-GAUDIN, J-V. (2011). L'économie plurielle dans les services à domicile au Canada : une comparaison des modes de régulation entre le Québec et l'Ontario, *Lien social et Politiques*, no 66, p. 155-175, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/1008877ar>
- JOUBE, B. (2005). La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté, *Revue française de science politique*, Vol. 55, p. 317-337
- KEARNS, A., FORREST, R. (2000). Social cohesion and multilevel urban governance, *Urban Studies*, Vol. 37, No. 5-6, p. 995-1017
- KLEIN, J-L. (1997). L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, No 114, p. 367-377, <http://id.erudit.org/iderudit/022675ar>
- KLEIN, J-L. (2006). De l'initiative locale au développement territorial : une perspective synthétique, *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux*, SIMARD, M., et al (dir.), ARUC-ÉS, CRDT, GRIDEQ et GRIR, p. 143-164
- KLEIN, J-L. (2008). Territoire et régulation : l'effet instituant de l'initiative locale, *Cahiers de recherche sociologique*, No 45, p. 41-57, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/1002498ar>
- KLEIN, J-L. (2010). Changements de paradigme en géographie et aménagement du territoire, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151, p. 133-152, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/044370ar>, DOI : 10.7202/044370ar

- KLEIN, J-L., LASSERRE, F. (2011). Introduction – Une perspective géographique : pour la lecture de l'espace-monde, *Le monde dans tous ses États*, 2e édition, Presses de l'Université du Québec, p. 1-8
- KLEIN, J-L., MORRISSETTE, P. (2013). Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal : une recherche partenariale sur l'apport des CDEC, *Cahiers du CRISES*, Collection Études théoriques - no ET1303, 46 pages
- KLEIN, J-L; LAVILLE, J-L., MOULAERT, F (dir). (2014). *L'innovation sociale*, Éres, Sociologie économique, 256 pages
- KLEIN, J-L., TREMBLAY, D-G.(2016).Cultural creation and social innovation as the basis for building a cohesive city, *Geographies of Innovation*, SHEAMUR, R., CARRINCAZEAUX, C., DOLOREUX, D (Dirs), Cheltenham (UK), Edward Elgar, p. 447-462
- KLEIN, J-L. (2016). Le leadership : un facteur vital pour le développement territorial, *Au cœur des territoires créatifs*, GLON, É., PECQUEUR, B (dir.), Presses universitaires de Rennes, p. 49-59
- LACOUR, C (2003). Gouvernance urbaine et cohésion sociale : "l'université", *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, n ° 131, p. 321-327, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/007580ar>, DOI : 10.7202/007580ar
- LAVOIE, J., PANET-RAYMOND, J. (2013). Chapitre 1, l'évolution des pratiques communautaires au Québec, *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'université du Québec, 3e édition, p. 3-30
- LE GROUPE DES HUIT. (2014). Cahier des charges de l'aménagement de la Place des Jazzmen, Montréal, 27 pages
- LETKI, N (2008). Does diversity erode social cohesion ? Social capital and race in british neighbourhoods, *Political studies*, vol 56, p. 99-126
- LEIF, J. (1977). Traduction et introduction « *gemeinschaft und gesellschaft* » de Tönnies F. (1922), [en ligne], http://classiques.uqac.ca/classiques/tonnies_ferdinand/communaute_societe/communaute_soc_intro.html#Anchor-57280, vu le 22 janvier 2016
- MOULAERT, F., OOSTERLYNCK, S., NOVY, A., COIMBRA, D. (2011).Social Cohesion and the City as a Whole, *Socialpolis*, 47 pages,http://www.socialpolis.eu/uploads/tx_sp/EF0_Paper.pdf
- NINACS, B. (2009). Entretien réalisé par Réal Boisvert, *Développement social*, vol. 10, no. 1, Québec, juin 2009, p. 14-15

- PAUGAM, S. (2015). *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Édition de l'Aube, p. 1-91
- PAUGAM, S. (2013). Préface, *De la division du travail*, DURKHEIM, É., *Presses universitaires de France*, p. 1-40
- PURCELL, M. (2002). Excavating Lefebvre: The right to the city and its urban politics of the inhabitant, *GeoJournal*, No 58, p. 99–108
- PUTNAM, R. (1995). Bowling Alone : America' s Declining Social Capital, *Journal of Democracy*, Vol 6, No 1, p. 65-78
- RESO. (2010). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2011-2014 : un nouvel élan pour le Sud-Ouest, Montréal, 131 pages, [Document PDF], Récupéré le 24 novembre 2014 de [http://www.resomtl.com/docs/RESO PALEE 2011-2014lleger.pdf](http://www.resomtl.com/docs/RESO_PALEE_2011-2014lleger.pdf)
- ROUSSEAU, J.-J. (1762). *Du contrat social*, Paris Editions G.Ratier, 192 pages
- SAVITCH, H.V. (2007). Globalisation et changement d'échelle dans le gouvernement urbain, *Revue Métropoles*, no 2, p. 133-166, consulté le 20 mars 2017, URL : <http://metropoles.revues.org>
- SOROKA, S., HOHNSTON, R., BANTING, K. (2006). Tiesthatbind? Social Cohesion and Diversity in Canada, *Institut de recherche en politiques publiques*, 40 pages
- SPAROSVICH-ODDONE, A. (2004). *La participation des habitants : des conditions et des compétences pour l'exercice de la démocratie locale et urbaine*, Université de Nantes, mémoire de maîtrise, 105 pages
- STANLEY, D. (2003). What Do We Know about Social Cohesion: The Research Perspective of the Federal Government's Social Cohesion Research Network, *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, Vol. 28, No. 1, Special Issue on Social Cohesion in Canada, pp. 5-17
- TONNIES, F., MESURE, S., BOND, N. (2010). *Communauté et société*, Presses universitaires de France, Le lien social, impr. 2010, 276 pages
- TREMBLAY, G. (2007). De Marshall McLuhan à Harold Innis ou du village global à l'empire mondial, *tic&société* [En ligne], Vol. 1, n0 1, Québec, consulté le 10 janvier 2016. URL : <http://ticetsociete.revues.org/222>
- TRUELLE, C., KLEIN, J.-L., FONTAN, J.-M., TREMBLAY D.-G., BOCQUIN, C. (2016). Conflits urbains, compromis et cohésion socioterritoriale : Le cas de la TOHU à Montréal. *Revue d'économie régionale et urbaine* (RERU) no 2, pp: 417-443

- VEGA, R. V. (2015). *Le rôle de l'action communautaire dans l'insertion sociale à Montréal : le cas du centre N A Rive dans la collectivité haïtienne*, Université du Québec à Montréal, Département des études urbaines, thèse de doctorat.
- VILLENEUVE, P. (2003). Effets d'échelle et cohésion sociale, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, No 131, p. 169-176, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/007570ar>
- VILLE DE MONTRÉAL. (2006). Statistiques du Sud-Ouest en carte, Montréal, [Document PDF], Récupéré le 24 mars 2014 de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/LE%20SUD-OUEST_DEC2012.PDF
- VILLE DE MONTRÉAL et AGENCE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL. (2010). Programmes Quartiers 21, aménager des quartiers durables : Cadre de référence, Montréal, [Document PDF], Récupéré le 24 novembre 2014 de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_durable_fr/media/documents/cadre_de_reference_q21-final.pdf
- VOYER, B. (2013). Soyons des acteurs, non des spectateurs, *Rêver Montréal, 101 idées pour relancer la métropole*, CARDINAL, F. (dir.), Édition La Presse, p. 261-263